

004090

P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC

1990 S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC

ORIGINE DOCUMENT : vrenaux-cp

Libellé du poste comptable : P.DEP DES ALPES-DE-HA
Budget collectivité : S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET P

Filtre : Edition Provisoire : 0

Filtre : A Viser : 1

Filtre : Edition destinée au CDG sur chiffre étend

HEL16P

TRÉSOR PUBLIC

P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

N° CODIQUE 004090

Date d'édition : 31/01/2014

IDENTIFIANT BUDGET 19900

N° de SIRET 28040016900023

**S.D.I.S DES A.H.P –BUDGET PRI
BUDGET PRINCIPAL
COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2013**

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

Mme Violette RENAUX

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2013 AU 31/01/2014



004090
P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC
Date d'édition : 31/01/2014
V423.003.019

Population :
Nomenclature M61 sdis
Vote par Nature
Exercice 2013

SOMMAIRE

	PAGES
1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique Etat I-1	4
2 Bilan Etat I-2	5
3 Compte de résultat synthétique Etat I-3	13
4 Compte de résultat Etat I-4	14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers Etat I-5	19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice..... Etat II-1	22
2 Résultats d'exécution Etat II-2	23
3 Etat de consommation des crédits Etat II-3	24
4 Etat de réalisation des opérations Etat II-4	29
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	40
1 Balance des comptes Etat III-1	41
2 Situation des valeurs inactives Etat III-2	69
4EME PARTIE : Page des signatures	70

SITUATION PATRIMONIALE

19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
BILAN SYNTHÉTIQUE
En milliers d'Euros

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	460,35	Dotations	3 979,42
Terrains	522,05	Fonds globalisés	4 301,60
Constructions	17 322,78	Réserves	762,60
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	1 462,69	Différences sur réalisations d'immobilisations	-1 649,07
Immobilisations corporelles en cours	1 326,92	Report à nouveau	99,65
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice	250,58
Autres immobilisations corporelles	16 947,71	Subventions transférables	1 238,13
Total immobilisations corporelles (nettes)	37 582,15	Subventions non transférables	190,05
Immobilisations financières	0,64	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	8 212,62
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	38 043,14	Autres fonds propres	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	17 385,58
Créances	915,65	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	21 169,38
Disponibilités	456,45	Fournisseurs (2)	460,28
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	400,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 372,10	Total dettes à court terme	860,28
Comptes de régularisations	0,00	TOTAL DETTES	22 029,66
		Comptes de régularisations	0,00
TOTAL ACTIF	39 415,24	TOTAL PASSIF	39 415,24

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

004090

P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC



19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC

BILAN (en Euros)

GED

I-2

Exercice 2013

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Subventions d'équipement versées	16 271,40	0,00	16 271,40	61 454,64
Autres immobilisations incorporelles	609 865,83	165 784,67	444 081,16	229 700,78
Immobilisations incorporelles en cours				
ACTIF En toute propriété : Terrains	522 048,62	0,00	522 048,62	522 048,62
En toute propriété : Constructions	19 641 647,65	2 318 869,06	17 322 778,59	14 265 055,71
En toute propriété : Constr sol d'autrui				
En toute propriété : Réseaux divers	3 370 162,69	1 907 471,66	1 462 691,03	417 328,16
IMMOBILISE En toute prop: Matériel incendie secours	28 573 284,51	12 574 127,83	15 999 156,68	15 003 576,71
En toute propriété : Oeuvres d'art				
En toute propriété : Autres immob corpo	6 849 170,04	5 900 620,13	948 549,91	1 098 347,19
En toute propriété : Immob en cours	1 326 924,71	0,00	1 326 924,71	2 575 655,43
En toute prop: Immob affectées à un BA				
En toute prop: Immob affectées, concédées				
Reçues mise à dispo : Terrains				
Reçues mise à dispo : Constructions				
Reçues mise à dispo : Constr sol autrui				
Reçues mise à dispo : Réseaux divers				
Reçues mise à dispo : Mat incend secours				
MONTANT A REPORTER	60 909 375,45	22 866 873,35	38 042 502,10	34 173 167,24



GED

004090
P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC

19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC

I-2
Exercice 2013

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	REPORT	60 909 375,45	22 866 873,35	38 042 502,10	34 173 167,24
	Reques mise à dispo : Autres immob corpo				
	Reques suite affectat : Terrains				
ACTIF	Reques suite affectat : Constructions				
	Reques en affectat : Construc sol autrui				
	Reque affecta: Install matér outill tech				
	Reques suite affectat : Oeuvres d'art				
IMMOBILISE	Reques en affectat : Autres immob corpo				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
(SUITE)	Immob financières : Autres créances	642,45	0,00	642,45	43 820,66
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	60 910 017,90	22 866 873,35	38 043 144,55	34 216 987,90



GED

004090
P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC

19900 -S.D.I.S DES A.H.P --BUDGET PRINC

I-2
Exercice 2013

BILAN (en Euros)

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Stocks et en cours: Production				
Autres stocks				
Redevables et comptes rattachés	182 541,59	0,00	182 541,59	312 649,35
ACTIF Créances irrécouvrables adm par juge				
Créances sur l'Etat et collec publiques	427 085,52	0,00	427 085,52	427 085,52
Créances sur les budgets annexes				
Opérations pour le compte de tiers				
CIRCULANT Créances: Autres créances	306 026,29	0,00	306 026,29	44 233,73
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	456 445,78	0,00	456 445,78	709 366,32
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	1 372 099,18	0,00	1 372 099,18	1 493 334,92

004090
P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC



19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
BILAN (en Euros)

G E D

I-2
Exercice 2013

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Charges à répartir sur plusieurs exer				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser				
COMPTES DE Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	62 282 117,08	22 866 873,35	39 415 243,73	35 710 322,82
REGULARI				
SATION				



GED

004090
P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC

I-2
Exercice 2013

19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC
BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS	Fonds internes : dotations	3 979 418,63	3 974 418,63
	Fds inter: Mise dispo chez bénéficiaire	8 212 618,33	8 212 618,33
	Affectation par collee de rattachement		
	Fonds internes : Réserves	762 599,74	762 599,74
	Neutralisation des amortissements	-1 848 014,73	-1 524 873,29
	Report à nouveau	99 647,11	333 370,15
PROPRES	Résultat de l'exercice	250 583,44	-233 723,04
	Subventions transférables	1 238 134,24	1 541 812,41
	Différences sur réalisations d'immob	198 941,96	166 821,79
	Fonds globalisés	4 301 603,30	4 223 750,53
	Subventions non transférables	190 047,10	162 297,10
	Droits de l'affectant		
	Droits du remettant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	17 385 579,12	17 619 092,35



GED

004090
P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC

I-2
Exercice 2013

19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		
POUR RISQUES			
ET CHARGES			



G E D

004090
P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC

I-2
Exercice 2013

19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
DETTES	Emprunts obligataires		
	Dettes financières: Autres emprunts	21 169 384,59	18 063 004,09
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie	400 000,00	0,00
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers les BA		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Dettes diverses : Autres dettes		
	Fournisseurs d'immobilisations	460 280,02	26 132,51
	Ordres de paiement		
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	22 029 664,61	18 089 136,60



G E D

004090
P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC

1-2
Exercice 2013

19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
COMPTES DE	Recettes à classer ou à régulariser	0,00	2 093,87
	Ecarts de conversion -Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	0,00	2 093,87
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	39 415 243,73	35 710 322,82
REGULARI			
SATION			



GED

004090
P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC

I-3
Exercice 2013

19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	14 209,82	13 814,97
Produits des services	553,33	549,62
Autres produits	0,37	1,35
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	14 763,52	14 365,93
Traitements, salaires, charges sociales	8 875,87	8 588,20
Achats et charges externes	3 562,64	3 810,64
Participations et interventions	111,01	102,90
Dotations aux amortissements et provisions	2 551,99	2 596,89
Autres charges	102,27	98,01
Charges courantes non financières	15 203,78	15 196,64
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-440,27	-830,71
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	690,55	607,66
RESULTAT COURANT FINANCIER	-690,55	-607,66
RESULTAT COURANT	-1 130,81	-1 438,37
Produits exceptionnels	1 591,93	1 372,33
Charges exceptionnelles	210,53	167,68
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 381,40	1 204,64
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	250,58	-233,72



G E D

004090
P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC

1-4
Exercice 2013

19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC
COMPTE DE RESULTAT 2013

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N - 1
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Produits services, domaine et ventes div	553 326,69	549 618,09
Production stockée		
Travaux en régie		
Reprise sur amortissements et provisions		
Pds non financiers : Transferts charges		
Autres produits	373,00	1 348,48
Contributions	14 209 815,67	13 814 966,84
Autres participations		
TOTAL I	14 763 515,36	14 365 933,41
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	7 044 356,99	6 818 324,93
Charges sociales	1 831 517,62	1 769 872,84
Achats et charges externes	3 562 637,95	3 810 640,03
Impôts et taxes	76 283,92	77 711,95
Dotations amortissements des immob	2 551 992,23	2 596 886,48
Dotations aux amortissements sur charges		
Dotations provisions (non financières)		
Autres charges	25 982,52	20 299,90
Contributions obligatoires	16 375,00	16 081,36



GED

004090
P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC

I-4
Exercice 2013

19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
COMpte DE RESULTAT 2013

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Participations		
Particip et interventions: Subventions	94 636,61	86 822,05
TOTAL II	15 203 782,84	15 196 639,54
I-RESULTAT D'EXPLOITATION(I-II)	-440 267,48	-830 706,13
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Produits financ : Reprises provisions		
Pdts financiers: Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	690 547,46	607 659,28
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV	690 547,46	607 659,28
2-RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-690 547,46	-607 659,28
3-RESULTAT COURANT(I-II+III-IV)	-1 130 814,94	-1 438 365,41



GED

004090
P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC

I-4
Exercice 2013

19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC
COMPTE DE RESULTAT 2013

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Pdts excep op gestion : Subventions		
Pdt excep op gestion : Autres opérations	37 462,23	7 830,87
Produits des cessions d'immobilisations	132 060,00	64 800,00
Différences sur réalisations (négatives)	78 467,93	1 439,16
Neutralisation des amortissements	323 141,44	323 148,88
Pdt excep op capital : Autres opérations	1 020 794,71	975 106,36
Pdts excep : Reprises sur provisions		
Pdts excep : Transferts de charges		
TOTAL V	1 591 926,31	1 372 325,27
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Chg excep op gestion : Autres opérations		101 443,74
Valeur comptable des immo cédées	99 939,83	5 346,46
Différences sur réalisations (positives)	110 588,10	60 892,70
Chg excep op capital : Autres opérations		
Dotations amo et prov (exceptionnel)		
TOTAL VI	210 527,93	167 682,90
4-RESULTATEXCEPTIONNEL (V-VI)	1 381 398,38	1 204 642,37
5-TOTALDES PRODUITS (I+III+V)	16 355 441,67	15 738 258,68

ANNEXE

004090
P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC



19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC

GED

f-5
Exercice 2013

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2013

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde Débit	Solde Créditeur			Solde Débit	Solde Créditeur

004090
P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC



19900 --S.D.I.S DES A.H.P --BUDGET PRINC

G E D

I-5
Exercice 2013

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2013

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde Débitéur	Solde Créditéur			Solde Débitéur	Solde Créditéur

EXECUTION BUDGETAIRE

19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	13 507 717,93	16 940 147,93	30 447 865,86
Titres de recettes émis (b)	7 927 640,62	16 658 974,37	24 586 614,99
Réductions de titres (c)	153 467,48	28 607,36	182 074,84
Recettes nettes (d = b -c)	7 774 173,14	16 630 367,01	24 404 540,15
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	13 507 717,93	16 940 147,93	30 447 865,86
Mandats émis (f)	9 078 353,20	16 656 097,00	25 734 450,20
Annulations de mandats (g)	103 980,72	276 313,43	380 294,15
Dépenses nettes (h = f -g)	8 974 372,48	16 379 783,57	25 354 156,05
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d -h) Excédent		250 583,44	
(h -d) Déficit	1 200 199,34		949 615,90

19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2012	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2013	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2013	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2013
I - Budget principal					
Investissement	1 222 690,27	0,00	-1 200 199,34	0,00	22 490,93
Fonctionnement	99 647,11	0,00	250 583,44	0,00	350 230,55
TOTAL I	1 322 337,38	0,00	-949 615,90	0,00	372 721,48
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 322 337,38	0,00	-949 615,90	0,00	372 721,48

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
13	Subventions d'investissement		5 000,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 725 940,00		1 725 940,00
20	Immobilisations incorporelles	61 000,00	212 170,80	273 170,80
204	Subventions d'équipement versées		16 275,00	16 275,00
21	Immobilisations corporelles	2 529 150,00	1 418 734,32	3 947 884,32
23	Immobilisations en cours	306 000,00	522 491,48	828 491,48
27	Autres immobilisations financières	3 000,00		3 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	4 625 090,00	2 174 671,60	6 799 761,60
Programme n° 11	Programme d'équipement n° 11		846 944,77	846 944,77
Programme n° 13	Programme d'équipement n° 13		3 005,00	3 005,00
Programme n° 14	Programme d'équipement n° 14	214 620,00	-14 276,83	200 343,17
Programme n° 15	Programme d'équipement n° 15		1 676 038,13	1 676 038,13
Programme n° 17	Programme d'équipement n° 17	369 925,00	1 785 210,33	2 155 135,33
Programme n° 18	Programme d'équipement n° 18		68 500,00	68 500,00
Programme n° 19	Programme d'équipement n° 19		104 337,00	104 337,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATIONS	584 545,00	4 469 758,40	5 054 303,40
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 209 635,00	6 644 430,00	11 854 065,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 444 865,00	10 752,93	1 455 617,93
041	Opérations patrimoniales		198 035,00	198 035,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 444 865,00	208 787,93	1 653 652,93

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
13	5 000,00	5 000,00		5 000,00	
16	1 725 940,00	869 946,02		869 946,02	855 993,98
20	273 170,80	196 540,57		196 540,57	76 630,23
204	16 275,00	16 271,40		16 271,40	3,60
21	3 947 884,32	3 099 088,41	401,14	3 098 687,27	849 197,05
23	828 491,48	700 351,70	85 430,52	614 921,18	213 570,30
27	3 000,00	640,00		640,00	2 360,00
SOUS-TOTAL	6 799 761,60	4 887 838,10	85 831,66	4 802 006,44	1 997 755,16
Programme n° 11	846 944,77	737 193,13		737 193,13	109 751,64
Programme n° 13	3 005,00	3 002,48		3 002,48	2,52
Programme n° 14	200 343,17	28 312,18		28 312,18	172 030,99
Programme n° 15	1 676 038,13	25 114,75		25 114,75	1 650 923,38
Programme n° 17	2 155 135,33	1 778 496,02	17 499,24	1 760 996,78	394 138,55
Programme n° 18	68 500,00	300,00		300,00	68 200,00
Programme n° 19	104 337,00	4 690,05		4 690,05	99 646,95
SOUS-TOTAL	5 054 303,40	2 577 108,61	17 499,24	2 559 609,37	2 494 694,03
TOTAL	11 854 065,00	7 464 946,71	103 330,90	7 361 615,81	4 492 449,19
040	1 455 617,93	1 415 389,77		1 415 389,77	40 228,16
041	198 035,00	198 016,72	649,82	197 366,90	668,10
TOTAL	1 653 652,93	1 613 406,49	649,82	1 612 756,67	40 896,26



ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
TOTAL GENERAL		6 654 500,00	6 853 217,93	13 507 717,93



ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
TOTAL GENERAL	13 507 717,93	9 078 353,20	103 980,72	8 974 372,48	4 533 345,45

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
10	Dotations fonds divers et réserves	730 000,00	67 955,00	797 955,00
13	Subventions d'investissement	205 500,00	1 115 665,60	1 321 165,60
16	Emprunts et dettes assimilées	2 750 000,00	4 095 404,00	6 845 404,00
20	Immobilisations incorporelles		7 945,00	7 945,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00		2 000,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00		2 000,00
024	Produits de cessions (recettes)	65 000,00	-65 004,87	-4,87
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	3 754 500,00	5 221 964,73	8 976 464,73
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 754 500,00	5 221 964,73	8 976 464,73
021	Virement de la section de fonctionnement		84 660,00	84 660,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	2 900 000,00	125 867,93	3 025 867,93
041	Opérations patrimoniales		198 035,00	198 035,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 900 000,00	408 562,93	3 308 562,93
001	Solde d'exécution de la section d'invest		1 222 690,27	1 222 690,27
TOTAL GENERAL		6 654 500,00	6 853 217,93	13 507 717,93

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
10	797 955,00	797 955,00		797 955,00	
13	1 321 165,60	27 750,00		27 750,00	1 293 415,60
16	6 845 404,00	4 080 000,00	100 000,00	3 980 000,00	2 865 404,00
20	7 945,00	7 941,08		7 941,08	3,92
21	2 000,00				2 000,00
27	2 000,00	640,00		640,00	1 360,00
024	-4,87				-4,87
SOUS-TOTAL	8 976 464,73	4 914 286,08	100 000,00	4 814 286,08	4 162 178,65
TOTAL	8 976 464,73	4 914 286,08	100 000,00	4 814 286,08	4 162 178,65
021	84 660,00				84 660,00
040	3 025 867,93	2 815 337,82	52 817,66	2 762 520,16	263 347,77
041	198 035,00	198 016,72	649,82	197 366,90	668,10
TOTAL	3 308 562,93	3 013 354,54	53 467,48	2 959 887,06	348 675,87
001	1 222 690,27				1 222 690,27
TOTAL GENERAL	13 507 717,93	7 927 640,62	153 467,48	7 774 173,14	5 733 544,79

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	3 493 135,00	228 445,00	3 721 580,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 941 636,00	310 660,00	9 252 296,00
65	Autres charges de gestion courante	124 579,00	12 425,00	137 004,00
66	Charges financières	768 200,00	-49 460,00	718 740,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	-1 000,00	
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	13 328 550,00	501 070,00	13 829 620,00
023	Virement à la section d'investissement(84 660,00	84 660,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	2 900 000,00	125 867,93	3 025 867,93
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 900 000,00	210 527,93	3 110 527,93
TOTAL GENERAL		16 228 550,00	711 597,93	16 940 147,93



ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
011	3 721 580,00	3 575 923,99	8 285,72	3 567 638,27	153 941,73
012	9 252 296,00	9 294 522,44	72 438,89	9 222 083,55	30 212,45
65	137 004,00	136 994,13		136 994,13	9,87
66	718 740,00	833 318,62	142 771,16	690 547,46	28 192,54
67					
TOTAL	13 829 620,00	13 840 759,18	223 495,77	13 617 263,41	212 356,59
023	84 660,00				84 660,00
042	3 025 867,93	2 815 337,82	52 817,66	2 762 520,16	263 347,77
TOTAL	3 110 527,93	2 815 337,82	52 817,66	2 762 520,16	348 007,77
TOTAL GENERAL	16 940 147,93	16 656 097,00	276 313,43	16 379 783,57	560 364,36

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges	320 000,00	14 180,00	334 180,00
70	Comptes de produits	515 000,00		515 000,00
74	Contributions et participations	13 877 036,00	348 106,00	14 225 142,00
75	Autres produits de gestion courante		123,89	123,89
76	Produits financiers	100,00		100,00
77	Produits exceptionnels	71 549,00	238 788,00	310 337,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	14 783 685,00	601 197,89	15 384 882,89
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 444 865,00	10 752,93	1 455 617,93
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 444 865,00	10 752,93	1 455 617,93
002	Résultat de fonctionnement reporté		99 647,11	99 647,11
TOTAL GENERAL		16 228 550,00	711 597,93	16 940 147,93



ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
013	334 180,00	281 863,22	6 937,88	274 925,34	59 254,66
70	515 000,00	574 996,17	21 669,48	553 326,69	-38 326,69
74	14 225 142,00	14 209 815,67		14 209 815,67	15 326,33
75	123,89	373,00		373,00	-249,11
76	100,00				100,00
77	310 337,00	176 536,54		176 536,54	133 800,46
TOTAL	15 384 882,89	15 243 584,60	28 607,36	15 214 977,24	169 905,65
042	1 455 617,93	1 415 389,77		1 415 389,77	40 228,16
TOTAL	1 455 617,93	1 415 389,77		1 415 389,77	40 228,16
002	99 647,11				99 647,11
TOTAL GENERAL	16 940 147,93	16 658 974,37	28 607,36	16 630 367,01	309 780,92

004090

P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC



GED

Etat II-4
Exercice 201319900 S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 - 2
1318	Autres	5 000,00		5 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	5 000,00		5 000,00
1641	Emprunts en euros	663 549,20		663 549,20
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	206 396,82		206 396,82
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	869 946,02		869 946,02
2031	Frais d'études	1 130,22		1 130,22
2033	Frais d'insertion	4 843,80		4 843,80
205	Concessions et droits similaires brevets	104 251,28		104 251,28
208	Autres immobilisations incorporelles	86 315,27		86 315,27
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	196 540,57		196 540,57
20412	Bâtiments et installations	16 271,40		16 271,40
SOUS-TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'équipement versées	16 271,40		16 271,40
21312	Centres d'incendie et de secours	92 228,54		92 228,54
21531	Réseaux de transmission	29 855,82		29 855,82
21532	Réseaux d'alerte	33 536,20		33 536,20
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	2 329 588,64		2 329 588,64
21562	Matériel non mobile d'incendie et de secours	295 294,03	401,14	294 892,89
21578	Autre matériel et outillage technique	11 432,29		11 432,29
2183	Matériel informatique	76 613,51		76 613,51
2184	Autres matériels de bureau et mobilier	70 082,92		70 082,92
2188	Autres	160 456,46		160 456,46
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	3 099 088,41	401,14	3 098 687,27
2312	Terrains	88 444,44		88 444,44
231312	Centres d'incendie et de secours	611 907,26	85 430,52	526 476,74

004090

P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC



GED

Etat II-4
Exercice 2013

19900 S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT -DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	700 351,70	85 430,52	614 921,18
275	Dépôts et cautionnements versés	640,00		640,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	640,00		640,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	4 887 838,10	85 831,66	4 802 006,44
Programme n° 2157811	Autre matériel et outillage technique	2 942,99		2 942,99
Programme n° 218411	Autres matériels de bureau et mobilier	171,29		171,29
Programme n° 23131211	Centres d'incendieet de secours	734 078,85		734 078,85
SOUS-TOTAL OPERATION n° 11	Programme d'équipementn° 11	737 193,13		737 193,13
Programme n° 23131213	Centres d'incendieet de secours	3 002,48		3 002,48
SOUS-TOTAL OPERATION n° 13	Programme d'équipementn° 13	3 002,48		3 002,48
Programme n° 23131214	Centres d'incendieet de secours	28 312,18		28 312,18
SOUS-TOTAL OPERATION n° 14	Programme d'équipementn° 14	28 312,18		28 312,18
Programme n° 23131215	Centres d'incendieet de secours	25 114,75		25 114,75
SOUS-TOTAL OPERATION n° 15	Programme d'équipementn° 15	25 114,75		25 114,75
Programme n° 203117	Frais d'études	41 650,87		41 650,87
Programme n° 203317	Frais d'insertion	1 937,52		1 937,52
Programme n° 20517	Concessions et droits similaires brevets	97 566,70		97 566,70
Programme n° 2153117	Réseaux de transmission	1 132 884,89		1 132 884,89
Programme n° 2157817	Autre matériel et outillage technique	187,44		187,44
Programme n° 218317	Matériel informatique	11 193,13		11 193,13
Programme n° 218417	Autres matériels de bureau et mobilier	29 780,40		29 780,40
Programme n° 23131217	Centres d'incendieet de secours	463 295,07	17 499,24	445 795,83
SOUS-TOTAL OPERATION n° 17	Programme d'équipementn° 17	1 778 496,02	17 499,24	1 760 996,78
Programme n° 23131218	Centres d'incendieet de secours	300,00		300,00

004090

P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC



G E D

Etat II-4
Exercice 2013

19900 S.D.I.S DES A.H.P –BUDGET PRINC
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT –DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 – 2
SOUS-TOTAL OPERATION n° 18	Programme d'équipement n° 18	300,00		300,00
Programme n° 203319	Frais d'insertion	538,20		538,20
Programme n° 2156119	Matériel mobile d'incendie et de secours	4 151,85		4 151,85
SOUS-TOTAL OPERATION n° 19	Programme d'équipement n° 19	4 690,05		4 690,05
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTÉS PAR OPERATIONS	2 577 108,61	17 499,24	2 559 609,37
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	7 464 946,71	103 330,90	7 361 615,81
102291	Reprise sur fonds compensation TVA	720 000,00		720 000,00
13911	Subventions d'équipement transférées au	31 200,00		31 200,00
13915	Subventions d'équipement transférées au	4 000,00		4 000,00
13918	Subventions d'équipement transférées au	2 200,00		2 200,00
13931	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	256 380,40		256 380,40
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immob	78 467,93		78 467,93
198	Neutralisation des Amortissements	323 141,44		323 141,44
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 415 389,77		1 415 389,77
205	Concessions et droits similaires brevets	70,00		70,00
21312	Centres d'incendie et de secours	112 098,82		112 098,82
21531	Réseaux de transmission	215,00		215,00
21532	Réseaux d'alerte	185,00		185,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	5 995,35		5 995,35
21562	Matériel non mobile d'incendie et de sec	390,00		390,00
2183	Matériel informatique	896,76		896,76
2184	Autres matériels de bureau et mobilier	70,00		70,00
2188	Autres	1 165,00		1 165,00
231312	Centres d'incendie et de secours	76 930,79	649,82	76 280,97

004090

P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC



G E D

Etat II-4
Exercice 2013

19900 S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT -DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	198 016,72	649,82	197 366,90
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 613 406,49	649,82	1 612 756,67
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	9 078 353,20	103 980,72	8 974 372,48

004090

P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC



GED

Etat II-4
Exercice 201319900 S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT -RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 -2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (792 955,00		792 955,00
10251	Dons et legs en capital	5 000,00		5 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	797 955,00		797 955,00
1321	Etat et Etablissements Nationaux	27 750,00		27 750,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	27 750,00		27 750,00
1641	Emprunts en euros	4 080 000,00	100 000,00	3 980 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	4 080 000,00	100 000,00	3 980 000,00
2033	Frais d'insertion	7 941,08		7 941,08
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	7 941,08		7 941,08
275	Dépôts et cautionnements versés	640,00		640,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	640,00		640,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	4 914 286,08	100 000,00	4 814 286,08
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 914 286,08	100 000,00	4 814 286,08
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immob	110 588,10		110 588,10
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	95 061,51		95 061,51
2182	Matériel de transport	4 878,32		4 878,32
2805	Concessions et droits similaires brevets	23 248,35		23 248,35
281311	Bâtiments administratifs	27 265,63		27 265,63
281312	Centres d'incendie et de secours	295 875,81		295 875,81
281531	Réseaux de transmission	94 679,64		94 679,64
281532	Réseaux d'alerte	56 634,40		56 634,40
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	1 341 921,36		1 341 921,36
281562	Matériel non mobile d'incendie et de sec	201 455,89		201 455,89
281568	Amortissements autre matériel d'incendie	1 000,00		1 000,00

004090

P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC



G E D

Etat II-4
Exercice 2013

19900 S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT -RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 - 2
281571	Amortissements ateliers	813,28		813,28
281578	Amortissements autre matériel et outilla	27 877,97		27 877,97
28182	Matériel de transport	109 263,32	52 817,66	56 445,66
28183	Matériel informatique	28 227,84		28 227,84
28184	Autres matériels de bureau et mobilier	42 855,35		42 855,35
28188	Amortissements autres	353 691,05		353 691,05
SOUS-TOTALOPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	2 815 337,82	52 817,66	2 762 520,16
2031	Frais d'études	72 514,68		72 514,68
2033	Frais d'insertion	20 869,19	649,82	20 219,37
20412	Bâtiments et installations	61 454,64		61 454,64
27634	Communes	43 178,21		43 178,21
SOUS-TOTALOPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	198 016,72	649,82	197 366,90
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 013 354,54	53 467,48	2 959 887,06
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	7 927 640,62	153 467,48	7 774 173,14

004090

P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC



G E D

Etat II-4
Exercice 201319900 S.D.I.S DES A.H.P –BUDGET PRINC
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT –DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 – 2
60611	Eau et assainissement	25 732,78		25 732,78
60612	Energie –électricité	300 119,32		300 119,32
60613	Chauffage urbain	59 108,44	589,24	58 519,20
60621	Combustibles	32 140,15		32 140,15
60622	Carburants	290 239,69		290 239,69
60623	Alimentation	256 639,44	155,59	256 483,85
60628	Autres fournitures non stockées	3 269,43		3 269,43
60631	Fournitures d'entretien	12 108,57		12 108,57
60632	Fournitures de petit équipement	119 547,79	321,49	119 226,30
60636	Habillement et vêtements de travail	14 275,08		14 275,08
6064	Fournitures administratives	72 896,12		72 896,12
60661	Médicaments	1 634,71		1 634,71
60662	Vaccins et sérums	903,74		903,74
60668	Autres produits pharmaceutiques	41 126,57		41 126,57
6067	Produits d'intervention	19 595,51		19 595,51
6068	Autres matières et fournitures	6 307,01		6 307,01
6132	Locations immobilières	120 259,58	340,00	119 919,58
6135	Locations mobilières	331 717,27		331 717,27
61521	Terrains	5 632,00		5 632,00
61522	Bâtiments	63 950,24		63 950,24
61551	Matériel roulant	300 677,30		300 677,30
61558	Autres biens mobiliers	57 336,48		57 336,48
6156	Maintenance	260 376,48		260 376,48
616	Primes d'assurance	258 835,08		258 835,08

004090

P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC



GED

Etat II-4
Exercice 2013

19900 S.D.I.S DES A.H.P –BUDGET PRINC

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT –DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 – 2
617	Etudes et recherches	7 941,08		7 941,08
61821	Documentation générale et technique abon	8 549,67		8 549,67
61828	Autres	12 637,65		12 637,65
6184	Versements à des organismes de formation	261 294,19	5 803,00	255 491,19
6185	Frais de colloques séminaires conférence	45,75		45,75
6188	Autres frais divers	28 287,94		28 287,94
6225	Indemnités au comptable et aux régisseur	1 906,23		1 906,23
6226	Honoraires	25 213,26		25 213,26
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 411,15		20 411,15
6231	Annonces et insertions	6 464,38	1 076,40	5 387,98
6232	Fêtes et cérémonies	21 661,64		21 661,64
6236	Catalogues –imprimés et publications	9 302,38		9 302,38
6238	Divers	298,04		298,04
6241	Transports de biens	5 508,75		5 508,75
6247	Transports collectifs du personnel	1 660,00		1 660,00
6251	Voyages déplacements et missions	158 346,26		158 346,26
6255	Frais de déménagement	1 684,54		1 684,54
6261	Frais d'affranchissement	27 539,55		27 539,55
6262	Frais de télécommunications	171 523,96		171 523,96
6283	Frais de nettoyage des locaux	143 266,27		143 266,27
62878	Remboursement de frais à des tiers	931,83		931,83
63513	Autres impôts locaux	392,00		392,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	4 057,50		4 057,50
637	Autres impôts taxes et versements assimi	2 571,19		2 571,19

004090

P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC



G E D

Etat II-4
Exercice 201319900 S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT -DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	3 575 923,99	8 285,72	3 567 638,27
6218	Autre personnel extérieur	10 602,19	8 581,82	2 020,37
6331	Versement de transport	12 208,78		12 208,78
6332	Cotisations versées au FNAL	10 998,94		10 998,94
6336	Cotisations au cnfpt et au centre de ges	46 055,51		46 055,51
64111	Rémunération principale	2 229 697,21		2 229 697,21
64112	Supplément familial de traitement et ind	35 731,73		35 731,73
64113	N B I	13 138,43		13 138,43
64118	Autres indemnités	954 756,26		954 756,26
64131	Rémunérations	87 314,02		87 314,02
64141	Vacations versées aux sapeurs pompiers v	3 025 065,77	59,60	3 025 006,17
64145	Vacations versées aux employeurs	364,50		364,50
64146	Service de santé	76 977,66		76 977,66
64148	Autres vacances	626 954,96		626 954,96
64168	Autres emplois aidés	16 626,85		16 626,85
6417	Rémunérations des apprentis	23 363,05		23 363,05
6451	Cotisations à l'URSSAF	387 887,56		387 887,56
6453	Cotisations aux caisses de retraite	871 112,30	63 797,47	807 314,83
6454	Cotisations aux ASSEDIC	5 210,94		5 210,94
6455	Cotisations pour assurance du personnel	92 232,21		92 232,21
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	533 625,00		533 625,00
646	Allocation de vétérance	229 351,49		229 351,49
6475	Medecine du travail pharmacie	5 247,08		5 247,08
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	9 294 522,44	72 438,89	9 222 083,55

004090

P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC



GED

Etat II-4
Exercice 2013

19900 S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT -DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 - 2
6531	Indemnités	22 808,88		22 808,88
6541	Créances admises en non-valeur	3 173,64		3 173,64
6558	Autres contributions obligatoires	16 375,00		16 375,00
6573	Subvention de fonctionnement aux organes	8 329,72		8 329,72
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	86 306,89		86 306,89
SOUS-TOTALCHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	136 994,13		136 994,13
66111	Intérêts réglés à l'échéance	684 536,91		684 536,91
66112	Intérêts -rattachement des icene	139 097,68	142 771,16	-3 673,48
668	Autres charges financières	9 684,03		9 684,03
SOUS-TOTALCHAPITRE 66	Charges financières	833 318,62	142 771,16	690 547,46
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	13 840 759,18	223 495,77	13 617 263,41
675	Valeurs comptables des immobilisations c	99 939,83		99 939,83
6761	Differences sur realisations (positives)	110 588,10		110 588,10
6811	Dotations aux Amortissements des immobil	2 604 809,89	52 817,66	2 551 992,23
SOUS-TOTALOPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	2 815 337,82	52 817,66	2 762 520,16
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 815 337,82	52 817,66	2 762 520,16
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	16 656 097,00	276 313,43	16 379 783,57

004090

P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC



GED

Etat II-4
Exercice 201319900 S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT -RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	281 863,22	6 937,88	274 925,34
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	281 863,22	6 937,88	274 925,34
7061	Interventions soumises à facturation (ar	1 100,00		1 100,00
70878	Par des tiers	573 896,17	21 669,48	552 226,69
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Comptes de produits	574 996,17	21 669,48	553 326,69
74718	Autres	11 270,77		11 270,77
7473	Département	8 132 452,00		8 132 452,00
7474	Communes	5 269 110,84		5 269 110,84
7475	Groupements de Collectivités	796 982,06		796 982,06
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Contributions et participations	14 209 815,67		14 209 815,67
758	Produits divers de gestion courante	373,00		373,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	373,00		373,00
7711	Dédits et pénalités perçus	37 462,23		37 462,23
775	Produits des cessions d'immobilisations	132 060,00		132 060,00
7788	Produits exceptionnels divers	7 014,31		7 014,31
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	176 536,54		176 536,54
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	15 243 584,60	28 607,36	15 214 977,24
7761	Différences sur réalisations (negatives)	78 467,93		78 467,93
7768	Neutralisation des Amortissements	323 141,44		323 141,44
777	Quote-part des subventions d'investissem	1 013 780,40		1 013 780,40
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 415 389,77		1 415 389,77
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 415 389,77		1 415 389,77
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	16 658 974,37	28 607,36	16 630 367,01

**COMPTABILITE
DES DENIERS ET VALEURS**

19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		3 971 140,98						3 971 140,98		3 971 140,98
10222	FCTVA		6 370 430,75	4 897,77		792 955,00		7 168 283,52		7 168 283,52	7 168 283,52
10228	Autres fonds globalisés		1 091 684,78					1 091 684,78		1 091 684,78	1 091 684,78
102291	Reprise sur FCTVA	3 108 155,00				720 000,00		3 828 155,00		3 828 155,00	3 828 155,00
102292	Reprise sur autres fonds globalisés	130 210,00						130 210,00		130 210,00	130 210,00
	Sous Total compte 10229	3 238 365,00				720 000,00		3 958 365,00		3 958 365,00	3 958 365,00
	Sous Total compte 1022	3 238 365,00				720 000,00		3 958 365,00		3 958 365,00	3 958 365,00
		7 462 115,53		4 897,77		792 955,00		8 259 968,30		8 259 968,30	4 301 603,30
10251	Dons et legs en capital		3 277,65				5 000,00	8 277,65		8 277,65	8 277,65
	Sous Total compte 1025		3 277,65				5 000,00	8 277,65		8 277,65	8 277,65
1027	Mise a disposition (chez le benefici aire)		8 212 618,33					8 212 618,33		8 212 618,33	8 212 618,33
	Sous Total compte 102	3 238 365,00				720 000,00		3 958 365,00		3 958 365,00	3 958 365,00
		19 649 152,49		4 897,77		797 955,00		20 452 005,26		20 452 005,26	16 493 640,26
1068	Excedents fonctionnement capitalises		762 599,74					762 599,74		762 599,74	762 599,74
	Sous Total compte 106		762 599,74					762 599,74		762 599,74	762 599,74



19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 10	3 238 365,00	20 411 752,23		4 897,77	720 000,00	797 955,00	3 958 365,00	21 214 605,00		17 256 240,00
110	Report à nouveau solde créditeur		333 370,15	233 723,04				233 723,04	333 370,15		99 647,11
	Sous Total compte 11		333 370,15	233 723,04				233 723,04	333 370,15		99 647,11
12	Résultat exercice excéd déficit	233 723,04			233 723,04			233 723,04	233 723,04		0,00
	Sous Total compte 12	233 723,04			233 723,04			233 723,04	233 723,04		0,00
1311	Etat et EPN		1 032 030,50					1 032 030,50			1 032 030,50
1313	Dépt		4 897,77	4 897,77				4 897,77	4 897,77		0,00
1315	Grp coll		4 000,00						4 000,00		4 000,00
1318	Autres		7 200,00			5 000,00		5 000,00	7 200,00		2 200,00
	Sous Total compte 131		1 048 128,27	4 897,77		5 000,00		9 897,77	1 048 128,27		1 038 230,50
1321	Etat et EPN		109 017,10				27 750,00		136 767,10		136 767,10
1327	Fonds européens		53 280,00						53 280,00		53 280,00
	Sous Total compte 132		162 297,10				27 750,00		190 047,10		190 047,10

19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1331	Fonds d'aide à l'investissement des S DIS		1 986 954,59						1 986 954,59		1 986 954,59
	Sous Total compte 133		1 986 954,59						1 986 954,59		1 986 954,59
13911	Subv équipt transf -Etat EPN	58 920,00				31 200,00		90 120,00		90 120,00	
13915	Subv équipt transf -Grp coll					4 000,00		4 000,00		4 000,00	
13918	Subv équipt transf autres					2 200,00		2 200,00		2 200,00	
	Sous Total compte 1391	58 920,00				37 400,00		96 320,00		96 320,00	
13931	Fonds d'aide à l'investissement des S DIS	1 434 350,45				256 380,40		1 690 730,85		1 690 730,85	
	Sous Total compte 1393	1 434 350,45				256 380,40		1 690 730,85		1 690 730,85	
	Sous Total compte 139	1 493 270,45				293 780,40		1 787 050,85		1 787 050,85	
	Sous Total compte 13	1 493 270,45		4 897,77		298 780,40		1 796 948,62			1 428 181,34
			3 197 379,96				27 750,00		3 225 129,96		
1641	Emprunts en euros					763 549,20		763 549,20			
			11 837 546,81			4 080 000,00		15 917 546,81		15 153 997,61	
16441	Opér afférentes à l'emprunt					206 396,82		206 396,82			
	Sous Total compte 1644		6 082 686,12			206 396,82		206 396,82		6 082 686,12	5 876 289,30
			6 082 686,12					6 082 686,12			5 876 289,30

19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 164		17 920 232,93			969 946,02	4 080 000,00	969 946,02	22 000 232,93		21 030 286,91
16884	Int sur empts étab crédit		142 771,16	142 771,16	139 097,68			142 771,16	281 868,84		139 097,68
	Sous Total compte 1688		142 771,16	142 771,16	139 097,68			142 771,16	281 868,84		139 097,68
	Sous Total compte 168		142 771,16	142 771,16	139 097,68			142 771,16	281 868,84		139 097,68
	Sous Total compte 16		18 063 004,09	142 771,16	139 097,68	969 946,02	4 080 000,00	1 112 717,18	22 282 101,77		21 169 384,59
192	Plus ou moins-valuecess d'immo		185 521,87			78 467,93	110 588,10	78 467,93	296 109,97		217 642,04
193	Autres diff sur réalisation immob	18 700,08						18 700,08		18 700,08	
198	Neutralisation des amortisEMENTS	1 524 873,29				323 141,44		1 848 014,73		1 848 014,73	
	Sous Total compte 19	1 543 573,37				401 609,37	110 588,10	1 945 182,74	296 109,97		1 649 072,77
	Total classe 1	6 508 931,86		381 391,97		2 390 335,79	5 016 293,10	9 280 659,62	47 585 039,89		45 916 510,93
			42 191 028,30		377 718,49						
2031	Frais d'études	72 514,68				42 781,09	72 514,68	115 295,77	72 514,68		42 781,09
2033	Frais d'insertion	45 198,91				7 969,34	28 810,27	53 168,25	28 810,27		24 357,98
	Sous Total compte 203	117 713,59				50 750,43	101 324,95	168 464,02	101 324,95		67 139,07

19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
20412	Bâtiments et installations	61 454,64				16 271,40		77 726,04		16 271,40	
	Sous Total compte 2041	61 454,64				16 271,40	61 454,64	77 726,04	61 454,64	16 271,40	
	Sous Total compte 204	61 454,64				16 271,40	61 454,64	77 726,04	61 454,64	16 271,40	
205	Concessions droits similaires brevets	254 523,51				201 887,98		456 411,49		456 411,49	
208	Autres immobilisations incorporelles					86 315,27		86 315,27		86 315,27	
	Sous Total compte 20	433 691,74				355 225,08	162 779,59	788 916,82	162 779,59	626 137,33	
2115	Terrains bâtis	499 782,42						499 782,42		499 782,42	
	Sous Total compte 211	499 782,42						499 782,42		499 782,42	
2128	Autres agençt et aménagt terrains	22 266,20						22 266,20		22 266,20	
	Sous Total compte 212	22 266,20						22 266,20		22 266,20	
21311	Batiments administratifs	1 329 735,83						1 329 735,83		1 329 735,83	
21312	Centres d'incendiet de secours	14 931 047,50		3 176 536,96		204 327,36		18 311 911,82		18 311 911,82	
	Sous Total compte 2131	16 260 783,33		3 176 536,96		204 327,36		19 641 647,65		19 641 647,65	

19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 213	16 260 783,33		3 176 536,96		204 327,36		19 641 647,65		19 641 647,65	
21531	Réseaux transmission	1 418 503,49				1 162 955,71		2 581 459,20		2 581 459,20	
21532	Réseaux alerte	748 745,15				33 721,20		782 466,35		782 466,35	
21538	Autres réseaux	6 237,14						6 237,14		6 237,14	
	Sous Total compte 2153	2 173 485,78				1 196 676,91		3 370 162,69		3 370 162,69	
21561	Mat mobile d'incendie et de secours	25 080 134,51				2 339 735,84		27 419 870,35		26 588 374,57	
				736 434,27		95 061,51		831 495,78			
21562	Mat non mobile incendie et secours	1 678 911,84				295 684,03		1 974 595,87		1 974 194,73	
						401,14		401,14			
21568	Autre mat incendie et secours	10 715,21						10 715,21		10 715,21	
	Sous Total compte 2156	26 769 761,56				2 635 419,87		29 405 181,43		28 573 284,51	
				736 434,27		95 462,65		831 896,92			
21571	Ateliers	8 170,43						8 170,43		8 170,43	
21578	Autre mat outil techn	560 373,28				14 562,72		574 936,00		574 936,00	
	Sous Total compte 2157	568 543,71				14 562,72		583 106,43		583 106,43	
	Sous Total compte 215	29 511 791,05				3 846 659,50		33 358 450,55		32 526 553,63	
				736 434,27		95 462,65		831 896,92			

19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2182	Mat de transport	3 779 835,99			925 357,02		4 878,32	3 779 835,99	930 235,34	2 849 600,65	
2183	Mat informatique	233 186,33				88 703,40		321 889,73		321 889,73	
2184	Autres mat de bureau et mobilier	453 052,29				100 104,61		553 156,90		553 156,90	
2188	Autres	2 379 794,87				161 621,46		2 541 416,33		2 541 416,33	
	Sous Total compte 218	6 845 869,48			925 357,02		4 878,32	7 196 298,95	930 235,34	6 266 063,61	
	Sous Total compte 21	53 140 492,48		3 176 536,96		4 401 416,33		60 718 445,77		58 956 313,51	
				1 661 791,29		100 340,97		1 762 132,26			
2312	Terrains	5 716,88				88 444,44		94 161,32		94 161,32	
231312	Centres d'incendieet de secours	2 563 142,33				1 942 941,38		4 506 083,71		1 225 967,17	
	Sous Total compte 23131	2 563 142,33			3 176 536,96		103 579,58	4 506 083,71	3 280 116,54	1 225 967,17	
	Sous Total compte 2313	2 563 142,33			3 176 536,96		103 579,58	4 506 083,71	3 280 116,54	1 225 967,17	
231531	Réseaux transmission	65,00						65,00		65,00	
231532	Réseaux alerte	65,00						65,00		65,00	
	Sous Total compte 23153	130,00						130,00		130,00	

19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
231561	Mat mobile d'incendie et de secours	1 917,85						1 917,85		1 917,85	
231562	Mat non mobile incendie et secours	120,00						120,00		120,00	
	Sous Total compte 23156	2 037,85						2 037,85		2 037,85	
	Sous Total compte 2315	2 167,85						2 167,85		2 167,85	
23183	Mat informatique	165,26						165,26		165,26	
23188	Autres	1 065,00						1 065,00		1 065,00	
	Sous Total compte 2318	1 230,26						1 230,26		1 230,26	
	Sous Total compte 231	2 572 257,32				2 031 385,82		4 603 643,14		1 323 526,60	
				3 176 536,96		103 579,58		3 280 116,54			
238	Avances versées cdes immob corpo	3 398,11						3 398,11		3 398,11	
	Sous Total compte 23	2 575 655,43				2 031 385,82		4 607 041,25		1 326 924,71	
				3 176 536,96		103 579,58		3 280 116,54			
275	Dépôts et cautionnements versés	642,45				640,00		1 282,45		642,45	
							640,00		640,00		
27634	Cnes	43 178,21					43 178,21	43 178,21			0,00
	Sous Total compte 2763	43 178,21					43 178,21	43 178,21			0,00
							43 178,21	43 178,21			0,00

19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 276	43 178,21				43 178,21		43 178,21	43 178,21		0,00
	Sous Total compte 27	43 820,66			640,00	43 818,21		44 460,66	43 818,21	642,45	
2805	Cessions droits similaires brevets		142 536,32			23 248,35		165 784,67		165 784,67	
	Sous Total compte 280		142 536,32			23 248,35		165 784,67		165 784,67	
281311	Bâts administratifs		252 338,62			27 265,63		279 604,25		279 604,25	
281312	Centres d'incendiet de secours		1 743 389,00			295 875,81		2 039 264,81		2 039 264,81	
	Sous Total compte 28131		1 995 727,62			323 141,44		2 318 869,06		2 318 869,06	
	Sous Total compte 2813		1 995 727,62			323 141,44		2 318 869,06		2 318 869,06	
281531	Réseaux transmission		1 147 808,94			94 679,64		1 242 488,58		1 242 488,58	
281532	Réseaux alerte		602 111,55			56 634,40		658 745,95		658 745,95	
281538	Autres réseaux		6 237,13					6 237,13		6 237,13	
	Sous Total compte 28153		1 756 157,62			151 314,04		1 907 471,66		1 907 471,66	
281561	Mat mobile d'incendiet de secours		10 913 148,01	736 434,27		1 341 921,36		736 434,27	12 255 069,37	11 518 635,10	

19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281562	Mat non mobile incendie et secours		845 321,63				201 455,89		1 046 777,52		1 046 777,52
281568	Amort autre mat incendie et secours		7 715,21				1 000,00		8 715,21		8 715,21
	Sous Total compte 28156			736 434,27				736 434,27			
		11 766 184,85				1 544 377,25			13 310 562,10		12 574 127,83
281571	Amort ateliers		6 557,13				813,28		7 370,41		7 370,41
281578	Amort autre mat outil techn		500 762,63				27 877,97		528 640,60		528 640,60
	Sous Total compte 28157						28 691,25		536 011,01		536 011,01
	Sous Total compte 2815			736 434,27				736 434,27			
		14 029 662,23				1 724 382,54			15 754 044,77		15 017 610,50
28182	Mat de transport		3 672 983,06	925 357,02		52 817,66		978 174,68			2 804 071,70
28183	Mat informatique		119 549,91				28 227,84		147 777,75		147 777,75
28184	Autres mat de bureau et mobilier		281 335,54				42 855,35		324 190,89		324 190,89
28188	Amort autres		1 734 877,73				353 691,05		2 088 568,78		2 088 568,78
	Sous Total compte 2818			925 357,02		52 817,66		978 174,68			
		5 808 746,24				534 037,56			6 342 783,80		5 364 609,12
	Sous Total compte 281			1 661 791,29		52 817,66		1 714 608,95			22 701 088,68
		21 834 136,09				2 581 561,54			24 415 697,63		

19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 28		21 976 672,41	1 661 791,29		52 817,66		1 714 608,95			22 866 873,35
	Total classe 2	56 193 660,31	21 976 672,41	4 838 328,25	4 838 328,25	6 841 484,89	3 015 328,24	67 873 473,45	29 830 328,90	60 910 017,90	22 866 873,35
4011	Fournisseurs			3 411 744,43	3 411 744,43			3 411 744,43	3 411 744,43		0,00
	Sous Total compte 401			3 411 744,43	3 411 744,43			3 411 744,43	3 411 744,43		0,00
4041	Fournis immob			7 233 683,76	7 654 633,10			7 233 683,76	7 654 633,10		420 949,34
40471	Fournis immob - Retenues de garantie		26 132,51	18 214,40	31 412,57			18 214,40	57 545,08		39 330,68
40472	Fournisseurs d'immo-Cession, opposit ion			1 080 903,81	1 080 903,81			1 080 903,81	1 080 903,81		0,00
	Sous Total compte 4047		26 132,51	1 099 118,21	1 112 316,38			1 099 118,21	1 138 448,89		39 330,68
	Sous Total compte 404		26 132,51	8 332 801,97	8 766 949,48			8 332 801,97	8 793 081,99		460 280,02
	Sous Total compte 40		26 132,51	11 744 546,40	12 178 693,91			11 744 546,40	12 204 826,42		460 280,02
4111	Redevables - amiable	201 122,25		575 339,32	620 620,07			776 461,57	620 620,07	155 841,50	
4116	Redevables - contentieux	183 643,81		24 675,91	101 619,66			128 319,72	101 619,66	26 700,06	
	Sous Total compte 411	384 766,06		600 015,23	722 239,73			904 781,29	722 239,73	182 541,56	

19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
41211	Cnes et EPCI -amiable	7 883,29			7 883,29			7 883,29			0,00
	Sous Total compte 4121	7 883,29			7 883,29			7 883,29			0,00
41221	Contrib finan Dépt -amiable			5 269 110,84				5 269 110,84			0,03
				5 269 110,81				5 269 110,81			
41226	Contrib fin Dépt -contentieux			772 582,68				772 582,68			0,00
	Sous Total compte 4122			6 041 693,52				6 041 693,52			0,03
				6 041 693,49				6 041 693,49			
	Sous Total compte 412	7 883,29		6 041 693,52				6 049 576,81			0,03
				6 049 576,78				6 049 576,78			
	Sous Total compte 41	312 649,35		6 641 708,75				6 954 358,10			182 541,59
				6 771 816,51				6 771 816,51			
421	Personnel -rémunérations dues			6 804 521,48				6 804 521,48			0,00
				6 804 521,48				6 804 521,48			
427	Personnel -oppositiens			22 291,18				22 291,18			0,00
				22 291,18				22 291,18			
	Sous Total compte 42			6 826 812,66				6 826 812,66			0,00
				6 826 812,66				6 826 812,66			
431	Sécurité sociale			1 808 892,10				1 808 892,10			0,00
				1 808 892,10				1 808 892,10			
437	Autres organismes sociaux			624 876,76				624 876,76			0,00
				624 876,76				624 876,76			
	Sous Total compte 43			2 433 768,86				2 433 768,86			0,00
				2 433 768,86				2 433 768,86			

19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			8 965 951,96				8 965 951,96			0,00
				8 965 951,96				8 965 951,96			
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux	427 085,52		5 266 700,38				5 693 785,90		427 085,52	
				5 266 700,38				5 266 700,38			
	Sous Total compte 441	427 085,52		14 232 652,34				14 659 737,86		427 085,52	
				14 232 652,34				14 232 652,34			
4431	Opér particul avec Etat dépenses			8 329,72				8 329,72			0,00
				8 329,72				8 329,72			
4432	Opér particul avec Etat rec amiable			792 955,00				792 955,00			0,00
				792 955,00				792 955,00			
	Sous Total compte 443			801 284,72				801 284,72			0,00
				801 284,72				801 284,72			
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			68 559,83				68 559,83			0,00
				68 559,83				68 559,83			
	Sous Total compte 44	427 085,52		15 102 496,89				15 529 582,41		427 085,52	
				15 102 496,89				15 102 496,89			
4621	Créances cess immob - amiable			132 060,00				132 060,00			0,00
				132 060,00				132 060,00			
	Sous Total compte 462			132 060,00				132 060,00			0,00
				132 060,00				132 060,00			
466	Excédit de verSEMENT			25 288,47				25 288,47			0,00
				25 288,47				25 288,47			
46711	Autres comptes créditeurs			1 852 301,05				1 852 301,05			0,00
				1 852 301,05				1 852 301,05			
	Sous Total compte 4671			1 852 301,05				1 852 301,05			0,00
				1 852 301,05				1 852 301,05			

19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46721	Débiteurs divers - amiable	44 233,73		4 502 323,15				4 546 556,88		306 026,29	
				4 240 530,59				4 240 530,59			
	Sous Total compte 4672	44 233,73		4 502 323,15				4 546 556,88		306 026,29	
				4 240 530,59				4 240 530,59			
	Sous Total compte 467	44 233,73		6 354 624,20				6 398 857,93		306 026,29	
				6 092 831,64				6 092 831,64			
	Sous Total compte 46	44 233,73		6 511 972,67				6 556 206,40		306 026,29	
				6 250 180,11				6 250 180,11			
4712	Virements réimputés			14 624,36				14 624,36			
			2 093,87	12 530,49				14 624,36			0,00
47133	Ract : fonds d'emprunt			1 159 300,00				1 159 300,00			
				1 159 300,00				1 159 300,00			0,00
47134	Ract : subv			72 000,00				72 000,00			
				72 000,00				72 000,00			0,00
47138	Ract : autres			1 804 978,86				1 804 978,86			
				1 804 978,86				1 804 978,86			0,00
	Sous Total compte 4713			3 036 278,86				3 036 278,86			
				3 036 278,86				3 036 278,86			0,00
471411	Excédent à réimputer -pers physiques			100 000,00				100 000,00			
				100 000,00				100 000,00			0,00
471412	Excédent à réimputer -personnes morales			25 288,47				25 288,47			
				25 288,47				25 288,47			0,00
	Sous Total compte 47141			125 288,47				125 288,47			
				125 288,47				125 288,47			0,00
	Sous Total compte 4714			125 288,47				125 288,47			
				125 288,47				125 288,47			0,00

19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4718	Autres recettes à régulariser			3 247 169,73				3 247 169,73			
	Sous Total compte 471		2 093,87	3 247 169,73	6 423 361,42			3 247 169,73	6 423 361,42		0,00
47211	DACR -rembst annuités emprunts			267 949,23				267 949,23			0,00
	Sous Total compte 4721			267 949,23	267 949,23			267 949,23	267 949,23		0,00
4728	DACR -autres dépenses à régul			64 805,90				64 805,90			0,00
	Sous Total compte 472			64 805,90	64 805,90			64 805,90	64 805,90		0,00
	Sous Total compte 47		2 093,87	332 755,13	332 755,13			332 755,13	332 755,13		0,00
	Total classe 4	783 968,60	28 226,38	56 017 422,78	56 317 791,62			56 801 391,38	56 346 018,00	915 653,40	460 280,02
51172	Chèques impayés			50,39				50,39			0,00
	Sous Total compte 5117			50,39	50,39			50,39	50,39		0,00
	Sous Total compte 511			50,39	50,39			50,39	50,39		0,00
515	Compte au trésor	709 366,32		21 868 651,39				22 578 017,71		456 445,78	
				22 121 571,93				22 121 571,93			
51931	Lignes de crédit de trésorerie			1 463 450,00				1 463 450,00			
				1 863 450,00				1 863 450,00			400 000,00

19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Saldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 5193			1 463 450,00	1 863 450,00			1 463 450,00	1 863 450,00		400 000,00
	Sous Total compte 519			1 463 450,00	1 863 450,00			1 463 450,00	1 863 450,00		400 000,00
	Sous Total compte 51	709 366,32		23 332 151,78	23 985 072,32			24 041 518,10	23 985 072,32	56 445,78	
580	Opérations d'ordre budgétaires			4 482 211,79	4 482 211,79			4 482 211,79	4 482 211,79		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt			3 044,54	3 044,54			3 044,54	3 044,54		0,00
5872	Compte pivot - Admission en non valeur			3 173,64	3 173,64			3 173,64	3 173,64		0,00
	Sous Total compte 587			3 173,64	3 173,64			3 173,64	3 173,64		0,00
	Sous Total compte 58			4 488 429,97	4 488 429,97			4 488 429,97	4 488 429,97		0,00
	Total classe 5	709 366,32		27 820 581,75	28 473 502,29			28 529 948,07	28 473 502,29	456 445,78	400 000,00
60611	Eau et assainissement					25 732,78		25 732,78		25 732,78	
60612	Energie -électricité					300 119,32		300 119,32		300 119,32	
60613	Chauffage urbain					59 108,44	589,24	59 108,44	589,24	58 519,20	
	Sous Total compte 6061					384 960,54	589,24	384 960,54	589,24	384 371,30	

19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60621	Combustibles					32 140,15		32 140,15		32 140,15	
60622	Carburants					290 239,69		290 239,69		290 239,69	
60623	Alimentation					256 639,44		256 639,44		256 483,85	
60628	Autres fournis non sikées						155,59		155,59		
	Sous Total compte 6062					582 288,71	155,59	582 288,71	155,59	582 133,12	
60631	Fournitures d'entretien					12 108,57		12 108,57		12 108,57	
60632	Fournitures de petit équipement					119 547,79		119 547,79		119 226,30	
60636	Habillement et vêtements de travail					14 275,08		14 275,08		14 275,08	
	Sous Total compte 6063					145 931,44	321,49	145 931,44	321,49	145 609,95	
6064	Fournitures administratives					72 896,12		72 896,12		72 896,12	
60661	Médicaments					1 634,71		1 634,71		1 634,71	
60662	Vaccins et sérums					903,74		903,74		903,74	
60668	Autres produits pharmaceutiques					41 126,57		41 126,57		41 126,57	

19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6066					43 665,02		43 665,02		43 665,02	
6067	Produits d'intervention					19 595,51		19 595,51		19 595,51	
6068	Autres matières et fournitures					6 307,01		6 307,01		6 307,01	
	Sous Total compte 606					1 255 644,35		1 255 644,35		1 254 578,03	
	Sous Total compte 60					1 255 644,35	1 066,32	1 255 644,35	1 066,32	1 254 578,03	
6132	Locations immobilières					120 259,58		120 259,58		119 919,58	
6135	Locations mobilières						340,00		340,00		
	Sous Total compte 613					451 976,85		451 976,85		451 636,85	
61321	Terrains					5 632,00		5 632,00		5 632,00	
61522	Bâtiments					63 950,24		63 950,24		63 950,24	
	Sous Total compte 6152					69 582,24		69 582,24		69 582,24	
61551	Mat roulant					300 677,30		300 677,30		300 677,30	
61558	Autres biens mobiliers					57 336,48		57 336,48		57 336,48	

19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6155					358 013,78		358 013,78		358 013,78	
6156	Maintenance					260 376,48		260 376,48		260 376,48	
	Sous Total compte 615					687 972,50		687 972,50		687 972,50	
616	Primes d'assurances					258 835,08		258 835,08		258 835,08	
617	Etudes et recherches					7 941,08		7 941,08		7 941,08	
61821	Doc gale techn abonnements					8 549,67		8 549,67		8 549,67	
61828	Autres					12 637,65		12 637,65		12 637,65	
	Sous Total compte 6182					21 187,32		21 187,32		21 187,32	
6184	Verst à des organismes de formation					261 294,19		261 294,19		255 491,19	
6185	Frais de coll sémin confér congrés					45,75	5 803,00	45,75	5 803,00	45,75	
6188	Autres frais divers					28 287,94		28 287,94		28 287,94	
	Sous Total compte 618					310 815,20	5 803,00	310 815,20	5 803,00	305 012,20	
	Sous Total compte 61					1 717 540,71	6 143,00	1 717 540,71	6 143,00	1 711 397,71	

19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6218	Autre personnel extérieur					10 602,19		10 602,19		2 020,37	
	Sous Total compte 621					10 602,19	8 581,82	10 602,19	8 581,82	2 020,37	
6225	Indemnités au comptable et régisseurs					1 906,23		1 906,23		1 906,23	
6226	Honoraires					25 213,26		25 213,26		25 213,26	
6227	Frais d'actes et de contentieux					20 411,15		20 411,15		20 411,15	
	Sous Total compte 622					47 530,64		47 530,64		47 530,64	
6231	Annonces et insertions					6 464,38		6 464,38		5 387,98	
							1 076,40		1 076,40		
6232	Fêtes et cérémonies					21 661,64		21 661,64		21 661,64	
6236	Catalogues - imprimés et publications					9 302,38		9 302,38		9 302,38	
6238	Divers					298,04		298,04		298,04	
	Sous Total compte 623					37 726,44	1 076,40	37 726,44	1 076,40	36 650,04	
6241	Transports de biens					5 508,75		5 508,75		5 508,75	
6247	Transports collectifs du personnel					1 660,00		1 660,00		1 660,00	

19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 624					7 168,75		7 168,75		7 168,75	
6251	Voyages déplacements et missions					158 346,26		158 346,26		158 346,26	
6255	Frais de déménagement					1 684,54		1 684,54		1 684,54	
	Sous Total compte 625					160 030,80		160 030,80		160 030,80	
6261	Frais d'affranchissement					27 539,55		27 539,55		27 539,55	
6262	Frais de télécommunications					171 523,96		171 523,96		171 523,96	
	Sous Total compte 626					199 063,51		199 063,51		199 063,51	
6283	Frais de nettoyage des locaux					143 266,27		143 266,27		143 266,27	
62878	Rembst de frais à des tiers					931,83		931,83		931,83	
	Sous Total compte 6287					931,83		931,83		931,83	
	Sous Total compte 628					144 198,10		144 198,10		144 198,10	
	Sous Total compte 62					606 320,43		606 320,43		596 662,21	
							9 658,22		9 658,22		
6331	Verst de transport					12 208,78		12 208,78		12 208,78	



19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6332	Cotisations versées au FNAL					10 998,94		10 998,94		10 998,94	
6336	Cotisations au enpft et au centre de ges					46 055,51		46 055,51		46 055,51	
	Sous Total compte 633					69 263,23		69 263,23		69 263,23	
63513	Autres impôts locaux					392,00		392,00		392,00	
	Sous Total compte 6351					392,00		392,00		392,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules					4 057,50		4 057,50		4 057,50	
	Sous Total compte 635					4 449,50		4 449,50		4 449,50	
637	Autres impôts taxes et verSEMENTS ass im					2 571,19		2 571,19		2 571,19	
	Sous Total compte 63					76 283,92		76 283,92		76 283,92	
64111	Rémunération principale					2 229 697,21		2 229 697,21		2 229 697,21	
64112	SF et IR					35 731,73		35 731,73		35 731,73	
64113	NBI					13 138,43		13 138,43		13 138,43	
64118	Autres indemnités					954 756,26		954 756,26		954 756,26	

19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6411					3 233 323,63		3 233 323,63		3 233 323,63	
64131	Rémunérations					87 314,02		87 314,02		87 314,02	
	Sous Total compte 6413					87 314,02		87 314,02		87 314,02	
64141	Vacations versées aux sapeurs pompier s v					3 025 065,77		3 025 065,77		3 025 065,77	
64145	Vacations versées aux employeurs						59,60		59,60		
64146	Service de santé					364,50		364,50		364,50	
64148	Autres vacances					76 977,66		76 977,66		76 977,66	
	Sous Total compte 6414					626 954,96		626 954,96		626 954,96	
	Sous Total compte 6414					3 729 362,89		3 729 362,89		3 729 362,89	
64168	Autres emplois aidés						59,60		59,60		
	Sous Total compte 6416					16 626,85		16 626,85		16 626,85	
6417	Rémunérations des apprentis					16 626,85		16 626,85		16 626,85	
6419	Rembst sur rémunérations du persel					23 363,05		23 363,05		23 363,05	
	Sous Total compte 641					6 937,88		6 937,88		6 937,88	
	Sous Total compte 641					7 096 928,32		7 096 928,32		7 096 928,32	
							281 863,22		281 863,22		274 925,34
											6 815 005,50
							281 922,82		281 922,82		

19900 --S.D.I.S DES A.H.P --BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldés	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6451	Cotisations à l'URSSAF					387 887,56		387 887,56		387 887,56	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					871 112,30		871 112,30		807 314,83	
6454	Cotisations aux ASSEDIC						63 797,47		63 797,47		
6454	Cotisations aux ASSEDIC					5 210,94		5 210,94		5 210,94	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					92 232,21		92 232,21		92 232,21	
6458	Cotisations autres organismes sociaux					533 625,00		533 625,00		533 625,00	
	Sous Total compte 645					1 890 068,01		1 890 068,01		1 826 270,54	
							63 797,47		63 797,47		
646	Allocation de vétéran					229 351,49		229 351,49		229 351,49	
6475	Médecine du travail pharmacie					5 247,08		5 247,08		5 247,08	
	Sous Total compte 647					5 247,08		5 247,08		5 247,08	
	Sous Total compte 64					9 221 594,90		9 221 594,90		8 875 874,61	
							345 720,29		345 720,29		
6531	Indemnités					22 808,88		22 808,88		22 808,88	
	Sous Total compte 653					22 808,88		22 808,88		22 808,88	
6541	Créances admises en non-valeur					3 173,64		3 173,64		3 173,64	

19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 654					3 173,64		3 173,64		3 173,64	
6558	Autres contributions obligatoires					16 375,00		16 375,00		16 375,00	
	Sous Total compte 655					16 375,00		16 375,00		16 375,00	
6573	Subv fonction organ publ					8 329,72		8 329,72		8 329,72	
6574	subv de fonctionnement aux associ					86 306,89		86 306,89		86 306,89	
	Sous Total compte 657					94 636,61		94 636,61		94 636,61	
	Sous Total compte 65					136 994,13		136 994,13		136 994,13	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					684 536,91		684 536,91		684 536,91	
66112	Intérêts -rattachement des icac					139 097,68		139 097,68			
	Sous Total compte 6611					823 634,59	142 771,16	823 634,59	142 771,16	680 863,43	3 673,48
	Sous Total compte 661					823 634,59	142 771,16	823 634,59	142 771,16	680 863,43	
668	Autres charges financières					9 684,03		9 684,03		9 684,03	
	Sous Total compte 66					833 318,62	142 771,16	833 318,62	142 771,16	690 547,46	

19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
675	Valeurs comptables des immobilisations c					99 939,83		99 939,83		99 939,83	
6761	Différences sur réalisations (positives)					110 588,10		110 588,10		110 588,10	
	Sous Total compte 676					110 588,10		110 588,10		110 588,10	
	Sous Total compte 67					210 527,93		210 527,93		210 527,93	
6811	DA - immob incorp et corpo					2 604 809,89		2 604 809,89		2 551 992,23	
	Sous Total compte 681					2 604 809,89	52 817,66	2 604 809,89	52 817,66	2 551 992,23	
	Sous Total compte 68					2 604 809,89	52 817,66	2 604 809,89	52 817,66	2 551 992,23	
	Total classe 6					16 663 034,88	558 176,65	16 663 034,88	558 176,65	16 383 457,05	278 598,82
7061	Interv soumises à facturation 11424-42						1 100,00		1 100,00		1 100,00
	Sous Total compte 706						1 100,00		1 100,00		1 100,00
70878	Par des tiers					21 669,48		21 669,48			
	Sous Total compte 7087					21 669,48	573 896,17	21 669,48	573 896,17		552 226,69
	Sous Total compte 708					21 669,48	573 896,17	21 669,48	573 896,17		552 226,69

19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 70					21 669,48		21 669,48			
						574 996,17		574 996,17			553 326,69
74718	Autres					11 270,77		11 270,77			11 270,77
	Sous Total compte 7471					11 270,77		11 270,77			11 270,77
7473	Dépt					8 132 452,00		8 132 452,00			8 132 452,00
7474	Cnes					5 269 110,84		5 269 110,84			5 269 110,84
7475	Grp coll					796 982,06		796 982,06			796 982,06
	Sous Total compte 747					14 209 815,67		14 209 815,67			14 209 815,67
	Sous Total compte 74					14 209 815,67		14 209 815,67			14 209 815,67
758	Produits divers de gestion courante					373,00		373,00			373,00
	Sous Total compte 75					373,00		373,00			373,00
7711	Dédits et pénalités perçus					37 462,23		37 462,23			37 462,23
	Sous Total compte 771					37 462,23		37 462,23			37 462,23
775	Produits des cessions d'imobilisations					132 060,00		132 060,00			132 060,00

19900 -S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2013

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7761	Différences sur réalisations (negatives)					78 467,93		78 467,93		78 467,93	
7768	Neutralisation des amortissements					323 141,44		323 141,44		323 141,44	
	Sous Total compte 776					401 609,37		401 609,37		401 609,37	
777	Quote-part des subv d'investissements					1 013 780,40		1 013 780,40		1 013 780,40	
7788	Produits exceptionnels divers					7 014,31		7 014,31		7 014,31	
	Sous Total compte 778					7 014,31		7 014,31		7 014,31	
	Sous Total compte 77					1 591 926,31		1 591 926,31		1 591 926,31	
	Total classe 7					21 669,48		21 669,48		0,00	
						16 377 111,15		16 377 111,15		16 355 441,67	
	Total général	64 195 927,09		89 057 724,75		25 916 525,04		179 170 176,88		86 277 704,79	
		64 195 927,09		90 007 340,65		24 966 909,14		179 170 176,88		86 277 704,79	



19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRI
BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêté à la date du 31/12/2013

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créiteurs
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

004090
P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE



Exercice 2013

19900 S.D.I.S DES A.H.P –BUDGET PRINC
PAGE DE SIGNATURES

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

A , le

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de S.D.I.S DES A.H.P –BUDGET PRINC pendant l'année 2013 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A , le

Vu par qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le par l'organe délibérant.

A , le



19900 S.D.I.S DES A.H.P –BUDGET PRINC

PAGE DE SIGNATURES

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

A DIGNE-LES-BAINS

, le - 3 FEV. 2014

Par délégation de l'Administrateur Général
des Finances Publiques
Le Chef de poste

ERLICE BITTIAN

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de S.D.I.S DES A.H.P –BUDGET PRINC pendant l'année 2013 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

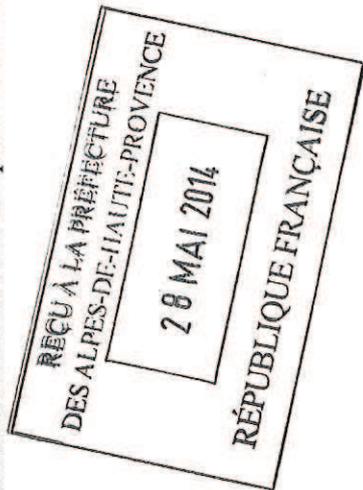
A

- 5 FEV. 2014

Violette REMONDY

Vu par

émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 27 Février 2014 par l'organe délibérant.



A Digne les Bains

, le 27 Février 2014

Le Président du CASDIS

Claude FIAERT

004090

P.DEP DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENC

19900 S.D.I.S DES A.H.P -BUDGET PRINC

Nombre de pages : 70

FIN DE DOCUMENT

REPUBLIQUE FRANCAISE

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE
DIGNE LES BAINS**

POSTE COMPTABLE DE : SDIS 04

M61

COMPTE ADMINISTRATIF

ANNEE : 2013



INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET**

	Mandats émis	Titres émis	REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	25 354 156,05	24 404 540,15	1 322 337,38	372 721,48
Fonctionnement (total)	16 379 783,57	16 630 367,01	002 99 647,11	350 230,55
Investissement (total)	8 974 372,48	7 774 173,14	001 1 222 690,27	22 490,93
Dont 1068		0,00		

RESTES A REALISER - DEPENSES

	Libellé	Dépenses engagées non mandatées

INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET

RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE =(A) + (B)		
Dépenses	Recettes	Solde (B)	EXCEDENT	DEFICIT	
I+II	0,00	III+IV	0,00	0,00	372 721,48
I	0,00	III	0,00	0,00	350 230,55
II	0,00	IV	0,00	0,00	22 490,93

RESTES A REALISER - RECETTES

	Libellé	Titres restant à émettre

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	I
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET	

TOTAL DU BUDGET

	MANDATS EMIS	TITRES EMIS
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	8 974 372,48 ✕	7 774 173,14 TS
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	16 379 783,57 f	16 630 367,01 TF
TOTAL DU BUDGET	25 354 156,05 T	24 404 540,15 T

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	TOTAL DES MANDATS EMIS		TOTAL DES TITRES EMIS	
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	REELLES ET MIXTES	ORDRE
SECTION D'INVESTISSEMENT	7 361 615,81 ✕	1 612 756,67 f ±	4 806 345,00 I	2 967 828,14 I
SECTION DE FONCTIONNEMENT	13 617 263,41 f	2 762 520,16 f	15 214 977,24 f	1 415 389,77 f
BUDGET	20 978 879,22 T	4 375 276,83 T	20 021 322,24 TS	4 383 217,91 T

POUR INFORMATION

	EN DEPENSES	EN RECETTES
REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS	D001	R001 1 222 690,27
	D002	R002 99 647,11

I - PRESENTATION GENERALE	I
1 - EQUILIBRE FINANCIER	A

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - REALISATIONS

(y compris restes à réaliser N-1)

DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
Gestion des services		Gestion des services	
011 Charges à caractère général.....	3 567 638,27	70 Produits des serv., du dom	553 326,69
012 Charges de personnel et frais ass	9 222 083,55	74 Contributions et participations.....	14 209 815,67
65 Autres harges de gestion courante	136 994,13	75 Autres prod. de gestion courante...	373,00
014 Atténuation de produits.....		013 Atténuation de charges.....	274 925,34
Total dépenses de gestion des serv.	I 12 926 715,95	Total recettes de gestion des serv.	II 15 038 440,70
Résultat courant financier = II-I.....		2 111 724,75	
66 Charges financières	III 690 547,46	76 Produits financiers	IV
Résultat financier = IV-III.....		-690 547,46	
67 charges exceptionnelles.....	V	77 produits exceptionnels.....	VI 176 536,54
Résultat exceptionnel = VI-V.....		176 536,54	
68 Dotations aux provisions		78 reprises sur provisions	
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	13 617 263,41	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	15 214 977,24
SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES : EXCEDENT.....		1 597 713,83	
		ou DEFICIT..... 0,00	

OPERATIONS D'ORDRE			
042 Opé d'ordre de trans. entre sect.	2 762 520,16	042 Opé d'ordre de trans. entre sect.	1 415 389,77
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	2 762 520,16	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 415 389,77
AUTOFINANCEMENT DEGAGE : POSITIF.....		1 347 130,39	
		NEGATIF..... 0,00	

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	16 379 783,57	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	16 630 367,01
---	----------------------	---	----------------------

POUR INFORMATIONS, RESULTAT REPORTE DE N-1			
D 002		R 002	99 647,11

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 379 783,57	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	16 730 014,12
---	----------------------	---	----------------------

I - PRESENTATION GENERALE	I
1 - EQUILIBRE FINANCIER	B

B - SECTION D' INVESTISSEMENT - REALISATIONS

(y compris restes à réaliser N-1)

DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES			
Dépenses d'équipement (20,21,23) (y compris programmes) 204 Subventions d'équipements versées 22 immobilisations reçues en affectati	6 469 758,39 16 271,40	Fonds propres d'origine externe (10) (FCTVA) 18 Compte de liaison : affectation 20, 21 et 23 immob. incorp. corp. ou cours 22 immobilisations reçues en affectati 26 Participations et créances rattachées à des participations 27 Autres immobilisations financières Subventions d'équipement reçues (13) Emprunts et dettes assimilées (16)	797 955,00 640,00 27 750,00 3 980 000,00
45 Travaux p/c de tiers Dépenses financières (c/10,13,16, 18,26,27)	875 586,02	45 Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte.	
TOTAL DEPENSES REELLES	7 361 615,81	TOTAL RECETTES REELLES	4 806 345,00
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT.....			2 555 270,81
(Dépenses réelles - Recettes réelles)			

OPERATIONS D'ORDRE			
040 Opé d'ordre de trans. entre sectio	1 159 009,37	040 Opé d'ordre de trans. entre sectio	2 662 580,33
041 Opérations patrimoniales	453 747,30	041 Opérations patrimoniales	305 247,81
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 612 756,67	TOTAL RECETTES D'ORDRE	2 967 828,14
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE :			1 355 071,47
(solde des opérations de section à section (précédé du signe - si négatif))			

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	8 974 372,48	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 774 173,14
--	---------------------	--	---------------------

POUR INFORMATION, SOLDE D'EXECUTION REPORTE N-1			
D 001		R 001	1 222 690,27

POUR INFORMATION, AFFECTATION DE N-1	
C/1068	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 974 372,48	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 996 863,41
--	---------------------	--	---------------------

I - PRESENTATION GENERALE	1
2) BALANCE GENERALE	2

MANDATS EMIS
(y compris restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 567 638,27		3 567 638,27
012	Charges de personnel et frais assimilées	9 222 083,55		9 222 083,55
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	136 994,13		136 994,13
66	Charges financières	690 547,46		690 547,46
67	Charges exceptionnelles		210 527,93	210 527,93
68	Dotations aux provisions		2 551 992,23	2 551 992,23
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
Dépenses de fonctionnement - Total		13 617 263,41	2 762 520,16	16 379 783,57

Pour information				
002 Résultat de fonctionnement reporté N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves		720 000,00	720 000,00
13	Subventions d'investissement	5 000,00	293 780,40	298 780,40
16	Remboursement d'emprunts (sf 1688)	869 946,02		869 946,02
18	Compte de liaison : affectation			
192	Moins value de cession sur immobilisation		78 467,93	78 467,93
	Total des programmes d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	338 233,86	70,00	338 303,86
204	subventions d'équipements versées	16 271,40		16 271,40
21	Immobilisations corporelles	4 279 999,26	121 015,93	4 401 015,19
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	1 851 525,27	76 280,97	1 927 806,24
26	Partic. et créances ratt. à des partic.			
27	Autres immobilisations financières	640,00		640,00
28	<i>Amort. des immobilisations (reprises)</i>			
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		323 141,44	323 141,44
45	Total des Op. pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3..	<i>Stocks et en cours</i>			
Dépenses d'investissement - Total		7 361 615,81	1 612 756,67	8 974 372,48

Pour information				
001 Résultat d'investissement reporté N-1				

I - PRESENTATION GENERALE	1
BALANCE GENERALE	2

TITRES EMIS
(y compris restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuation de charges	274 925,34		274 925,34
60	Achats et variation de stocks			
70	Prod. services du domaine, ventes div.	553 326,69		553 326,69
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
74	Dotations et participations	14 209 815,67		14 209 815,67
75	Autres produits de gestion courante	373,00		373,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	176 536,54	1 415 389,77	1 591 926,31
78	Reprises sur amort. et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		15 214 977,24	1 415 389,77	16 630 367,01
Pour information				99 647,11
002 Résultat de fonctionnement reporté N-1				
	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et res. (sf 1068)	797 955,00		797 955,00
13	Subventions d'investissement	27 750,00		27 750,00
16	Remboursements d'emprunts (sf 1688)	3 980 000,00		3 980 000,00
18	Compte de liaison : affectation			
192	Plus value de cession sur Immob.		110 588,10	110 588,10
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)		100 675,13	100 675,13
204	Subventions d'équipements versées		61 454,64	61 454,64
21	Immobilisations corporelles		99 939,83	99 939,83
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des part.			
27	Autres immobilisations financières	640,00	43 178,21	43 818,21
28	Amortissements des immobilisations		2 551 992,23	2 551 992,23
45	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3..	Stocks et en-cours			
Recettes d'investissement - Total		4 806 345,00	2 967 828,14	7 774 173,14
Pour information				1 222 690,27
001 Résultat d'investissement reporté N-1				

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
A1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A1

I - Le conseil d'administration a voté le présent budget :

- au niveau (1) de l'article Pour la section de fonctionnement.
- au niveau (1) de l'article Pour la section d'investissement;
- avec les opérations listées en page
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur n'a pu procéder à des virements d'article à article est la suivante :

La comparaison s'effectue par rapport au budget : Primitif (2)
Cumulé (2) de l'exercice précédent

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci dessus, le budget est réputé voté par chapitre

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article" (2) rayer la mention inutile

Chapitres		Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	
DEPENSES DE L'EXERCICE		16 644 960,00	16 379 783,57	0,00	0,00	265 176,43
011	Charges a caractere general	3 721 580,00	3 567 638,27			153 941,73
	- avec AE/CP					
	- hors AE/CP	3 721 580,00	3 567 638,27			153 941,73
012	Charges de personnel et frais a.	9 252 296,00	9 222 083,55			30 212,45
014	Atténuation de produits					
65	Autres charges de gest. cour.	137 004,00	136 994,13			9,87
	- avec AE/CP					
	- hors AE/CP	137 004,00	136 994,13			9,87
66	Charges financieres	718 740,00	690 547,46			28 192,54
67	Charges exceptionnelles					
68	Dot. aux provisions					
042	Opé. d'ordre de transfert entre section	2 815 340,00	2 762 520,16			52 819,84
022	Depenses imprevuees					
023	Virement comple. a la sect inv.	84 660,00				
Pour information						
002 Résultat de fonct. reporté N-1						
RECETTES DE L'EXERCICE		16 629 972,89	16 630 367,01	0,00	0,00	-394,12
70	Produits des services	515 000,00	553 326,69			-38 326,69
74	Contributions et participations	14 225 142,00	14 209 815,67			15 326,33
75	Autre produit de gestion courant	123,89	373,00			-249,11
013	Attenuations de charges	334 180,00	274 925,34			59 254,66
76	Produits financiers	100,00				100,00
77	Produits exceptionnels	178 277,00	176 536,54			1 740,46
78	Reprises sur provisions					
042	Opé. d'ordre de transfert entre section	1 377 150,00	1 415 389,77			-38 239,77
Pour information						
002 Résultat de fonct. reporté N-1		99 647,11				

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A2

GESTION DES SERVICES

Chap/ Art.	Libellé	CREDITS OUVERTS (bp+dm+r+r n-1)	CREDITS EMPLOYES (ou restant à employer)			CREDITS ANNULES
			Réalisations	Rattachement	Restes à Réaliser	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 721 580,00	3 567 638,27			153 941,73
60611	Eau et assainissement	10 625,00	25 732,78			-15 107,78
60612	Energie electricite	237 000,00	300 119,32			-63 119,32
60613	Chauffage urbain	15 000,00	58 519,20			-43 519,20
60621	Combustibles	40 000,00	32 140,15			7 859,85
60622	Carburants	347 200,00	290 239,69			56 960,31
60623	Alimentation	221 000,00	256 483,85			-35 483,85
60628	Autres fournitures non stockees	5 000,00	3 269,43			1 730,57
60631	Fournitures d'entretien	27 000,00	12 108,57			14 891,43
60632	Fournitures petit equipement	181 000,00	119 226,30			61 773,70
606361	Habi et vetement travail sp	27 000,00	12 988,40			14 011,60
606362	Habi et vet travail autres	1 000,00	1 286,68			-286,68
6064	Fournitures administratives	47 500,00	72 896,12			-25 396,12
60661	Medicaments	4 000,00	1 634,71			2 365,29
60662	Vaccins et serums	1 000,00	903,74			96,26
60668	Autres produits pharmaceutiques	45 000,00	41 126,57			3 873,43
6067	Produits d'intervention	23 600,00	19 595,51			4 004,49
6068	Autres matieres et fournitures	9 330,00	6 307,01			3 022,99
6132	Locations immobilieres	124 000,00	119 919,58			4 080,42
6135	Locations mobilieres	363 480,00	331 717,27			31 762,73
61521	Entretien reparation terrain	5 670,00	5 632,00			38,00
61522	Batiments	62 000,00	63 950,24			-1 950,24
61551	Materiel roulant	456 500,00	300 677,30			155 822,70
61558	Autres biens mobiliers	66 900,00	57 336,48			9 563,52
6156	Maintenance	208 960,00	260 376,48			-51 416,48
6162	Assurance responsab civile	60 000,00	60 011,99			-11,99
6163	Assurance materiel non roulants	13 000,00	12 488,00			512,00
6164	Assurance vet et materiel roulan	175 250,00	178 453,25			-3 203,25
6165	Assurance batiments	7 320,00	7 881,84			-561,84
617	Valeur comptable immob cedes	7 945,00	7 941,08			3,92
61821	Abonnements	11 100,00	8 549,67			2 550,33
61828	Autres	16 100,00	12 637,65			3 462,35
6184	Versmt a des organismes de form.	200 000,00	255 491,19			-55 491,19
6185	Frais de colloques et seminaires	250,00	45,75			204,25
6188	Autres frais divers	34 400,00	28 287,94			6 112,06
6225	Indemnites au comptable	2 100,00	1 906,23			193,77
6226	Honoraires	40 000,00	25 213,26			14 786,74
6227	Frais d'acte et de contentieux	20 000,00	20 411,15			-411,15
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 387,98			-387,98
6232	Fetes et ceremonies	13 100,00	21 661,64			-8 561,64
6233	Foires et expositions	500,00				500,00
6236	Catalogues et imprimes	23 200,00	9 302,38			13 897,62
6238	Divers	3 000,00	298,04			2 701,96
6241	Transports de biens	60 000,00	5 508,75			54 491,25
6247	Transports collectifs du perso.		1 660,00			-1 660,00

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A2

GESTION DES SERVICES

Chap/ Art.	Libellé	CREDITS OUVERTS (bp+dm+r+r n-1)	CREDITS EMPLOYES (ou restant à employer)			CREDITS ANNULES
			Réalisations	Rattachement	Restes à Réaliser	
6251	Voyages et déplacements	163 800,00	158 346,26			5 453,74
6255	Frais de deménagement	3 000,00	1 684,54			1 315,46
6261	Frais d'affranchissement	25 000,00	27 539,55			-2 539,55
6262	Frais de telecommunications	155 000,00	171 523,96			-16 523,96
627	Services bancaires	250,00				250,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	143 000,00	143 266,27			-266,27
62878	Remb des frais a des tiers	2 000,00	931,83			1 068,17
63513	Autres impots locaux		392,00			-392,00
6355	Taxes et impots vehicules	5 500,00	4 057,50			1 442,50
637	Autres impots et taxes	2 000,00	2 571,19			-571,19
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A.	9 252 296,00	9 222 083,55			30 212,45
6218	Autre personnel exterieur	2 000,00	2 020,37			-20,37
6331	Versement de transport	14 095,00	12 208,78			1 886,22
6332	Cotisations versees fnal	14 223,00	10 998,94			3 224,06
6333	Participation formation professi	13 620,00				13 620,00
6336	Cotisations au cnfpt	49 487,00	46 055,51			3 431,49
64111	Remuneration principale	2 246 994,00	2 229 697,21			17 296,79
64112	Suppl. familial de traitement	40 930,00	35 731,73			5 198,27
64113	Nbi	12 670,00	13 138,43			-468,43
64118	Autres indemnites	1 149 666,00	954 756,26			194 909,74
64131	Remuneration	35 813,00	87 314,02			-51 501,02
641411	Vacations versees sap pomp vol	1 312 155,00	1 345 851,30			-33 696,30
641412	Vacations formation departement	679 225,00	728 807,81			-49 582,81
641413	Astreintes	380 890,00	338 591,15			42 298,85
641414	Gardes	472 670,00	611 755,91			-139 085,91
64145	Vacations versees aux emplo.	2 045,00	364,50			1 680,50
641461	Vacations versees service sante	22 725,00	48 026,01			-25 301,01
641462	Vacations controle aptitude medi	10 220,00	28 951,65			-18 731,65
641482	Autres vacances formation	1 025,00				1 025,00
64148	Autres vacances	547 000,00	626 954,96			-79 954,96
64168	Autres emplois aides	38 010,00	16 626,85			21 383,15
6417	Remunerations des apprentis	23 937,00	23 363,05			573,95
6451	Cotisations a l'urssaf	428 243,00	387 887,56			40 355,44
6453	Cotisations caisse de retraite	862 994,00	807 314,83			55 679,17
6454	Cotisations assedic	6 849,00	5 210,94			1 638,06
6455	Cotisations assurance personnel	110 400,00	92 232,21			18 167,79
6458	Cotis. autres organismes	553 900,00	533 625,00			20 275,00
646	Allocation de veterance	220 000,00	229 351,49			-9 351,49
6475	Medecine du travail pharmacie	510,00	5 247,08			-4 737,08
65	AUTRES CHARGES DE GEST. COUR.	137 004,00	136 994,13			9,87
6531	Indemnites	23 000,00	22 808,88			191,12
6532	Frais de mission	500,00				500,00
6541	Pertes creances irrecouvrables	3 180,00	3 173,64			6,36
6558	Autres contributions obligatoire	16 375,00	16 375,00			

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A2

GESTION DES SERVICES

Chap/ Art.	Libellé	CREDITS OUVERTS (bp+dm+rar n-1)	CREDITS EMPLOYES (ou restant à employer)			CREDITS ANNULES
			Réalisations	Rattachement	Restes à Réaliser	
6573	Sub. de fonctionnement o. p.	17 000,00	8 329,72			8 670,28
6574	Sub. de fonc. aux assoc et autre	76 949,00	86 306,89			-9 357,89
TOTAL GESTION DES SERVICES <small>(a)=(011+012+014+65)</small>		13 110 880,00	12 926 715,95			184 164,05
66	CHARGES FINANCIERES	718 740,00	690 547,46			28 192,54
66111	Interet regles a l'echeance	711 240,00	684 536,91			26 703,09
66112	lone		-3 673,48			3 673,48
6615	Interets des comptes courants	6 000,00				6 000,00
668	Autres charges financieres	1 500,00	9 684,03			-8 184,03
TOTAL DES DEPENSES REELLES <small>=(a)+66+67+(68)+022</small>		13 829 620,00	13 617 263,41			212 356,59
023	VIREMENT COMPLE. A LA SECT INV.	84 660,00				84 660,00
042	OPS D'ORDRE DE TRANSF ENTRE SECT	2 815 340,00	2 762 520,16			52 819,84
675	Valeur comptable immob cedes		99 939,83			-99 939,83
6761	Differences sur real trans inv		110 588,10			-110 588,10
6811	Dot. aux amortissement des imob	2 815 340,00	2 551 992,23			263 347,77
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE <small>=prélèvement issu de la sect. de fonctionnement au profit de la sect. d'investissement</small>		2 900 000,00	2 762 520,16			52 819,84
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordre)		16 729 620,00	16 379 783,57	0,00	0,00	265 176,43

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A3

GESTION DES SERVICES

Chap/ Art.	Libellé	RECETTES OUVERTES (bp+dm+r+r n-1)	RECETTES EMPLOYEES (ou restant à employer)			RECETTES ANNULEES
			Réalisations	Rattachement	Restes à Réaliser	
70	PRODUITS DES SERVICES	515 000,00	553 326,69			-38 326,69
7061	Interventions soumises a fact.		1 100,00			-1 100,00
70878	Par des tiers	515 000,00	552 226,69			-37 226,69
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	14 225 142,00	14 209 815,67			15 326,33
74718	Autres	26 600,00	11 270,77			15 329,23
7473	Departements	8 132 452,00	8 132 452,00			
7474	Communes	5 269 090,00	5 269 110,84			-20,84
7475	Groupements de collectivites	797 000,00	796 982,06			17,94
75	AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANT	123,89	373,00			-249,11
758	Produit divers gestion courante	123,89	373,00			-249,11
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	334 180,00	274 925,34			59 254,66
6419	Remboursements sur remuneration	334 180,00	274 925,34			59 254,66
TOTAL GESTION DES SERVICES (a)=70+74+75+013		15 074 445,89	15 038 440,70			36 005,19
76	PRODUITS FINANCIERS	100,00				100,00
761	Produits de participations	100,00				100,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	178 277,00	176 536,54			1 740,46
7711	Debits et penalites percus	13 724,00	37 462,23			-23 738,23
775	Produits des cessions imm.	45 000,00	132 060,00			-87 060,00
7788	Autres produits exceptionnels	119 553,00	7 014,31			112 538,69
TOTAL DES RECETTES REELLES (a)+76+77+78		15 252 822,89	15 214 977,24			37 845,65
042	OPS D'ORDRE DE TRANSF ENTRE SECT	1 377 150,00	1 415 389,77			-38 239,77
7761	Differences sur realisations		78 467,93			-78 467,93
7768	Neutralisa. des amortissements	348 470,00	323 141,44			25 328,56
777	Quote part subvention investisse	1 028 680,00	1 013 780,40			14 899,60
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 377 150,00	1 415 389,77			-38 239,77
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordre)		16 629 972,89	16 630 367,01	0,00	0,00	-394,12

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B1

DEPENSES
Réalizations et restes à réaliser

Nature	Crédits ouverts BP+BS+DM RAR N-1	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
TOTAL	13 501 967,00	8 968 172,48		4 533 794,52
Dépenses d'équipement	10 078 850,00	6 469 758,39		3 609 091,61
- Non individualisées en programmes d'équipement	10 078 850,00	6 469 758,39		3 609 091,61
- Avec AP/CP	734 389,77	734 078,85		310,92
- Hors AP/CP	9 344 460,23	5 735 679,54		3 608 780,69
- Individualisées en programmes d'équipement				
- Avec AP/CP				
- Hors AP/CP				
Subventions d'équipements à verser (c/204)	16 275,00	16 271,40		3,60
- Avec AP/CP				
- Hors AP/CP	16 275,00	16 271,40		3,60
Opérations pour compte de tiers				
Dépenses financières	1 758 940,00	875 586,02		883 353,98
<i>040 Opérations de transfert entre sections</i>	1 193 487,00	1 152 809,37		40 677,63
<i>041 Opérations patrimoniales</i>	454 415,00	453 747,30		667,70
020 Dépenses imprévues	0,00			
Pour informations				
001 Solde d'exécution reporté N-1	0,00			

RECETTES
Réalizations et restes à réaliser

Nature	Crédits ouverts BP+BS+DM RAR N-1	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
TOTAL	12 198 614,73	7 766 232,06		4 432 382,67
Subventions d'investissement reçues	1 321 165,60	27 750,00		1 293 415,60
Emprunts	6 845 404,00	3 980 000,00		2 865 404,00
45. Opérations pour compte de tiers				
Recettes financières	1 018 670,13	798 595,00		220 075,13
<i>040 Opérations de transfert entre sections</i>	2 815 340,00	2 667 458,65		147 881,35
<i>041 Opérations patrimoniales</i>	198 035,00	292 428,41		-94 393,41
<i>1068 excédent de fonct. capitalisé N-1</i>				
021 Virement de la section de fonct.	84 660,00			
Pour informations				
001 Solde d'exécution reporté N-1	1 222 690,27			

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS	B2

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMME D'EQUIPEMENT

Chap./art	Intitulé	Crédits ouverts BP+BS+DM RAR N-1	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
	TOTAL	10 095 125,00	6 486 029,79	0,00	3 609 095,21
20	immobilisations incorporelles	741 965,80	354 505,26	0,00	387 460,54
2031	FRAIS D'ETUDES	83 602,22	42 781,09		40 821,13
2033	FRAIS D'INSERTION	27 500,00	7 319,52		20 180,48
20412	SUB VERSEES BATIMENTS ET INSTALL	16 275,00	16 271,40		3,60
205	CONCESSIONS DROIT SIMIL. BREVET.	526 638,58	201 817,98		324 820,60
208	AUTRE IMMO. INCORPORELLES	87 950,00	86 315,27		1 634,73
21	immobilisations corporelles	5 573 169,74	4 279 999,26	0,00	1 293 170,48
21312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	140 210,43	92 228,54		47 981,89
21531	RESEAUX DE TRANSMISSION	527 788,42	338 429,59		189 358,83
215313	RESEAUX TRANS. SALLE OPERATIONNE	36 000,00	270 545,90		-234 545,90
215314	RESEAUX TRANS. INFORMATIQ. OPERT	333 925,00	553 765,22		-219 840,22
21532	RESEAUX D'ALERTE	3 000,00	19 008,49		-16 008,49
215321	RESEAUX ALERTE APPELS SELECTIFS	40 900,00	14 527,71		26 372,29
215322	RESEAUX D'ALERTE CONSOLE, TERMIN	13 733,91			13 733,91
215323	RESEAUX D'ALERTE - ANTENNES	5 500,00			5 500,00
21561	MAT. ROULANT D'INC. ET SECOURS	2 967 126,28	2 280 318,37		686 807,91
2156117	MAT. ROULANT IS - V.T.P	55 515,00	53 422,12		2 092,88
21562	MAT. D'INCENDIE ET DE SECOURS	244 953,75	216 148,62		28 805,13
2156203	MAT. INC. & SECOURS - G.S.M.S.P	10 000,00	6 867,13		3 132,87
2156204	MAT. IS - EQUIPES SAV & PLONGEE	8 000,00	2 017,83		5 982,17
2156205	MAT. INCENDIE & SECOURS - R.T.N	5 000,00	4 759,62		240,38
2156206	MAT. IS - SAUVETAGE DEBLAIEMENT	5 000,00	4 484,53		515,47
2156207	MAT. INC. SECOURS. - EQUIPE CYNO	2 000,00	1 891,86		108,14
2156208	MAT. IS - FORMATION SPORT	18 200,00	6 798,93		11 401,07
2156210	MAT. IS - A.R.I & MASQUE FUITE	43 720,00	43 673,14		46,86
2156211	MAT. IS - LOT SAUVETAGE PROTECT°	8 660,00	8 251,23		408,77
21578	AUTRE MAT. ET OUT. TECHNIQUE	117 251,16	14 562,72		102 688,44
2183	MATERIEL INFORMATIQUE	424 785,12	87 806,64		336 978,48
2184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	268 472,20	100 034,61		168 437,59
21881	HABILLEMENT SAPEURS POMPIERS	293 428,47	154 185,34		139 243,13
21882	AUTRES MATERIELS		6 271,12		-6 271,12
23	immobilisations en cours	3 779 989,46	1 851 525,27	0,00	1 928 464,19
2312	TERRAINS	88 448,41	88 444,44		3,97
231312	CONSTRUCT CENTRES INCENDIE SECOU	2 932 151,28	1 029 001,98		1 903 149,30
231312	CONSTRUCT CENTRES INCENDIE SECOU	734 389,77	734 078,85		310,92
231531	RESEAU DE TRANSMISSION	25 000,00			25 000,00

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS	B3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT 0011

LIBELLE CASERNE FORCALQUIER

AFFERENTE A L'AUTORISATION DE PROGRAMME 1

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR n-1)	Réalisations de l'exercice A1	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumuls des réalisations A2
DEPENSES		734 389,77	734 078,85	0,00	310,92	1 702 601,09
23	Immobilisations en cours	734 389,77	734 078,85	0,00	310,92	1 702 601,09
231312	construct centres incendie secou	734 389,77	734 078,85		310,92	1 702 601,09

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Depenses	B1-A1	-734 078,85	B2-A2 -1 702 601,09

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS	B3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT 0011

LIBELLE CASERNE FORCALQUIER

NON COMPRISE DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR n-1)	Réalisations de l'exercice A1	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumuls des réalisations A2
DEPENSES		112 555,00	3 114,28	0,00	109 440,72	17 593,37
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 509,20
2033	frais d'insertion					1 509,20
21	Immobilisations corporelles	112 555,00	3 114,28	0,00	109 440,72	8 471,58
21532	reseaux d'alerte					5 357,30
21578	autre mat. et out. technique	30 000,00	2 942,99		27 057,01	2 942,99
2184	matériel de bureau et mobilier	82 555,00	171,29		82 383,71	171,29
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	7 612,59
231312	construct centres incendie secou					7 612,59

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Depenses	B1-A1	-3 114,28	B2-A2	-17 593,37

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS	B3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT 0012

LIBELLE CASERNE DE VOLX

NON COMPRISE DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR n-1)	Réalisations de l'exercice A1	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumuls des réalisations A2
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	250 559,32
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 191,92
2033	frais d'insertion					4 191,92
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	21 621,43
21578	autre mat. et out. technique					6 069,07
2184	matériel de bureau et mobilier					15 552,36
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	224 745,97
231312	construct centres incendie secou					224 745,97

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Depenses	B1-A1	B2-A2	-250 559,32

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS	B3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT 0013

LIBELLE CASERNE DE BRAS D'ASSE

NON COMPRISE DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR n-1)	Réalisations de l'exercice A1	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumuls des réalisations A2
DEPENSES		3 005,00	3 002,48	0,00	2,52	1 584 734,39
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 389,81
2033	frais d'insertion					1 389,81
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	18 106,64
21531	reseaux de transmission					6 147,36
2184	matériel de bureau et mobilier					11 959,28
23	Immobilisations en cours	3 005,00	3 002,48	0,00	2,52	1 565 237,94
231312	construct centres incendie secou	3 005,00	3 002,48		2,52	1 565 237,94

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Depenses	B1-A1	-3 002,48	B2-A2	-1 584 734,39

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS	B3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT 0014

LIBELLE CASERNE CHATEAU ARNOUX

NON COMPRISE DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR n-1)	Réalisations de l'exercice A1	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumuls des réalisations A2
DEPENSES		200 343,17	28 312,18	0,00	172 030,99	40 089,01
20	Immobilisations incorporelles	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00
2033	frais d'insertion	2 500,00			2 500,00	
23	Immobilisations en cours	197 843,17	28 312,18	0,00	169 530,99	40 089,01
231312	construct centres incendie secou	197 843,17	28 312,18		169 530,99	40 089,01

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Depenses	B1-A1	-28 312,18	B2-A2 -40 089,01

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS	B3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT 0015

LIBELLE CASERNE BARCELONNETTE

NON COMPRISE DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR n-1)	Réalisations de l'exercice A1	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumuls des réalisations A2
DEPENSES		1 676 038,13	25 114,75	0,00	1 650 923,38	44 946,82
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
2033	frais d'insertion	3 000,00			3 000,00	
21	Immobilisations corporelles	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
21578	autre mat. et out. technique	30 000,00			30 000,00	
2184	matériel de bureau et mobilier	70 000,00			70 000,00	
23	Immobilisations en cours	1 573 038,13	25 114,75	0,00	1 547 923,38	44 946,82
231312	construct centres incendie secou	1 548 038,13	25 114,75		1 522 923,38	44 946,82
231531	reseau de transmission	25 000,00			25 000,00	

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Depenses	B1-A1	-25 114,75	B2-A2	-44 946,82

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS	B3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT 0016

LIBELLE CASERNE CASTELLANE

NON COMPRISE DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR n-1)	Réalisations de l'exercice A1	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumuls des réalisations A2
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,42
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 140,85
2033	frais d'insertion					1 140,85
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 459,57
231312	construct centres incendie secou					1 459,57

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Depenses	B1-A1	B2-A2 -2 600,42

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS	B3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT 0017

LIBELLE ANTARES

NON COMPRISE DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR n-1)	Réalisations de l'exercice A1	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumuls des réalisations A2
DEPENSES		2 155 135,33	1 760 996,78	0,00	394 138,55	1 884 804,37
20	Immobilisations incorporelles	445 020,00	141 155,09	0,00	303 864,91	231 894,81
2031	frais d'études	82 472,00	41 650,87		40 821,13	107 344,76
2033	frais d'insertion	10 000,00	1 937,52		8 062,48	25 564,77
205	concessions droit simil. brevet.	352 548,00	97 566,70		254 981,30	98 985,28
21	Immobilisations corporelles	1 328 893,42	1 174 045,86	0,00	154 847,56	1 207 113,73
21312	centres d'incendie et de secours					20 734,09
21531	reseaux de transmission	497 788,42	308 573,77		189 214,65	308 573,77
215313	reseaux trans. salle operationne	36 000,00	270 545,90		-234 545,90	282 879,68
215314	reseaux trans. informatiq. opert	333 925,00	553 765,22		-219 840,22	553 765,22
21578	autre mat. et out. technique	48 115,00	187,44		47 927,56	187,44
2183	materiel informatique	333 924,00	11 193,13		322 730,87	11 193,13
2184	materiel de bureau et mobilier	79 141,00	29 780,40		49 360,60	29 780,40
23	Immobilisations en cours	381 221,91	445 795,83	0,00	-64 573,92	445 795,83
231312	construct centres incendie secou	381 221,91	445 795,83		-64 573,92	445 795,83

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Depenses	B1-A1	-1 760 996,78	B2-A2	-1 884 804,37

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS	B3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT 0018

LIBELLE CONSTRUCTION CARSERNE ORAISON

NON COMPRISE DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR n-1)	Réalizations de l'exercice A1	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumuls des réalisations A2
DEPENSES		68 500,00	300,00	0,00	68 200,00	300,00
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
2033	frais d'insertion	1 000,00			1 000,00	
21	Immobilisations corporelles	5 500,00	0,00	0,00	5 500,00	0,00
215323	reseaux d'alerte - antennes	5 500,00			5 500,00	
23	Immobilisations en cours	62 000,00	300,00	0,00	61 700,00	300,00
231312	construct centres incendie secou	62 000,00	300,00		61 700,00	300,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Depenses	B1-A1	-300,00	B2-A2	-300,00

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS	B3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT 0019

LIBELLE ACQUISITION B.E.A

NON COMPRISE DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR n-1)	Réalisations de l'exercice A1	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumuls des réalisations A2
DEPENSES		104 337,00	4 690,05	0,00	99 646,95	4 690,05
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	538,20	0,00	461,80	538,20
2033	frais d'insertion	1 000,00	538,20		461,80	538,20
21	Immobilisations corporelles	103 337,00	4 151,85	0,00	99 185,15	4 151,85
21561	mat. roulant d'inc. et secours	103 337,00	4 151,85		99 185,15	4 151,85

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Depenses	B1-A1	-4 690,05	B2-A2	-4 690,05

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT B - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES B - RECETTES D'EQUIPEMENTS	B4 B5

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN OPERATION D'EQUIPEMENT

Chap.	Intitulé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR n-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL	16 275,00	16 271,40	0,00	3,60
20	immobilisations incorporelles	16 275,00	16 271,40	0,00	3,60
20412	SUB VERSEES BATIMENTS ET INSTALL	16 275,00	16 271,40		3,60

RECETTES D'EQUIPEMENT - Détail des chapitres

Chap./art	Intitulé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR n-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Recettes annulées
	TOTAL	8 166 569,60	4 007 750,00	0,00	4 158 819,60
13	subventions d'investissement	1 321 165,60	27 750,00	0,00	1 293 415,60
1311	ETAT/ ETABLISS NATIONAUX TRANSFE	74 025,00			74 025,00
1314	COMMUNES	66 000,00			66 000,00
1318	AUTRES SUBVENTIONS	55 813,00			55 813,00
1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	101 025,00	27 750,00		73 275,00
1327	FONDS EUROPEENS	466 720,00			466 720,00
1331	FOND AIDE INVESTISSEMT DES SDIS	557 582,60			557 582,60
16	emprunts et dettes assimilees	6 845 404,00	3 980 000,00	0,00	2 865 404,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	1 300 000,00	3 980 000,00		-2 680 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTE A L'EMPRUNT	4 745 404,00			4 745 404,00
16449	OPS AFFERENTE TIRAGE LIGNE TRESO	800 000,00			800 000,00

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	B6

Chap.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR n-1)	Mandats ou titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Opérations annulés	Cumuls des réalisations

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS FINANCIERES	B7

DETAIL PAR ARTICLE - DEPENSES (Réalizations et RAR de l'exercice)

Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR n-1)	Mandats ou titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Opérations annulés
DEPENSES TOTALES (I)=A+B+C+D+E		3 208 807,00	2 284 775,79		924 031,21
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C+D+E		3 208 807,00	2 284 775,79		924 031,21
16	Remboursement d'emprunts et dettes (A)	1 725 940,00	869 946,02		855 993,98
1641	emprunts en euro	725 940,00	663 549,20		62 390,80
16441	operations afferente a l'emprunt	200 000,00	206 396,82		-6 396,82
16449	op afferente option tirage treso	800 000,00			800 000,00
Autres dépenses financières (sous total) (B)		33 000,00	5 640,00		27 360,00
10	Reversement de dotations				
13	Remboursement de subventions	5 000,00	5 000,00		
1318	autres	5 000,00	5 000,00		
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles	25 000,00			25 000,00
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	640,00		2 360,00
275	depots et cautionnements verses	3 000,00	640,00		2 360,00
040 Transfert entre sections = D+E		1 449 867,00	1 409 189,77		40 677,23
Reprises sur autofinancement antérieur (D)		1 449 867,00	1 409 189,77		40 677,23
10	Sur apports, dotations et reserves	720 000,00	720 000,00		
139	Subv. d'invest. reprises au c/résultat	292 582,00	287 580,40		5 001,60
19	Moins values de cession		78 467,93		-78 467,93
198	Neutralisation des amortissements	437 285,00	323 141,44		114 143,56
Charges transférées (E)					
481	Charges à répartir sur plus. ex.				
Travaux en régie					

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					II
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS FINANCIERES					B7
DETAIL PAR ARTICLE - RECETTES (Réalizations et RAR de l'exercice)					
Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR n-1)	Mandats ou titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Opérations annulés
RECETTES TOTALES (III)=F+G+H+J		3 701 955,00	3 466 053,65		235 901,35
	Ressources propres externes (F)	797 955,00	797 955,00		
10222	f.c.t.v.a.	792 955,00	792 955,00		
1025	dons et legs en capital	5 000,00	5 000,00		
	Autres recettes financières (G)	4 000,00	640,00		3 360,00
275	depots et cautionnements verses	2 000,00	640,00		1 360,00
21561	mat. roulant d'inc. et secours	2 000,00			2 000,00
	040 transfert entres sections (H)	2 815 340,00	2 667 458,65		147 881,35
19	plus values de cession		110 588,10		-110 588,10
21	Cessions d'immobilisations corporelles		4 878,32		-4 878,32
2182	materiel de transport		4 878,32		-4 878,32
28	Amortissement des immob.	2 815 340,00	2 551 992,23		263 347,77
2805	concession et droits similaires	64 240,00	23 248,35		40 991,65
281311	batiments administratifs	27 265,00	27 265,63		-0,63
281312	centre d'incendie et secours	410 020,00	295 875,81		114 144,19
281531	reseaux de transmission	95 230,00	94 679,64		550,36
281532	reseaux d'alerte	53 670,00	56 634,40		-2 964,40
281561	mat roulant d'incendie et secur	1 523 205,00	1 341 921,36		181 283,64
281562	materiel d'incendie et secours	240 860,00	201 455,89		39 404,11
281568	autres materiels incendie secur	1 000,00	1 000,00		
281571	ateliers	970,00	813,28		156,72
281578	autre materiel outillage techni	23 100,00	27 877,97		-4 777,97
28182	materiel de transport	13 870,00	56 445,66		-42 575,66
28183	materiel informatique	54 185,00	28 227,84		25 957,16
28184	materiel de bureau et mobilier	49 675,00	42 855,35		6 819,65
28188	autres	258 050,00	353 691,05		-95 641,05
021	Virement de la section de fonct. (J)	84 660,00			84 660,00

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS FINANCIERES	B7

DETAIL PAR ARTICLE - RECETTES (Réalizations et RAR de l'exercice)

Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR n-1)	Mandats ou titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Opérations annulés
------	---------	------------------------------------	---------------------------	----------------------------------	-----------------------

Pour informations : autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres
(c/16449 et c/166)

Montant total	
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie
166	Refinancement de dettes

	Opérations financières de l'exercice	Résultat reporté et affectation	CUMUL
Recettes	3 466 053,65	0,00	3 466 053,65
Dépenses	2 284 775,79	0,00	2 284 775,79
Affectation N-1 (c/1068)		0,00	
Solde des opérations financières	1 181 277,86		1 181 277,86
Solde hors charges transférées et créances sur autres collectivités publiques	1 181 277,86		1 181 277,86

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS PATRIMONIALES (opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement)	B8

Art.	Libellé	Crédits ouverts BP+DM+BS RAR N-1	Titres et mandats émis	Recettes et Crédits annulés
041	DEPENSES	454 415,00	453 747,30	667,70
1321	SUB EQUIPEMENT ETAT ET ETAB			
13931	FOND AIDE INVESTISS DES SDIS	256 380,00	256 380,40	-0,40
16441	OPERATIONS AFFERENTE A L'EMPRUNT			
16449	OP AFFERENTE OPTION TIRAGE TRESO			
205	CONCESSIONS DROIT SIMIL. BREVET.	70,00	70,00	
2115	TERRAINS BATIS			
21311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS			
21312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	112 105,00	112 098,82	6,18
21531	RESEAUX DE TRANSMISSION	215,00	215,00	
21532	RESEAUX D'ALERTE	185,00	185,00	
21561	MAT. ROULANT D'INC. ET SECOURS	6 000,00	5 995,35	4,65
21562	MAT. D'INCENDIE ET DE SECOURS	390,00	390,00	
21568	AUTRE MAT. D'INC. ET SECOURS			
21571	ATELIERS			
21578	AUTRE MAT. ET OUT. TECHNIQUE			
2158	AUTRES			
2182	MATERIEL DE TRANSPORT			
2183	MATERIEL INFORMATIQUE	900,00	896,76	3,24
2184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	70,00	70,00	
2188	AUTRES	1 165,00	1 165,00	
231312	CONSTRUCT CENTRES INCENDIE SECOU	76 935,00	76 280,97	654,03
231531	RESEAU DE TRANSMISSION			
231532	INSTALL RESEAU D'ALERTE			
231561	MATERIEL MOBILE INCENDIE SECOURS			
231562	MATERIEL NON MOBILE INC SECOURS			
23183	MATERIEL INFORMATIQUE			
23188	IMMOB EN COURS AUTRES			
238	AV. ET ACPT. SUR IMMO CORPO.			
041	RECETTES	205 980,00	305 247,81	-99 267,81
13914	COMMUNES			
16441	OPERATIONS AFFERENTE A L'EMPRUNT			
16449	OPS AFFERENTE TIRAGE LIGNE TRESO			
2031	FRAIS D'INSERTION	72 515,00	72 514,68	0,32
2033	FRAIS D'INSERTION	28 830,00	28 160,45	669,55
20412	SUB VERSEE AUX ORGANISMES PUBLIC	61 455,00	61 454,64	0,36
21311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS			
21561	MAT. ROULANT D'INC. ET SECOURS		95 061,51	-95 061,51
21568	AUTRE MAT. D'INC. ET SECOURS			
2182	MATERIEL DE TRANSPORT		4 878,32	-4 878,32
2183	MATERIEL INFORMATIQUE			
2184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER			
238	AVANCE ET ACCOMPTE SUR IMMOB			
27634	COMMUNES	43 180,00	43 178,21	1,79

II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS PATRIMONIALES (opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement)	B8

Art.	Libellé	Crédits ouverts BP+DM+BS RAR N-1	Titres et mandats émis	Recettes et Crédits annulés
4582	<i>RECETTES (A SUBDIVISER PAR MDT)</i>			

III - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

CREDITS DE TRESORERIE

Nature	Date de la délibération autorisant la ligne de trésorerie	Montant maximum autorisé au 1/1 de l'exercice	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant dû au 1/1 de l'exercice
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00

III - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

ETAT DE

Année d'encaissement	Objet de la dette	Organisme prêteur	Durée en années	Taux			
				F,R,V (1)	Index (2)	marge	T.E.G
TOTAL							
164	Emprunts auprès d'établissements de crédits						
2000	5 construction de casernes 2000	CREDIT AGRICOLE PROVENCE CT AZ	25	F	HCO	HCO	6,150
2000	4 construction caserne 2000	CREDIT AGRICOLE PROVENCE CT AZ	25	F	HCO	HCO	6,150
2000	2	CAISSE D'EPARGNE P-A-C	15	F	HCO	HCO	5,870
2003	7 programme d'equipement	CREDIT LOCAL DE FRANCE	10	F	HCO	HCO	4,240

(1) F pour taux fixe, R pour taux revisable, V pour taux variable

(2) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : PIBOR)

III - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

LA DETTE

Périodicité du rembt (1)	Date de la 1ère année de remboursement		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12	ICNE de l'exercice	ANNUITE PAYEE DANS L'EXERCICE	
	de l'intérêt	du capital				Intérêts (2)	Capital
			1 346 314,57	532 543,20	6 672,07	36 711,70	86 345,69
T	22/11/2000	22/11/2000	487 836,86	319 080,94	2 071,37	20 321,28	18 017,28
T	22/11/2000	22/11/2000	198 183,72	129 626,59	841,49	8 255,53	7 319,51
A	25/03/2001	25/03/2001	466 493,99	83 835,67	3 759,21	7 179,04	38 464,92
A	01/04/2004	01/04/2004	193 800,00	0,00	0,00	955,85	22 543,98

(1) A pour annuel, S pour semestriel, T pour trimestriel, M pour mensuel

(2) Dont intérêts capitalisés

III - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

EMPRUNTS

Année d'encaissement	Objet de la dette	Organisme prêteur (ou chef de file)	Durée en années	Taux			
				F.R.V (1)	index (2)	marge	Tx Ac.
	TOTAL						

(1) F pour taux fixe, R pour taux revisable, V pour taux variable
 (2) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : PIBOR)

III - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

OBLIGATAIRES

Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12	Annuité payée ds l'exercice	dont	
			intérêts	Capital
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

ETAT DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Nature du contrat	Organisme contractant	Date du contrat	Durée du contrat	Date de Réglé

III - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

DU RISQUE FINANCIER (RISQUE DE TAUX D'INTERET ET DE CHANGE)

Montant de la dette couverte (1)	Montant maximum autorisé		Charges financières constatées à la conclusion du contrat		Pertes et profits constatées pdt la durée du contrat (cumul)	
	Pour l'année N	Encours + empts de l'exercice	Prime d'assurance	Commissions diverses	Intérêts versés	Produits financ. perçus
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) dette de référence

III - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

TABLEAU RECAPITULATIF DES LIGNES

N° du contrat	Montant initial	Durée	Type de taux (1)	Taux	Indice de référ.	Profil d'amort. (3)	Date de la 1ère échéance
2000131-85	466 493,99	15	F	5,8700			25/03/2001
11693500005	198 183,72	25	F	6,1500			22/11/2000
11693500003	487 836,86	25	F	6,1500			22/11/2000
MON216368EUR	193 800,00	10	F	4,2400			01/04/2004
TOTAL	1 346 314,57						

(1) type de taux: TF (fixe), TV (variable), TR (révisable)

(2) indice de référence : marchés monétaires (TMP, TAM TIOP,...), obligataire (TMO, TME), international (LIBOR)

(3) Profil d'amortissement : annuités constantes, amortissement constant, in fine, différé total ou partiel, etc...

III - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

D'EMPRUNTS COMPOSANT LE NOTIONNEL DE REFERENCE

Capital Restant dû	Annuité			Observations
	Capital	Intérêts	Total	
83 835,67	38 464,92	7 179,04	45 643,96	
129 626,59	7 319,51	8 255,53	15 575,04	
319 080,94	18 017,28	20 321,28	38 338,56	
0,00	22 543,98	955,85	23 499,83	
532 543,20	86 345,69	36 711,70	123 057,39	

III - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 1432-32 par renvoi de l'art R3313-7 du CGCT) - ENTREES

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 1432-32 par renvoi de l'art R3313-7 du CGCT) - SORTIES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Valeur d'acquisition (Coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Désignation du bien			
Acquisition à titre onéreux			
CASERNE DE MOUSTIERS TRAVAUX	95 187,93	0,00	50
PUPITRE DE CONFERENCE BOIS PLIABLE AVEC HOUSSE	6 972,78	0,00	5
ECRAN PLAT TFT 20"	278,00	0,00	5
LOT DE 3 PANTALONS DE TRONCON- NAGE MARINE EN381	249,90	0,00	3
LOT DE 3 GILETS PORTEUR D'EAU	688,90	0,00	5
LOT DE 3 PROJECTEURS VULCAN FIRE 2 DIODE	573,72	0,00	5
PROJECTEUR 251 A AVEC CHARGEUR + LAMPE TIKKA PLUS	738,41	0,00	5
LOT DE 9 LANCES QUADRAFOG QF150 + QF500	3 085,68	0,00	5
TREPIED BOSC AVEC RAMPE	198,54	0,00	5
CAMERA THERMIQUE EAGLE X + CAISSE D'ACCESSOIRES	7 014,54	0,00	5
LOT DE 5 PUPITRES FUNKTRONIC 4 VOIES ET 8 VOIES + ALIMENTATION	10 712,57	0,00	5
LOT DE 3 PORTATIF HL NOYAU CLAVIER 80MHZ + HOUSSE	2 310,07	0,00	5
FAX BROTHER LASER 8360P	417,40	0,00	5
PROJECTEUR DLP3200 LUMENS	1 540,45	0,00	5
LOT DE 3 LANCE QUADRAFOG QF10000 DSP65	1 937,52	0,00	5
OXYMETRE DE POULS AVEC COQUE	482,77	0,00	5
LOT DE FAISCEAUX HERTZIEN LIAISON GREOUX - VACHERE	31 589,23	0,00	5
LOT DE 2 EMETTEURS POCSAG 80M TEMPO 100	3 145,48	0,00	5
PROLONGATION BUREAU (PLAN DROIT + ANGLE)	516,67	0,00	5
LOT DE 63 LICENCES	2 034,40	0,00	3
LOT MATERIEL VSAV (MATELAS A DEPRESSION, TENSIOMETRE)	375,48	0,00	5
PC PORTABLE PO 510-302G16MI	399,00	0,00	5
ARMOIRE + EXTENSION BUREAU	592,02	0,00	5
LOT HABILLEMENTS (LUNETTES, CHAUSSURES, POLAIRE) SCE TRANSMISSI	369,90	0,00	3
CRIC ROULEUR, PERFORTEUR, POMPE	1 491,16	0,00	5
PERRROQUET POCSAGER 6.2 RSSI 85MHZ N°199Y2K8	3 468,40	0,00	5
LOT DE 6 CHARGEURS DEMARREURS	3 870,02	0,00	5
LOT MATERIEL CIS (ASPIRATEUR ET ECHELLE PLIANTE)	404,89	0,00	5
LOT MATERIEL INCENDIE (DIVISION, COUDE, JONCTION ETC...)	8 009,42	0,00	5
BOITIER A CODE DEYLEX PROFIL + CONTROL ACCES	673,85	0,00	5
LOT 53 CASQUES D'INTERVENTION F2 XTREM SAPEURS POMPIERS	6 909,29	0,00	3
LOT 16 CASQUES D'INTERVENTION F1 SF NICKEL PLAQUE ATTRIBUT DORE	4 822,27	0,00	3
LOT 205 BOTTES RANGERS MUTI USAGE A LACETS FEURAY	19 614,40	0,00	3
LOT 6 BOTTES INCENDIE PUMP	556,14	0,00	3
LOT 1016 VESTES INTERV. SP SERGE KERMEL VISCOSE D'INTERVENTION F	66 832,48	0,00	3
LOT 1801 PANTALONS COURLY SERGE KERMEL VISCOSE D'INTERVENTION	96 929,82	0,00	3
LOT 109 COMBINAISONS POMP. SERGE KERMELVISCOSE INTERVENTION F1	11 472,05	0,00	3
PEYRUIS CASERNE ACTE NOTARIER	3 207,22	0,00	50
MERCEDES BENZ 9369 NA 04 WDF63970313506437	1 919,96	0,00	10
MERCEDES BENZ 9368 NA 04 WDF63970313506377	1 919,95	0,00	10
MACHINE A LIGATURER A MAIN + MANDRIN + BOBINE	742,76	0,00	5
ORDINATEUR COMPLET (DISQUE DUR EXTERNE + ECRAN)	667,66	0,00	5

III - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 1432-32 par renvoi de l'art R3313-7 du CGCT) - ENTREES

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 1432-32 par renvoi de l'art R3313-7 du CGCT) - SORTIES

LOT DE TUYAU POUR ARMEMENT CCFM	5 957,23	0,00	5
DEVIDOIR PS A VOLANT 80 METRES	1 046,00	0,00	5
MATERIEL POUR VSAV (MATELAS IMMOBILISATEUR + ATTELES ALUFORM	465,70	0,00	5
LOT DE 4 OXYMETRE DE POULS	1 917,67	0,00	5
ECRAN 19" LCD WIDE + DISQUE DUR EXTERNE	218,00	0,00	5
LOT DE 3 SACS VIKING ROUGE BRODERIE SDIS 04	953,21	0,00	5
LOT DE 8 DETECTEUR CO "GASALERT CLIP EXTREME"	1 291,68	0,00	5
CCFM AA-475-KG RENAULT M 240-1 RENAULT M 240	203 213,84	0,00	15
CCFM AA-546-KG RENAULT M 240-14 RENAULT M 240	203 213,84	0,00	15
CCFM AA-505-KG RENAULT M 240-14 RENAULT M 240	203 213,84	0,00	15
POSTE RADIO	4 237,43	0,00	5
EHELLE A COULISSE A CORDE	514,28	0,00	5
LOT DE 5 PIEDS SIRENE SENTINELLE CCIR N°071Y2K9 & 072 & 073 & 074 & 07	3 522,22	0,00	5
LOT DE 4 MEUBLE DE RANGEMENT CIS MEZEL	360,00	0,00	5
DETECTEUR ALTAIR 4 H2S/CO/02/EXP	440,13	0,00	5
MOTO POMPE	758,79	0,00	5
POMPE EPS	582,45	0,00	5
ECRAN 22" HYUNDAI WIDE LCD	356,41	0,00	5
LOT DE 4 FAUTEUILS	1 757,02	0,00	5
LOT 1 SAC VIKING ROUGE + 3 GILET D'INTERVENTION	901,01	0,00	5
SAC OXYGENOTHERAPIE DECAL ROUGE	269,39	0,00	5
RETENUE DE GARANTIE P.M.A	7 598,36	0,00	15
LOT DE 3 PARCOURS SPORTIF	8 312,20	0,00	5
CCFL AB-708-RV LAND ROVER LDBHS89A778775 POUR CCFL	41 357,68	0,00	15
P.M.A	136 615,40	0,00	15
LOT 94 SURPANTALONS NIT 325 SATIN RIPSTOP SA 240	8 993,92	0,00	3
LOT 530 VESTES PROTECTION TEXTILE SATIN RIPSTOP SA 240	167 978,20	0,00	3
LOT DE 3 DETECTEURS CO "GASALERTCLIP EXTREME"	484,38	0,00	5
LOT DE 2 SCAPH ULM ORANGE BOTTES AVEC MARQUAGE	1 740,44	0,00	3
REGULATEUR SOLAIRE CHIRAN	2 525,95	0,00	5
LOT DE 2 MICRO CASQUES	1 994,93	0,00	5
MATERIEL FORMATION (ATTELLE DE TRACTION ET SAC D'OXYGENOTHERA	1 473,11	0,00	5
LOT DE 8 MACHINE A FUMEE MARTIN MAGNUM 1500	3 434,91	0,00	5
ASPIRATEUR EAU ET POUSSIERE INDUSTRIE AQUAVAC 1600W	358,80	0,00	5
EHELLE A COULISSE À CORDE	527,46	0,00	5
LOT DE 3 VESTIAIRES	529,23	0,00	5
KIT COMPACT POUR DESINCARCERATIO	1 471,08	0,00	5
CANE DE PRELEVEMENT POUR GAZ	245,18	0,00	5
SAC D'INTERVENTION DE PORXIMITE CORDURA	264,04	0,00	5
LOT DE 21 VESTIAIRES POMPIERS ET 1 BANC	4 757,69	0,00	5
CAGE METAL PLIANTE POUR CAPTURE ANIMAUX	145,94	0,00	5
LANCE AUTO MIDMATIC DSP40-6 BAR	602,78	0,00	5
COUDE DSP 40	197,34	0,00	5
FAUTEUIL EDEN SYNCRO REGLABLE	502,32	0,00	5
LOT DE RACCORD	436,16	0,00	5
CHASSIS POUR FPTSR RETENUE DE GARANTIE	3 653,78	0,00	15
ARMOIRE HETRE 1020 X 1200 NOIR	441,32	0,00	5
MOTO POMPE EPUISEMENT	741,26	0,00	5

III - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 1432-32 par renvoi de l'art R3313-7 du CGCT) - ENTREES

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 1432-32 par renvoi de l'art R3313-7 du CGCT) - SORTIES

LOT DE 15 PIEDS DE SIRENE (1 SENTINELLE AVEC BIP + 6 DBP 85 POCSAG)	5 720,47	0,00	5
ACHAT BANC A ULTRA SON	8 250,01	0,00	5
LOT DE 4 FAX BROTHER THERMIQUE T104	408,08	0,00	5
LOT DE 2 PYLONES SITE LA BREOLE - BANON	6 586,75	0,00	5
MEUBLE 36 TIROIRS CIS GRX	692,39	0,00	5
LOT DE 5 DETECTEURS CO "GASALERTCLIP EXTREME"	807,30	0,00	5
VLHR 499 NB 04 DEFENDEUR 90	32 440,22	0,00	15
LOT MATERIEL INCENDIE (SAC A TUYAUX EN CORDURA+ POCLETTE A LAN	854,81	0,00	5
CHASSIS FPTSR	69 421,90	0,00	15
LOT DE 2 ECRAN 19" VIEWSONIC	324,00	0,00	5
LOT 168 PARKA V0312/56-04 GORETEX MARINE AVEC BANDE	23 323,86	0,00	3
LOT DE 11 GASALERTCLIP EXTREME CO	986,70	0,00	5
MATERIEL DIVERS D'INCENDIE (SAC, COMMANDE, LIGNE GUIDE, BALISE ETC	3 070,68	0,00	5
CHARGEUR DEMARREUR GYSTART AVEC BOOSTER STARTAIR	698,40	0,00	5
LOT DE TUYAUX AVEC RACCORD	12 718,25	0,00	5
CHARGEUR DEMARREUR GYS	508,30	0,00	5
SAC D'INTERVENTION DE PROXIMITE CORDURA/ROUGE	203,32	0,00	5
DETECTEUR CO "GASALERTCLIP EXTREME" N°HM09-M000522	176,46	0,00	5
JEU DE 3 ATTELLES A DEPRESSION + MINIPOMPE + SAC	218,40	0,00	5
LOT DE MATERIEL POUR CAPTURE ANIMAUX	7 053,06	0,00	5
LOT MOBILIER DE BUREAU CIS HTE UBAYE (CHAISE, TABLE, ETC...)	3 669,09	0,00	5
LOT DE MOBILIER DE BUREAU SDIS (ARMOIRES, CAISSON, SIEGE, ETC..	12 849,35	0,00	5
LOT MATERIEL D'ECLAIRAGE (PROJECTEUR, BALADEUSE, TREPIED, ENROU	5 910,79	0,00	5
LOT MATERIELS FEUX DE FORETS (FOURCHE, SERPE, PELLE, GILET ETC....)	5 551,20	0,00	5
AMORCEUR POMPE POUR CCFM	2 091,80	0,00	5
SERVANTE 285 OUTILS	797,73	0,00	5
APPAREIL PHOTO NUMERIQUE POWERSHOT SX 100 ISO + ACCESSOIR	178,20	0,00	5
LOT MOBILIER DE BUREAU SIEGE WEBSTAR + ARMOIRE BASSE	618,74	0,00	5
PYLONE AUTOPORTANT LA JAVIE	3 293,38	0,00	5
LOT DE 4 TUYAUX JAUNE	912,31	0,00	5
TABLEAU POUR ROTATION DE VEHICULES	2 292,37	0,00	5
MOBILIER DIVERS (PLAN, CAISSON, POSTE DE TRAVAIL)	929,29	0,00	5
LOT DE 3 DETECTEUR CO "GASALERT CLIP EXTREME"	478,42	0,00	5
LANCE FEUX DE CHEMINEE GFRF 20	158,23	0,00	5
SAC D'INTERVENTION DE PROXIMITE CORDURA/ROUGE	163,85	0,00	5
COLLECTEUR ALIM A CLAPET	301,39	0,00	5
LOT DE 2 TRONCONNEUSE (STHIL, ZENOAH)	1 204,23	0,00	5
LOT ACCESSOIRES DE DESINCARCE RATION (CALE, BLOC, POINTEAU, ETC..	3 252,87	0,00	5
LOT DE 2 MOBILES TAIT TM8250	2 658,71	0,00	5
LOT DE MOBILIER DIVERS CIS BOL (BUREAU, CHAISE, TABLE, CAISSON, ARM	11 503,94	0,00	5
LOT DE 15 PIEDS DE SIRENE SENTINELLE II CCIR	10 046,40	0,00	5
RENOVATION DECENNALE	57 251,32	0,00	12
LOT MATERIEL ACCESSOIRES DIVERS (ECHELLE, ENROULEUR, POULIE, ET	2 169,62	0,00	5
LOT DE 2 FUT DE LANCE GFRF AVEC ROBINET 20 EN BRONZE	184,28	0,00	5
DIVISIONS DSP 40 GFR M20 ALU	207,21	0,00	5
CCGC AN-495-QV MAN CCGC	11 546,51	0,00	15
LOT MATERIELS DE SIGNALISATIONS (CONE, TRIANGLE, ETC...)	3 029,29	0,00	5
VSAV AL-741-XW RENAULT MASTER CIS CHATEAU ARNOUX	2 616,25	0,00	15

III - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 1432-32 par renvoi de l'art R3313-7 du CGCT) - ENTREES

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 1432-32 par renvoi de l'art R3313-7 du CGCT) - SORTIES

VSAV AL-814-XW RENAULT MASTER CIS FORCALQUIER	2 616,25	0,00	15
LOT MATERIELS INCENDIE (DIVISION JONCTIONS, ETC)	8 414,11	0,00	5
LOT DE 17 VESTIAIRES POMPIERS + 2 BANC EN 2000	4 316,96	0,00	5
APPAREIL PHOTO NIKON COMPLET	995,59	0,00	5
LOT ACCESSOIRES DE DESINCARCERA TION (PROTECTION AIR BAG, COUV	468,80	0,00	5
LOT MATIRIELS INCENDIE (LANCES)	6 166,72	0,00	5
LOT ACCESSOIRES HYDRAULIQUES (COLLIERS, CREPINES, CLE ETC....	2 270,31	0,00	5
LOT DE 4 DIVISIONS DSP 65 ALU	1 205,57	0,00	5
LOT DE 231 BIP DE725 85955 MHE + HOUSSE	32 932,10	0,00	5
COMPRESSEUR COURROIE BI-CILYNDRE	517,78	0,00	5
LOT DE 5 ETAGERES 3 NIVEAUX + 20 CALES CIS LA BREOLE	2 413,86	0,00	5
ARMOIRE PENDERIE A RIDEAUX	474,21	0,00	5
PYLONE AUTOPORTANT CIS SEYNE	3 293,38	0,00	5
LOT DE 2 SCAPHANDRIER ORANGE BOTTES+ POCHE	2 087,26	0,00	3
LOT HABILLEMENT EQUIPE MONTAGNE (PANTALON, DOUDOUNE, TEE SHIRT	7 595,49	0,00	3
COMPRESSEUR COAXIAL 50L AVEC TUYAUX	303,32	0,00	5
PERCEUSE VISSEUSE SANS FIL NOVIPRO	233,20	0,00	5
LOT DE 25 HARNAIS CALIDRIS	1 397,83	0,00	3
LOT DE MATERIEL DE SECOURS 1 JEU D'ATTELES + 1 MATELAS A DEPRESSI	557,60	0,00	5
FAISCEAUX HERTZIEN	21 024,07	0,00	5
LOT MATERIEL FORMATION (DEVIDOIR COMMANDE, TUYAU)	3 753,05	0,00	5
FAISCEAUX HERTZIENS	21 024,07	0,00	5
TABLEAU STRATIFIE GOC SITAC	1 089,82	0,00	5
LOT DE 2 CLAI DE PORTAGE AVEC POCHE	284,94	0,00	5
IMPRIMANTE LASER COULEUR	435,34	0,00	5
MOTOPOMPE FLOTTANTE MODELE 6CV-B - N°SERIE 4888	1 435,20	0,00	5
DIVISION DSP 40	275,02	0,00	5
LOT DE 2 EMETTEURS POCSAG	4 233,84	0,00	5
LOT DE 2 FAUTEUILS	956,80	0,00	5
SAC D'INTERVENTION MATRIX AVEC MALLETTE	412,00	0,00	5
LAVE LINGE	498,00	0,00	5
PERCEUSE VISSEUSE DFV3 + TREPAN	307,37	0,00	5
LOT MATERIEL PLONGEE	846,40	0,00	5
MATERIEL POUR PYLONE	1 620,58	0,00	5
ARMOIRE + MODULE SUR ROULETTE	1 079,27	0,00	5
SAC OXYGENOTHERAPIE COMPLET	266,00	0,00	5
FAUTEUIL STANDING	297,80	0,00	5
JEU DE 3 ATTELES A DEPRESSION + MINIPOMPE + SAC	218,40	0,00	5
LOT DE 50 SIEGES GPT NORD	1 232,48	0,00	5
GUIDE ORANGE SUPPORT PAPIER EQUIPE CHIMIE	840,43	0,00	3
LOT DE 2 TRONCONEUSE MARQUE STIHL (MS 200 T ET MS 260)	1 256,00	0,00	5
PERROQUET POCSAGER + 3 AMPLIS	9 436,44	0,00	5
REFRIGERATEUR CIS MOUSTIERS	380,00	0,00	5
REFRIGERATEUR CIS ALLOS	342,00	0,00	5
MEUBLE MELAMINE GRIS SERVICE PREVISION	1 369,42	0,00	5
PIECES POUR ARI	1 278,14	0,00	5
LOT HYDRAULIQUE (MADRIERS + CLE FEDERALE)	269,00	0,00	5
LOT DE 3 RETENUE KEY DS 65	1 311,29	0,00	5

III - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 1432-32 par renvoi de l'art R3313-7 du CGCT) - ENTREES

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 1432-32 par renvoi de l'art R3313-7 du CGCT) - SORTIES

LOT DE 2 DIVISIONS DSP 65 + 2 COLLECTEURS CLAPET DSP 65	1 205,57	0,00	5
LOT DE 2 CLAP ANTI-RET DSP 40	316,46	0,00	5
LOT DE 4 PERCEUSES AVEC FORETS	709,99	0,00	5
EMBARCATION VERSEA 18 POMPIERS	31 086,43	0,00	10
LOT DE 4 COFFRES AVEC 100 OUTILS	2 073,24	0,00	5
LOT DE 2 GPS NAVIGATION TOMTOM	399,90	0,00	5
DIVISION DSP 65 AVEC COLLECTEUR A CLAPET	610,32	0,00	5
CITERNE SOUPLE OUVERTE 10M3	1 290,96	0,00	5
LOT DE 2 TUYAUX JAUNE	283,33	0,00	5
LOGICIEL ADOBE TLP/GOUV CS4	2 600,10	0,00	5
LOT DE 20 TUYAUX 110 - 40 METRES	7 745,30	0,00	5
CCFM AM-234-AM RENAULT MEDIUM	113 728,13	0,00	15
LOT DE 4 EMETTEURS POCSAG 80M TEMPO 100	8 850,40	0,00	5
LOT HABILLEMENT EQUIPE SAV	5 680,10	0,00	3
LOT DE 4 ECRAN POUR PC	496,00	0,00	5
ECRAN ACER	149,00	0,00	5
LOT DE 2 TABLEAUX AVEC AIMANTS	432,95	0,00	5
FAUTEUIL CASTOR STANDING	297,79	0,00	5
CCFM AM-123-AM RENAULT MEDIUM	113 728,13	0,00	15
CCFM AM-428-AM RENAULT MEDIUM	113 728,13	0,00	15
CCFM AM-327-AM RENAULT MEDIUM	113 728,13	0,00	15
	228,35	0,00	5
LOT DE 2 ECHELLE A COULISSE A CORDE 2 PLAN	1 004,64	0,00	5
EMBARCATION VERSEA 18 POMPIERS	31 086,43	0,00	10
CHASSIS POUR VSAV	28 276,60	0,00	15
RETENUE DE GARANTIE CHASSIS	1 488,25	0,00	15
GENERATEUR SOLAIRE CHIRAN	1 328,76	0,00	5
RETENUE DE GARANTIE POUR EQUIPEMENT CCFs	7 642,81	0,00	15
CAMION PORTE CELLULE 3662 MZ 04	119 839,20	0,00	15
RETENUE DE GARANTIE DE L'EQUIPEMENT	2 414,56	0,00	15
RETENUE DE GARANTIE EQUIPEMENT VSAV	2 414,56	0,00	15
EQUIPEMENT VSAV	43 462,04	0,00	15
EQUIPEMENT POUR VSAV	43 462,03	0,00	15
PARCOURS SPORTIF	4 156,10	0,00	5
RETENUE DE GARANTIE	1 636,13	0,00	10
RETENUE DE GARANTIE	1 636,13	0,00	10
RETENUE DE GARANTIE CHASSIS VSR	2 771,53	0,00	15
CHASSIS POUR VSR	52 659,03	0,00	15
EQUIPEMENT POUR VSR	168 661,24	0,00	15
EQUIPEMENT POUR FPTSR	221 320,40	0,00	15
EQUIPEMENT CCF	27 155,18	0,00	15
RETENUE DE GARANTIE CHASSIS CCF	2 176,72	0,00	15
RETENUE DE GARANTIE EQUIPEMENT CCF	1 429,22	0,00	15
EQUIPEMENT CCFs	145 213,47	0,00	15
M.P.R	34 424,59	0,00	10
RETENUE DE GARANTE CHASSIS VSAV	1 488,24	0,00	15
CHASSIS POUR VSAV	28 276,61	0,00	15
M.P.R	34 424,59	0,00	10

III - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 1432-32 par renvoi de l'art R3313-7 du CGCT) - ENTREES

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 1432-32 par renvoi de l'art R3313-7 du CGCT) - SORTIES

V.T.P	36 479,16	0,00	10
V.T.P	36 479,15	0,00	10
FRAIS D'INSERTION ANNEE 2007 DES MARCHES D'INVESTISSEMENT COMPT	150,00	0,00	5
FRAIS D'INSERTION ANNEE 2007 DES MARCHES INVESTISSEMENT COMPTE	200,00	0,00	5
FRAIS D'INSERTION ANNEE 2006 RELATIF AU MARCHE INVESTISSEMENT CO	50,00	0,00	5
FRAIS D'INSERTION ANNEE 2006 RELATIF AU MARCHE INVESTISSEMENT CO	1 894,40	0,00	15
FRAIS D'INSERTION ANNEE 2006 DES MARCHES D'INVESTISSEMENT COMPT	50,00	0,00	5
FRAIS D'INSERTION ANNEE 2006 DES MARCHES D'INVESTISSEMENT COMPT	50,00	0,00	5
FRAIS D'INSERTION ANNEE 2006 RELATIF AUX MARCHES D'INVESTISSE ANN	2 635,49	0,00	50
FRAIS D'INSERTION ANNEE 2006 DES MARCHES INVESTISSEMENT COMPTE	1 329,80	0,00	5
FRAIS D'INSERTION ANNEE 2007 DES MARCHES INVESTISSEMENT COMPTE	1 181,62	0,00	50
FRAIS D'INSERTION ANNEE 2007 DES MARCHES INVESTISSEMENT COMPTE	3 218,00	0,00	15
FRAIS D'INSERTION ANNEE 2007 DES MARCHES INVESTISSEMENT COMPTE	100,00	0,00	3
FRAIS D'INSERTION ANNEE 2007 DES MARCHES D'INVESTISSEMENT COMPT	50,00	0,00	5
FRAIS D'INSERTION ANNEE 2006 DES MARCHES D'INVESTISSEMENT COMPT	409,60	0,00	3
TOTAL GENERAL	3 527 355,75	0,00	

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition Désignation du bien	Valeur d'acquisition (Coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cession à titre onéreux						
C C F M RENAULT 3534 MD 04	45 887,15	23	45 887,15	0,00	0,00	0,00
FIAT DUCATO 2354 LZ 04	0,00	1	0,00	0,00	0,00	0,00
CCFM 2411 MM 04	26 539,54	24	26 539,54	0,00	0,00	0,00
CCFM UNIC 232 HL 04	35 088,89	24	35 089,44	-0,55	-0,55	0,00
CCFM UNIC 803 HK 04	41 784,45	24	41 784,45	0,00	0,00	0,00
RENAULT MASTER 894 HE 04 TRANSFE RT BARCELONNETTE	4 573,47	11	3 658,78	914,69	914,69	0,00
LADA NIVA 4X4 436 KQ 04 TRANSFE RT DISTRIC M DURAN	4 271,62	11	3 417,30	854,32	854,32	0,00
LAND ROVER DEFENDER 8257 MB 04 T RANSFERT DIST M DU	19 177,08	11	15 341,66	3 835,42	3 835,42	0,00
PEUGEOT J9 182 LC 04 TRANSFERT D IGNE	0,00	1	0,00	0,00	0,00	0,00
RENAULT TRAFIC 2814 LK 04 TRANSFERT LA PALUD	0,00	1	0,00	0,00	0,00	0,00
816 LN 04 VSR AVEC INV 19920163	26 839,09	18	23 260,55	3 578,54	3 578,54	0,00
816 LN 04 EQUIPEMENT VSR AVEC INV 19920163	7 713,82	18	7 199,57	514,25	514,25	0,00
VEHICULE 205 JUNIOR 4034 LR 04	5 335,72	7	5 335,72	0,00	0,00	0,00
RENAULT MASTER 2102 MM 04 H	5 415,41	8	5 415,41	0,00	0,00	0,00
PEUGEOT J9 838 KW 04	22 434,40	18	22 434,40	0,00	0,00	0,00
RENAULT MASTER 418 HV 04	18 188,93	19	18 188,93	0,00	0,00	0,00
VTSU BERLIER SAVIEM 503 HL 04	30,49	1	30,49	0,00	0,00	0,00
VEHICULE 9081 LR 04	0,00	1	0,00	0,00	0,00	0,00
COMPRESSEUR AIRPAC 9	22 555,64	12	22 555,64	0,00	0,00	0,00
COMPRESSEUR AIRPAC 9	22 555,64	12	22 555,64	0,00	0,00	0,00
LADA NIVA 4X4 1028 MA 04 TRANSFE RT ST TULLE	0,00	1	0,00	0,00	0,00	0,00
FOURGON PEUGEOT BOXER 3855 MB 04 PEYRUIS	22 519,50	11	22 519,50	0,00	0,00	0,00
CAMION UNIMOG 6098 LP 04	7 990,87	5	7 990,87	0,00	0,00	0,00
UNIMOG U 610 JE 04 UI F F	59 099,41	23	59 099,41	0,00	0,00	0,00
VEHICULE UMM 387 LW 04	21 416,30	6	21 416,30	0,00	0,00	0,00
CCFM UNIC 560 JY 04	52 518,23	23	52 518,23	0,00	0,00	0,00

III - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 1432-32 par renvoi de l'art R3313-7 du CGCT) - ENTREES

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 1432-32 par renvoi de l'art R3313-7 du CGCT) - SORTIES

CCFM 558 JY 04 ENT)	52 518,23	23	52 518,23	0,00	0,00	0,00
LAND ROVER 4650 LP 04	5 397,02	7	5 397,02	0,00	0,00	0,00
UMM ALTER DIESEL 6389 LT 04	18 787,73	7	18 787,73	0,00	0,00	0,00
Cession à titre gratuit						
FOURGON J9 PEUGEOT 6179 LK 04	25 070,39	18	25 070,39	0,00	0,00	0,00
FOURGON J9 PEUGEOT 957 KV 04	21 933,33	18	21 933,33	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme						
GROUPE COMPRESSEUR AIRPAC 9	21 290,00	12	21 290,00	0,00	0,00	0,00
RENAULT CLIO 2591 LW 04	9 401,84	6	9 401,84	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	626 334,19					0,00

III - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES

III - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS CONSTITUEES AU 1/1/N

Nature de la provision	Objet de la provision	Date délib.	Montant de provision au 1/1/n	Montant des utilisation ou reprise	SOLDE
TOTAL			0,00	0,00	0,00

III - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS NOUVELLES

Nature	Objet	Montant

III - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****LES METHODES UTILISEES EN MATIERE D'AMORTISSEMENT****AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES**

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	<i>Délibération du</i>
AMORTISSEMENT	Seuil d'amortissement sur un an : 200,00	
	Catégories de biens amortis : FOURGON POMPE TONNE APPEREIL SECOURS EN MONTAGNE ET DE SECOURS AVALANCHE	Durée : 10 5

III- ANNEXES

LISTE DES ORGANISMES DANS LEQUEL LE SDIS A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L.2313-1 et L2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L.3313-1 du CGCT
et au SDIS par renvoi de l'article L.3241-1)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement

Nom de l'organisme

III- ANNEXES

LISTE DES ORGANISMES DANS LEQUEL LE SDIS A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L.2313-1 et L2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L.3313-1 du CGCT
et au SDIS par renvoi de l'article L.3241-1)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public

Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-------------------------------	---------------------------------	-------------------------

III- ANNEXES

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	

III- ANNEXES

CREDIT-BAIL

8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT BAIL MOBILIER ET IMMOBILIER

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant de la redevance N	Montant des redevances restants à courir				
			N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
	LOCATION VL RENAULT DACIA	29 496,96	29 496,96	29 496,96	29 496,96	29 496,96	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	LOCATION VL PEUGEOT	13 715,52	13 715,52	13 715,52	13 715,52	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III- ANNEXES
ENGAGEMENTS DONNEES

ETAT DES ENGAGEMENTS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire
	total.....	

III- ANNEXES
ENGAGEMENTS DONNEES

DONNES

Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
.....		0,00	0,00	0,00

III- ANNEXES
ENGAGEMENTS RECUS

ETAT DES ENGAGEMENTS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme attributaire
	total.....	

III- ANNEXES

ENGAGEMENTS RECUS

RECUS

Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N l'exercice	Annuité reçue au cours de l'exercice
		0,00	0,00	0,00

III- ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

N° ou Intitulé de l'AP	MONTANT DES AP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	total cum. Toutes délib. Y compris Pour N
1 CONSTRUCTION CASERNE FORCALQUIER	1 969 000,00	65 040,00	2 034 040,00
2 CONSTRUCTION CASERNE VOLX	957 539,83	0,00	957 539,83
3 CONSTRUCTION CASERNE BRAS D'ASSE	705 765,00	0,00	705 765,00
4 EXTENSION CASERNE CHATEAU ARNOUX	66 000,00	0,00	66 000,00
5 REAMENAG. CASERNE BARCELONNETTE	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00
6 CASERNE CASTELLANE	0,00	0,00	0,00
7 ANTARES	1 369 613,20	0,00	1 369 613,20
8 CONSTRUCTION CASERNE ORAISON	0,00	0,00	0,00
9 ACQUISITION B.E.A.	0,00	0,00	0,00

III- ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME

ET CREDITS DE PAIEMENT

MONTANT DES CP			
Crédits de paiement antérieurs (Réalizations cumulées au 1/1/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Crédits de paiement Réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au delà de N+1)
983 001,33	-165 960,00	734 078,85	316 959,82
957 889,94	0,00	0,00	-350,11
703 869,34	0,00	0,00	1 895,66
11 776,83	0,00	0,00	54 223,17
19 832,07	0,00	0,00	1 680 167,93
0,00	0,00	0,00	0,00
95 843,65	0,00	0,00	1 273 769,55
0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00

III- ANNEXES**AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT****SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT**

N° ou Intitulé de l'AP	MONTANT DES AP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	total cum. Toutes délib. Y compris Pour N

III- ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

ET CREDITS DE PAIEMENT

MONTANT DES CP			
Crédits de paiement antérieurs (Réalizations cumulées au 1/1/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Crédits de paiement Réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au delà de N+1)

III - ANNEXES

LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LE SDIS

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
----------------------------	--------------------	--------------------------	---------------------------

III - ANNEXES

SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 3312-7 du CGCT)

Art.	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	UDSP	SUBVENTION	UNION DEPART. DES SAPEURS PO	ASSOCIATION	37 368,00
6574	OEUVRES DES PUPILLES	SUBVENTION	OEUVRES PUPILLES ET ORPHELINS	ASSOCIATION	460,00
6574	COS (previsionnel)	SUBVENTION	COMITE OEUVRES SOCIALES	ASSOCIATION	15 821,00
6574	CNAS (previsionnel)	SUBVENTION	CENTRE NATIONAL D'ACTION SOCI	ASSOCIATION	22 000,00
6574	AMICALE S.P RUGBYMAN	SUBVENTION	AMICALE S.P RUGBYMAN	ASSOCIATION	1 000,00

III - ANNEXES

LISTES DES ETABLISSEMENTS CREES

LISTES DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE.

LISTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

III - ANNEXES

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS (Détail)

III- ANNEXES

ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Attaché	A	2	2	
Rédacteur	B	5	4	
Adjoint administratif 1er classe	C	8	8	
Adjoint administratif 2me classe	C	12	12	
TOTAL		27	26	0
Adjoint technique principal 2me classe	C	1	1	
Adjoint technique de 2 ème classe	C	3	2	
Adjoint technique 1ère classe	C	1	1	
Agent de maîtrise	C	1	1	
TOTAL		6	5	0
Lieutenant-colonel	A	2	2	
Médecin sapeurs pompiers pro	A	2		2
Commandant	A	4	4	
Capitaine	A	5	5	
Lieutenant 1ère classe	B	7	7	
Lieutenant 2ème classe	B	4	4	
Adjudant	C	7	7	
Sergent	C	15	15	
Caporal	C	16	16	
Sapeurs pompiers	C	2	2	
TOTAL		64	62	2
TOTAL GENERAL		97	93	2

III- ANNEXES

ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEG. (1)	SECT. (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
Apprentis (2) Contrats aides (2) pharmacien contractuel (1) SPV Volontaire par contrat (1) Adjoint administratif aux (3)	A C C	ADM		temps non complet 3.1 - néant TC

(1) CATEGORIES : A, B, C

(2) SECTEUR :

ADM Administratif (dont emplois de l'art. 47 loi du 26/1/84)
 FIN Financier
 TECHN Technique et informatique (dont emplois de l'art. 47 loi du 26/1/84)
 URB Urbanisme (dont aménagement urbain)
 ENV Environnement (dont espaces verts et aménagement)
 COM Communication
 S Social (dont aide sociale)
 MS Médico-social
 MI Médico-technique (dont laboratoires)
 SP Sportif
 CULT Culturel (dont enseignement)
 ANIM Animation
 RS Restauration scolaire
 ENT Entretien
 CAB Collaborateurs de cabinet (art. 110 de la loi du 26/1/84)

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26/1/1984 modifiée)

3-1 : 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

3-2 : article 3, 2ème alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel

3-3 : article 3, 4ème alinéa : emplois permanents à temps non complets (-31h30) dans les communes de -2000 Habitants

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

III- ANNEXES

ARRETE - SIGNATURE

Nombre de membres en exercice
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés

VOTES

Pour
Contre
abstentions

Date de convocation :

Présenté par le Maire,

A

le Maire,

Délibéré par le conseil municipal

A

Les membres du conseil municipal réuni,

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la transmission en préfecture
et de la publication

A

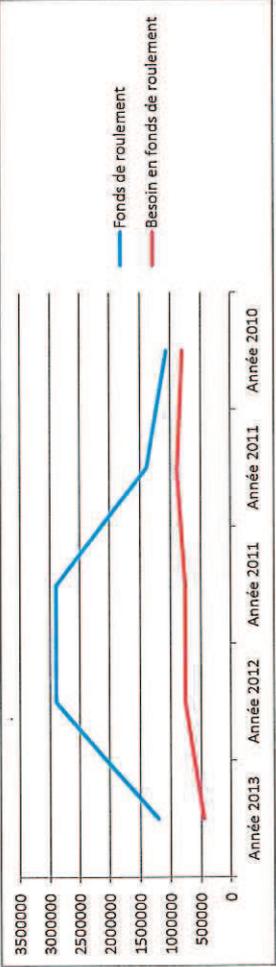
SOMMAIRE

Informations générales	
3/4	Exécution du budget de l'exercice précédent
I - Présentation générale du budget	
5	Vue d'ensemble du budget
	1 - Equilibre financier du budget
6	A - Section de fonctionnement
7	B - Section d'investissement
	2 - Balance générale du budget
8	Dépenses
9	Recettes
II - Vote du budget	
	A - Section de fonctionnement
10	A1 - Vue d'ensemble - Dépenses/ Recettes
11/13	A2 - Dépenses
14	A3 - Recettes
	B - Section d'investissement
15	B1 - Vue d'ensemble - Total - Dépenses et Recettes
16	B2 - Section d'investissement - Equipements
17	B3 - Section d'investissement - Equipements - Opération en AP/CP
18/26	B3 - Section d'investissement - Equipements - Opérations sans AP/CP
27	B4 - Subventions d'équipement à verser
	B5 - Recettes d'équipement
28	B6 - Section d'investissement - Opérations pour le compte de tiers
29	B7 - Section d'investissement - Opérations financières - Dépenses
30/31	B7 - Section d'investissement - Opérations financières - Recettes
32/33	B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales (opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement)

III- ANNEXES		Joint	Sans Objet
34/42	Eléments du bilan - Etat de la dette	X	
43/50	Eléments du bilan - Variation des immobilisations	X	
51/53	Eléments du bilan- Etat des provisions constituées- Etat de répartition des charges	X	
54	Eléments du bilan - les méthodes comptables utilisées en matière d'amortissement	X	
55/56	Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier	X	
57	Liste des concours attribués par le SDIS sous forme de prestations en nature ou de subventions	X	
58/62	Crédit bail - Engagement donnés - Engagements reçus	X	
63/66	Engagements - Autorisations de programme et crédits de paiement	X	
67/69	Liste des organismes de regroupement - Subventions versées par le SDIS dans le cadre du vote du budget - liste des établissements publics créés - Liste des services assujettis à la TVA et non erigés en budget annexe	X	
70	Détail des chapitres pour compte de tiers	X	
71/72	Etat du personnel au 1/1/N	X	
73	Signature	X	

BILAN EXERCICE 2013

	EXERCICES COMPTABLES			
	2013	2012	2011	2010
ACTIF				
Immobilisations incorporelles nettes	460 352 €	229 701 €	286 683 €	221 918 €
Terrains	522 048 €	522 048 €	522 048 €	522 048 €
Constructions	17 322 778 €	14 265 056 €	13 703 959 €	12 658 667 €
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	1 462 691 €	417 328 €	491 788 €	524 081 €
Immobilisations corporelles en cours	1 326 924 €	2 575 655 €	2 035 685 €	1 212 309 €
Immobilisations mises en concession, affrètement ou à disposition et immobilisations affectées	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres immobilisations corporelles	16 947 706 €	15 003 577 €	14 704 107 €	13 405 251 €
Total immobilisations corporelles nettes	37 582 147 €	32 783 664 €	31 457 797 €	28 322 356 €
Immobilisations financières	642 €	43 820 €	43 820 €	1 987 €
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	38 043 141 €	33 057 185 €	31 788 300 €	28 548 261 €
Stocks	0 €	0 €	0 €	0 €
Créances	915 663 €	783 968 €	890 819 €	856 785 €
Valeurs mobilières de placement	0 €	0 €	0 €	0 €
Disponibilités	456 445 €	709 366 €	184 185 €	109 146 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 372 098 €	1 493 334 €	1 075 004 €	965 931 €
Comptes de régularisation	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL ACTIF	39 415 243 €	35 710 323 €	32 863 306 €	29 512 195 €
PASSIF				
Dotations	3 974 419 €	3 974 419 €	4 044 189 €	3 580 996 €
Fonds globalisés	4 301 603 €	4 223 751 €	4 421 622 €	4 228 572 €
Reserves	762 599 €	762 599 €	762 599 €	639 922 €
Différentes sur réalisations	-1 358 052 €	-1 358 052 €	1 094 356 €	835 788 €
Report à nouveau	99 647 €	333 370 €	305 783 €	412 607 €
Résultat de l'exercice	250 083 €	-233 723 €	27 586 €	15 853 €
Subventions transférables	1 238 254 €	1 541 812 €	1 696 186 €	1 730 245 €
Subventions non transférables	190 047 €	162 297 €	77 180 €	204 980 €
Droits de l'affectant, du concédant, de l'afte	8 212 618 €	8 212 618 €	8 212 618 €	8 212 618 €
TOTAL FONDS PROPRES	17 619 092 €	17 619 092 €	18 253 409 €	18 190 007 €
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0 €	0 €	0 €	0 €
Dettes financières à long terme	21 169 394 €	18 063 004 €	14 604 104 €	11 207 050 €
Fournisseurs	460 280 €	26 133 €	5 793 €	47 726 €
Autres dettes à court terme	400 000 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL DETTES COURT TERME	860 280 €	26 133 €	5 793 €	47 726 €
TOTAL DES DETTES	22 028 664 €	18 089 137 €	14 609 897 €	11 254 777 €
Comptes de régularisation	0 €	2 094 €	- €	67 411 €
TOTAL PASSIF	39 415 243 €	35 710 323 €	32 863 306 €	29 512 195 €



	EXERCICES COMPTABLES			
	2013	2012	2011	2010
FONDS DE ROULEMENT				
	1 206 329 €	2 898 432 €	1 399 716 €	1 074 701 €
BESAIN EN FONDS DE ROULEMENT				
	455 373 €	757 835 €	890 819 €	809 059 €

Service FINANCES - CONTROLE DE GESTION

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	CUMUL SECTIONS
Recettes			
Prévisions budgétaires totales (A)	13 507 717,93 €	16 940 147,93 €	30 447 865,86 €
Titres de recettes émis (B)	7 927 640,62 €	16 658 974,37 €	24 586 614,99 €
Réductions de titres ©	153 467,48 €	28 607,36 €	182 074,84 €
Recettes nettes (D = B - C)	7 774 173,14 €	16 630 367,01 €	24 404 540,15 €

Dépenses			
Autorisations budgétaires totales (E)	13 507 717,93 €	16 940 147,93 €	30 447 865,86 €
Mandats émis (F)	9 078 353,20 €	16 656 097,00 €	25 734 450,20 €
Réductions de mandats (G)	103 980,72 €	276 313,43 €	380 294,15 €
Dépenses nettes (H = F - G)	8 974 372,48 €	16 379 783,57 €	25 354 156,05 €

Résultat brut de l'exercice			
Excédent	0,00 €	250 583,44 €	0,00 €
Déficit	1 200 199,34 €	0,00 €	949 615,90 €

	Résultat 2012	Part investissement	Résultat 2013	Résultat clôture 2013
Investissement	1 222 690,27 €	0,00 €	-1 200 199,34 €	22 490,93 €
Fonctionnement	99 647,11 €	0,00 €	250 583,44 €	350 230,55 €
Total	1 322 337,38 €	0,00 €	-949 615,90 €	372 721,48 €

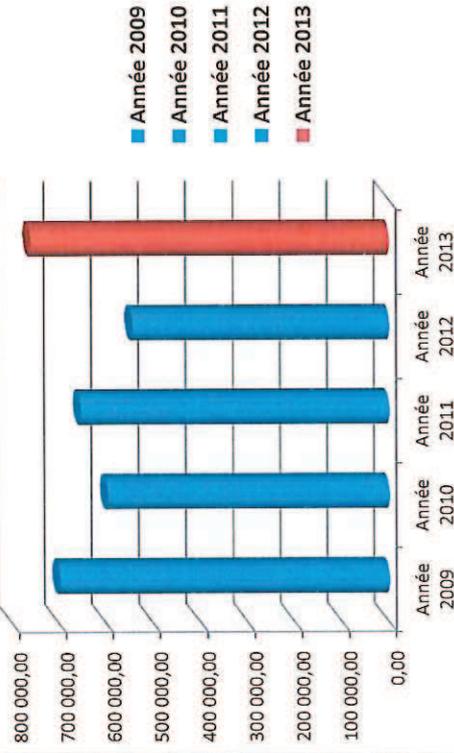
RESULTATS DE L'EXERCICE 2013

Section de fonctionnement	Dépenses 2013	Recettes 2013	Solde 2013
Résultats propres de l'exercice 2013	16 379 783,57 €	16 630 367,01 €	250 583,44 €
Résultat antérieur à l'exercice 2013 (résultat 2012)	0,00 €	99 647,11 €	99 647,11 €
Prélèvement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Solde d'exécution global de l'exercice 2013			350 230,55 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2013	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat net de fonctionnement			350 230,55 €

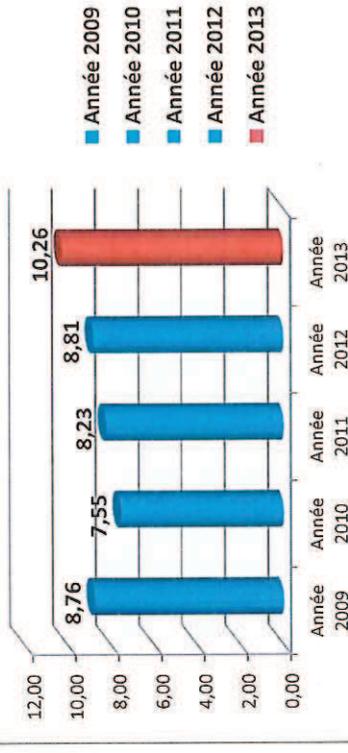
Section d'investissement	Dépenses 2013	Recettes 2013	Solde 2013
Résultats propres de l'exercice 2013	8 974 372,48 €	7 774 173,14 €	-1 200 199,34 €
Résultat antérieur à l'exercice 2013 (résultat 2012)	0,00 €	1 222 690,27 €	1 222 690,27 €
Prélèvement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Solde d'exécution global de l'exercice 2013			22 490,93 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2013	2 089 384,00 €	2 066 894,00 €	-22 490,00 €
Résultat net d'investissement			0,93 €

	2009	2010	2011	2012	2013
Vue d'ensemble					
Section de fonctionnement					
Recettes réelles de fonctionnement					
Contribution du Conseil Général	13 005 357,34	13 354 199,10	13 945 236,81	14 683 849,60	15 247 019,63
Autres contributions et participations	7 078 310,00	7 202 973,00	7 432 135,62	7 955 374,33	8 132 452,00
Autres recettes de fonctionnement	4 932 669,49	5 514 270,47	5 725 892,40	5 859 592,50	6 066 092,90
	996 517,85	636 955,63	787 208,79	888 882,77	1 043 474,73
Dépenses réelles de fonctionnement					
Charges de personnel	11 540 846,92	12 167 802,84	12 621 696,17	13 389 660,78	13 617 263,41
Intérêts de la dette	7 157 692,30	7 830 098,69	8 286 493,90	8 926 176,90	9 222 083,56
Autres dépenses de fonctionnement	372 284,34	417 069,06	476 596,58	543 165,99	694 220,94
	4 010 870,28	3 920 635,09	3 858 605,59	3 920 317,89	3 700 958,92
Autofinancement					
Epargne brute	1 464 550,42	1 186 396,26	1 323 540,64	1 294 188,82	1 629 756,22
Epargne nette	697 177,48	595 656,32	652 939,17	543 305,39	759 810,20
Section d'investissement					
Dépenses réelles d'investissement					
Dépenses d'investissement des projets	5 111 381,83	3 581 300,63	4 979 360,97	5 872 969,32	7 356 925,76
Remboursements du capital de la dette	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dépenses d'investissement	767 372,94	590 739,94	670 601,47	750 863,43	869 946,02
	5 111 381,83	3 581 300,63	4 979 360,97	5 122 085,89	6 486 979,74
Recettes réelles d'investissement					
Recettes réelles d'investissement sauf emprunt	4 088 586,73	1 406 143,91	3 870 450,71	5 253 643,41	4 814 286,08
Emprunts	2 828 746,73	1 334 143,91	639 004,44	922 068,50	834 286,08
Emprunts globalisés	1 259 840,00	72 000,00	3 231 446,27	4 331 574,91	3 960 000,00
Emprunts spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux					
Total dépenses réelles	16 652 228,75	15 749 103,47	17 601 057,14	19 262 630,10	20 974 189,17
Total recettes réelles	17 093 984,07	14 760 343,01	17 815 687,52	19 937 493,01	20 061 305,71
Annuité dette	1 139 657,28	1 007 809,00	1 147 198,15	1 294 049,42	1 564 166,36
Taux d'endettement au 31 décembre 2013	8,76	7,55	8,23	8,81	10,26

Epargne nette

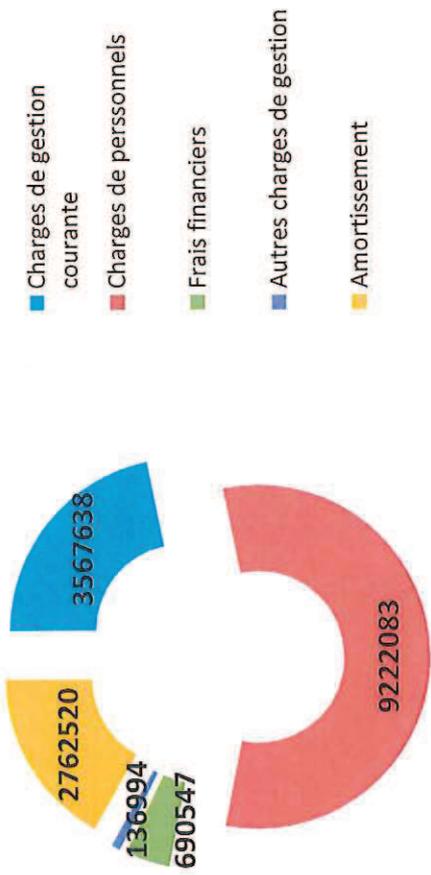
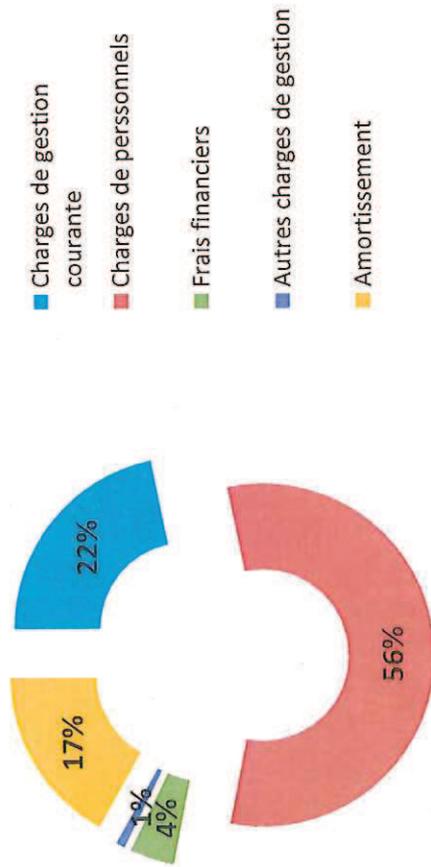


Taux d'endettement

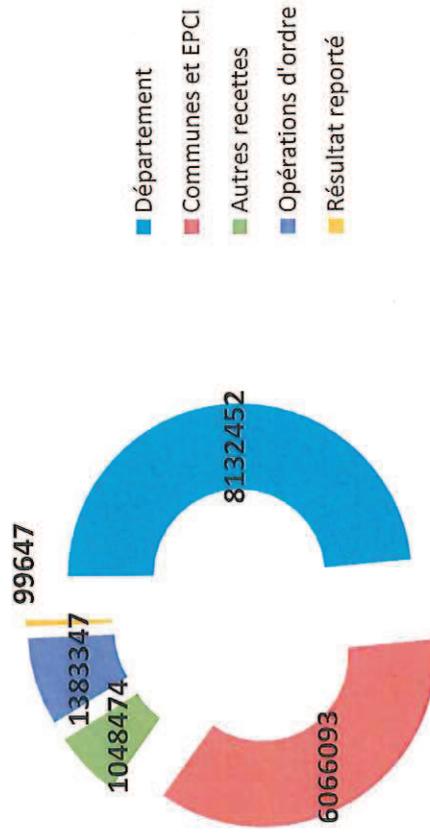


LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES

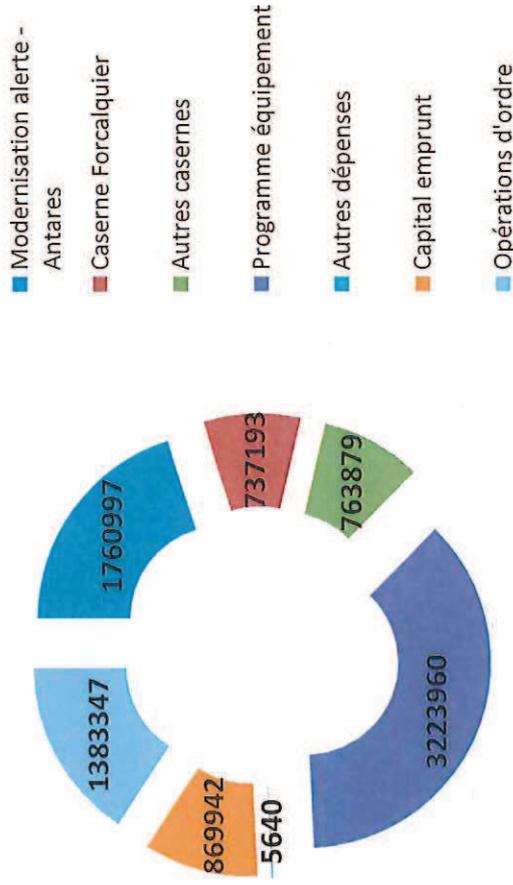
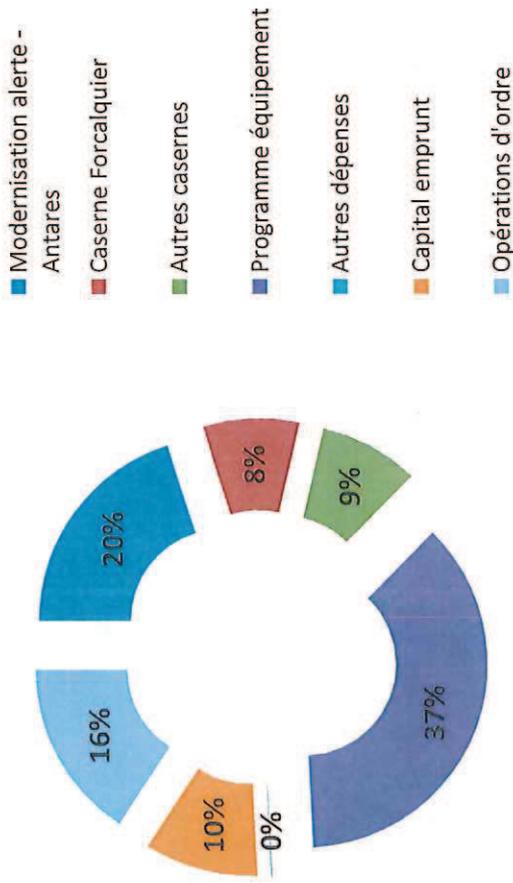


LES RECETTES

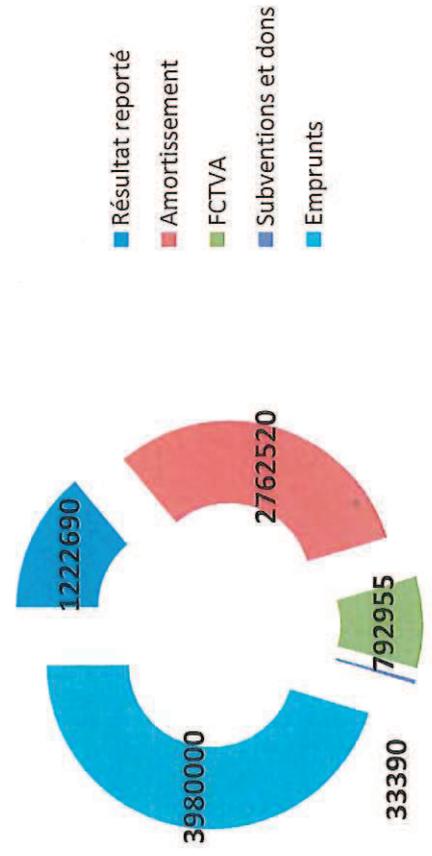
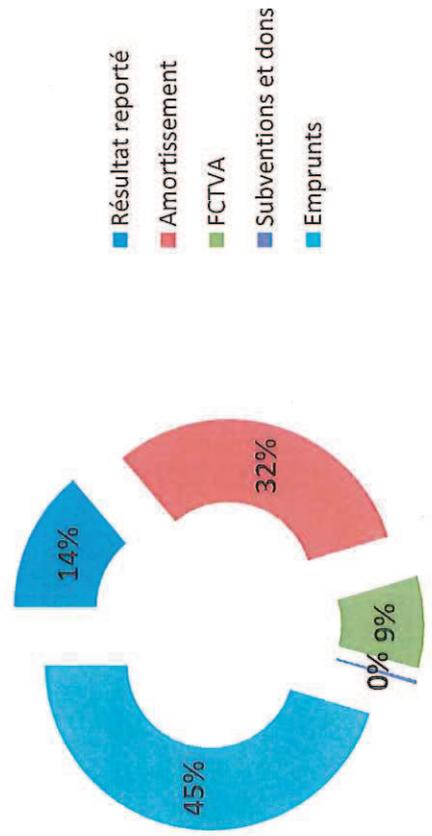


LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES



LES RECETTES



LES CHARGES (en K€)

	2009	2010	2011	2012	2013
Dépenses réelles	16 264	15 925	17 600	19 417	20 972
Dont programme d'équipement	3 423	1 994	3 373	3 703	4 980
Dont contruction et travaux casernes	505	1 174	893	1 419	1 501
Dont achats et charges externes	3 684	3 518	3 723	3 787	3 568
Dont charges de personnel	7 157	7 830	8 286	8 926	9 222
Dont subventions et contingents	120	174	128	123	141
Dont annuité dette	1098	1011	1152	1358	1560
Dont charges exceptionnelles	277	224	2	101	0
Dont cautions	0	0	43	0	0

LES RESSOURCES (en K€)

	2009	2010	2011	2012	2013
Recettes réelles	14 264	14 581	17 097	18 859	19 225
Dont contribution des communes	4 305	4 805	4 934	5 116	5 269
Dont contribution des E.P.C.I.	627	692	711	743	797
Dont contribution du Département	7 076	7 203	7 432	7 955	8 132
Dont contribution Etat	1 068	1 102	717	901	832
Dont autres recettes	996	778	789	890	1051
Dont emprunt	1260	0,72	3231	4155	3980

Synthèse de votre dette au 31/12/2013 (avec dérivés)

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
21 430 687 €	3,64%	17 ans et 5 mois	9 ans et 10 mois	21

Dettes par nature

	Nombre de lignes	Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Emprunts	18	16 896 741 €	3,81%
Revolving consolidés	3	4 132 006 €	3,22%
Revolving non consolidés		401 940 €	1,10%
Total dette	21	21 430 687 €	3,64%
Revolving disponibles		208 907 €	
Total dette + disponible		21 639 595 €	

Dettes par type de risque

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	16 070 656 €	74,99%	3,92%
Variable	1 201 555 €	5,61%	0,97%
Livret A	1 180 000 €	5,51%	2,46%
Pente	2 978 476 €	13,90%	3,65%
Ensemble des risques	21 430 687 €	100,00%	3,64%

Dettes par année

	2013	2014	2015
Encours moyen	18 322 757,10 €	20 928 763,54 €	19 845 943,99 €
Capital payé sur la période	869 946,01 €	1 045 409,93 €	1 047 587,90 €
Intérêts payés sur la période	676 343,88 €	747 541,35 €	718 434,22 €
Taux moyen sur la période	3,73%	3,65%	3,58%

Dettes par prêteur

Prêteur	CRD	% du CRD	Disponible (Revolving)
CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	4 132 006 €	19,28%	208 907 €
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 604 810 €	16,82%	
CREDIT AGRICOLE	2 978 476 €	13,90%	
SFIL CAFFIL	2 862 049 €	13,35%	
CAISSE D'EPARGNE	2 481 228 €	11,58%	
Autres prêteurs	5 372 118 €	25,07%	
Ensemble des prêteurs	21 430 687 €	100,00%	208 907 €

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

IV
A2.9

Structures	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable	28 86,10% 18 452 211 €	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	- - -	- - -	1 13,90% 2 978 476 €	- - -	- - -	- - -
(C) Option d'échange (swaption)	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
(F) Autres types de structures	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
Montant en euros	-	-	-	-	-	-
Nombre de produits	-	-	-	-	-	-
% de l'encours	-	-	-	-	-	-
Montant en euros	-	-	-	-	-	-
Nombre de produits	-	-	-	-	-	-
% de l'encours	-	-	-	-	-	-
Montant en euros	-	-	-	-	-	-
Nombre de produits	-	-	-	-	-	-
% de l'encours	-	-	-	-	-	-
Montant en euros	-	-	-	-	-	-

Taux de change réel.
Etat généré au 31/12/2013

III- ANNEXES

ARRETE - SIGNATURE

Nombre de membres en exercice
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés

14
10
09

VOTES

Pour	09
Contre	0
abstentions	0

Date de convocation : 19/05/2014

Présenté par le Maire,

A Digne les Bains
le Maire,

Le Président du CASDIS

Délibéré par le conseil municipal

A Digne les Bains le 27 Mai 2014
Les membres du conseil municipal réuni,

Claude FIAERT



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication

A

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

DELIBERATION N° 2014-13(FIN)

Date de convocation : 14 mai 2014

Nombre d'élus en exercice : 14

Présents : 10

Absents : 04

Votants : 09

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille quatorze et le 27 mai, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présents :

Messieurs Claude BREMOND, Marcel CLEMENT, André LAURENS, René MASSETTE, Félix MOROSO, Pierre POURCIN, Michel REY, Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Messieurs Roland AUBERT, Jean BALLESTER, Gilbert SAUVAN, Michel ZORZAN.

Monsieur Pierre POURCIN a été désigné secrétaire de séance par le Président.

Objet : Rapport n°3 : Approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2013

Le Vice-Président ROUX expose :

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen, le compte administratif et le compte de gestion du Service Départemental d'Incendie et de Secours pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2013.

Les résultats du compte de gestion 2013 sont identiques à ceux du compte administratif 2013.

Vous trouverez, en annexe, le détail article par article du compte administratif 2013.

Les résultats sont arrêtés comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	CUMUL SECTIONS
Recettes			
Prévisions budgétaires totales (A)	13 507 717,93 €	16 940 147,93 €	30 447 865,86 €
Titres de recettes émis (B)	7 927 640,62 €	16 658 974,37 €	24 586 614,99 €
Réductions de titres ©	153 467,48 €	28 607,36 €	182 074,84 €
Recettes nettes (D = B - C)	7 774 173,14 €	16 630 367,01 €	24 404 540,15 €

Dépenses			
Autorisations budgétaires totales (E)	13 507 717,93 €	16 940 147,93 €	30 447 865,86 €
Mandats émis (F)	9 078 353,20 €	16 656 097,00 €	25 734 450,20 €
Réductions de mandats (G)	103 980,72 €	276 313,43 €	380 294,15 €
Dépenses nettes (H = F - G)	8 974 372,48 €	16 379 783,57 €	25 354 156,05 €

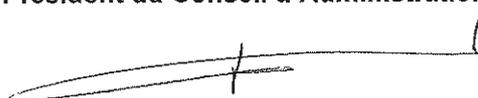
Résultat brut de l'exercice			
Excédent	0,00 €	250 583,44 €	0,00 €
Déficit	1 200 199,34 €	0,00 €	949 615,90 €

	Résultat 2012	Part investissement	Résultat 2013	Résultat clôture 2013
Investissement	1 222 690,27 €	0,00 €	-1 200 199,34 €	22 490,93 €
Fonctionnement	99 647,11 €	0,00 €	250 583,44 €	350 230,55 €
Total	1 322 337,38 €	0,00 €	-949 615,90 €	372 721,48 €

Je prie le Conseil d'Administration de bien vouloir en délibérer, donner quitus au Président pour cet exercice et l'autoriser à signer le compte de gestion 2013.

Après en avoir délibéré, le Président FIAERT ayant quitté la salle, le Conseil d'Administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'Administration



Claude FIAERT

DELIBERATION N° 2014-11(RAJ)

Date de convocation : 14 mai 2014

Nombre d'élus en exercice : 14

Présents : 10

Absents : 04

Votants : 10

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille quatorze et le 27 mai, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présents :

Messieurs Claude BREMOND, Marcel CLEMENT, André LAURENS, René MASSETTE, Félix MOROSO, Pierre POURCIN, Michel REY, Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Messieurs Roland AUBERT, Jean BALLESTER, Gilbert SAUVAN, Michel ZORZAN.

Monsieur Pierre POURCIN a été désigné secrétaire de séance par le Président.

Objet : Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 19 février 2014

Le Président FIAERT expose :

Le compte rendu de la réunion du 19 février 2014 a été porté à la connaissance de chaque administrateur.

L'assemblée délibérante doit approuver ce document.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'Administration



Claude FIAERT

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**COMPTE RENDU DE LA
REUNION DU 19 FEVRIER 2014**

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

Étaient présents :

Les membres avec voix délibérative :

Messieurs Roland AUBERT, Jean ARNAUD, Jean BALLESTER, Claude BREMOND, Marcel CLEMENT, Fernand DYEN, André LAURENS, Patrick MARTELLINI, Felix MOROSO, Pierre POURCIN, Paul ROUCAUD, Michel REY, Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA, Michel ZORZAN.

Les membres avec voix consultative :

Le Lieutenant-Colonel Thierry CARRET, Directeur par suppléance du Service Départemental d'Incendie et de Secours,
Le Médecin Hors Classe Frédéric PETITJEAN, Médecin-Chef du Service de Santé et de Secours Médical,
Le Capitaine Denis PARET, représentant les SPP officiers,
Le Lieutenant André FASSINO, représentant les SPV non officiers,
Le Capitaine Arnaud VALLOIS, Président de l'UDSP.

Étaient excusés :

Madame Martine CARBONNEL, Messieurs Paul AUDAN, Christophe CASTANER, Bernard JEANMET-PERALTA, René MASSETTE, Gilbert SAUVAN,
Madame Patricia WILLAERT, Préfet des Alpes de Haute-Provence,
Le Lieutenant Laurent MAGNAN, représentant des SPV officiers,
Le sergent Mathieu GUIEYSSE, représentant des SPP non officiers,
Madame Violette RENAUX, Payeuse Départementale,
Monsieur Jean-Luc CELESTIN, Directeur des finances et des affaires juridiques du Conseil Général.

Assistaient également à la réunion :

M. François AMBROGGIANI, sous-Préfet de Forcalquier

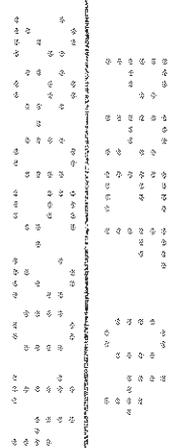
Le Président FIAERT ouvre la séance à 14 heures 30. Monsieur ARNAUD a été désigné secrétaire de séance par le Président. Il procède à l'appel, le quorum étant atteint le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Avant d'examiner les rapports inscrits à l'ordre du jour, le Président adresse ses remerciements à Monsieur le Sous-Préfet pour sa présence aujourd'hui, celui-ci étant amené à poursuivre sa carrière à Alès.

Monsieur le Sous-Préfet excuse Madame le Préfet de son absence et remercie Monsieur le Président. Il indique combien il est agréable et réconfortant de mesurer la haute technicité et l'engagement en terme de sécurité du service d'incendie et de secours et prend part aux circonstances douloureuses et tragiques qui se sont déroulées dans le passé.

Rapport n°1 -- Approbation du compte-rendu de la réunion du CASDIS du 10 décembre 2013

Le Président FIAERT présente ce rapport. En l'absence d'observation il est mis aux voix et est adopté à l'unanimité.



Rapport n°2 : Renouveau des membres du Conseil d'Administration – répartition des sièges et nombres de suffrages

Le Président FIAERT présente ce rapport. Il remercie, au nom du Conseil d'administration, les membres qui ne se représentent plus aux élections municipales pour leur présence et le travail fourni au sein des différentes instances du Service départemental d'Incendie et de Secours durant ces dernières années.

Il indique que, concernant la répartition des nombres de suffrages, le choix d'utiliser dans les calculs la population DGF correspond à une continuité du système qui a été adopté jusqu'à présent.

En l'absence d'observation le rapport est mis aux voix et est adopté à l'unanimité.

Rapport n°3 : Création de postes de vacataires saisonniers affectés au centre d'incendie et de secours de Gréoux les Bains – mois de juin et septembre – et répartition des effectifs vacataires saisonniers – été – hiver

Le Vice-Président ROUX présente ce rapport. Il précise que cette répartition traduit la volonté d'adapter les effectifs à la présence réelle touristique le long de l'année.

En l'absence d'observation le rapport est mis aux voix et est adopté à l'unanimité.

Rapport n°4 : Convention de formation aux feux en espaces clos et semi-ouverts

Monsieur DYEN présente ce rapport.

En l'absence d'observation le rapport est mis aux voix et est adopté à l'unanimité.

Rapport n°5 : Désignation des membres du Conseil d'Administration à la Commission Départementale de reconnaissance des attestations, titres et diplômes et de la validation des acquis de l'expérience des Sapeurs-Pompiers Volontaires

Le Vice-Président ROUX présente ce rapport.

Monsieur ARNAUD se fait préciser que cette désignation sera reprise après les élections.

Monsieur REY demande si la présence de l'Union Départementale à cette commission a été formalisée par la réglementation.

Le Président de l'Union Départementale indique qu'en l'absence d'évolution des textes réglementaires, de nombreux SDIS ont intégré dans leur délibération la présence de l'Union Départementale.

Le Président FIAERT demande que la présence de l'Union Départementale, en tant que partenaire, figure dans la délibération.

Le rapport et la proposition sont mis aux voix et sont adoptés à l'unanimité.

Rapport n°6 : Modalité de calcul des subventions versées aux associations

Le Vice-Président AUBERT présente ce rapport.

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

Monsieur ARNAUD intervient au nom de l'Amicale des Rugbymen Sapeurs-Pompiers. Il rappelle que les subventions antérieures s'élevaient à 1.000 € annuellement. Ce montant permettait de prendre en charge une grande partie des déplacements lors du tournoi national, l'association ne pouvant utiliser les véhicules du SDIS pour cette manifestation. Au regard de la proposition faite aujourd'hui, il lui semble difficile d'assurer les déplacements et rappelle que lors de cette manifestation, ces sportifs sont le porte-drapeau du SDIS des Alpes de Haute Provence.

Le Président FIAERT indique que le SDIS a revu sa politique de subventions et s'est orienté vers une augmentation de la subvention de l'œuvre des pupilles orphelins et le fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France au regard des actions menées par cette association.

Il propose de maintenir le rapport en l'état et propose que ce dossier soit revu à un prochain Conseil d'Administration afin que les dépenses liées au tournoi national soient supportables par l'Amicale des Rugbymen Sapeurs-Pompiers.

Le rapport est mis aux voix et est adopté à l'unanimité.

Rapport n°7 : Vente de matériels et de véhicules

Monsieur SARDELLA présente ce rapport.

Monsieur ROUCAUD et les Vice-Présidents ROUX et AUBERT demandent s'il n'est pas plus judicieux de donner du matériel informatique à des associations, au regard de leur valeur vénale.

Le Président FIAERT propose de maintenir l'ensemble des ventes prévues qui se dérouleront au mois de mars prochain. Un état des ventes sera fait pour le prochain Conseil d'Administration. Il demande aux membres du Conseil d'Administration de recenser des associations qui seraient demandeuses de ce type de matériel.

Le rapport est mis aux voix et est adopté à l'unanimité.

Rapport n°8 : Vente et achat d'un véhicule entre l'ECASC et le SDIS des Alpes de Haute-Provence

Monsieur SARDELLA présente ce rapport.

Monsieur MOROSO se fait préciser que l'ECASC s'est porté acquéreur en toute connaissance de l'état du véhicule.

En l'absence d'observation complémentaire, le Président FIAERT met le rapport aux voix. Il est adopté à l'unanimité.

Rapport n°9 : Attribution de marchés publics

Le Président FIAERT présente ce rapport. Il indique que les marchés viennent d'être attribués par la Commission d'Appel d'offres qui s'est tenue le jour même à 13 h 45.

Monsieur REY demande si tous les lots relatifs au marché de carburant ont été attribués. Le Président répond que quatre lots restent encore en souffrance ; des recherches sont menées par les différents services du SDIS afin de pouvoir trouver une solution.

En l'absence d'observation complémentaire, le Président FIAERT met le rapport aux voix. Il est adopté à l'unanimité.

Rapport n°10 : Convention de mise à disposition de moyens de secours du SDIS au pied des domaines skiables en cas de carence d'ambulanciers privés

Le Président FIAERT présente ce rapport.

Monsieur ROUCAUD demande si les tarifs d'intervention sont identiques à ceux pratiqués par les ambulanciers privés.

Le Lieutenant-Colonel CARRET rappelle que les pompiers n'interviennent qu'en cas de carence des ambulanciers privés, qu'ils prennent en charge la victime au pied des pistes jusqu'à un cabinet médical et enfin que les tarifs d'intervention sont équivalents.

Au terme de cette intervention, le Président met le rapport aux voix. Il est adopté à l'unanimité.

Communications :

Classement du SDIS des Alpes de Haute Provence en SDIS de 4^{ème} catégorie

Le Président FIAERT informe les membres du CASDIS que notre établissement vient de passer de 5^{ème} en 4^{ème} catégorie, par arrêté du 26 décembre 2013. Cette évolution est la juste reconnaissance administrative d'une réalité démographique, financière et de terrain. Ce nouveau classement offre la possibilité de nous comparer à de nouvelles structures relevant de cette catégorie et donne des perspectives d'évolution pour la structure.

Monsieur MOROSO désire savoir si cela se traduira par des subventions plus importantes.

Le Président FIAERT indique qu'il ne perd pas espoir que l'établissement perçoive des subsides de l'Etat.

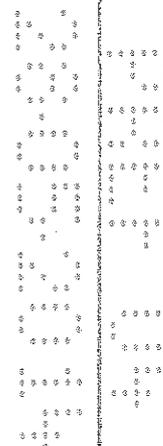
Liste des marchés publics de l'exercice 2013

Le Président FIAERT présente cette communication qui n'a amené aucun commentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président FIAERT profite de la présence de tous pour adresser ses félicitations au corps départemental ainsi qu'aux partenaires de la sécurité civile, aux communes et associations qui ont œuvré dans le cadre de l'accident d'Annot.

Monsieur BALLESTER se joint au Président FIAERT pour remercier en premier les pompiers d'Annot qui sont intervenus extrêmement rapidement et ont permis que ce grave accident soit géré dans de bonnes conditions.

Le Vice-Président ROUX prend la parole en tant que représentant du Président de la Région pour adresser ses plus grands remerciements à tous pour les actions entreprises ainsi qu'aux sapeurs-pompiers pour leur efficacité malgré des conditions climatiques défavorables, qui ont permis de mettre à l'abri les personnes sinistrées lors cet accident. Il remercie également le Conseil général, les services de l'Etat qui ont collaboré avec la Région pour trouver des solutions pour le Chemin de Fer de Provence. Il adresse toutes ses



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

DELIBERATION N° 2014-12(RAJ)

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

Date de convocation : 14 mai 2014

Nombre d'élus en exercice : 14

Présents : 10

Absents : 04

Votants : 10

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

L'an deux mille quatorze et le 27 mai, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Étaient présents :

Messieurs Claude BREMOND, Marcel CLEMENT, André LAURENS, René MASSETTE, Félix MOROSO, Pierre POURCIN, Michel REY, Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA.

Étaient excusés :

Messieurs Roland AUBERT, Jean BALLESTER, Gilbert SAUVAN, Michel ZORZAN.

Monsieur Pierre POURCIN a été désigné secrétaire de séance par le Président.

Objet : Elections 2014 : Désignation des représentants du CASDIS à la commission de recensement des votes

Le Président FIAERT expose :

L'article R 1423-13 du Code général des collectivités territoriales précise que les votes pour les élections des membres du CASDIS, de la CATSIS et du CCDSPPV sont recensés par une commission présidée par Madame le Préfet et comprenant :

- Le Président du Conseil d'Administration du SDIS ou son représentant,
- Deux maires et deux présidents d'EPCI, désignés par les membres du Conseil d'Administration en son sein,
- Le Directeur Départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant.

Le secrétariat de cette commission est assuré par un fonctionnaire de la préfecture. Un représentant de chaque liste peut contrôler les opérations de dépouillement des bulletins.

Il appartient donc aux membres du CASDIS de désigner deux maires et deux présidents d'EPCI, étant précisé qu'en cas de perte de mandat électif des élus désignés lors des élections communales et intercommunales de mars 2014, la désignation est effectuée par le CASDIS es qualité. Elle ne s'attache pas à la personne mais à la fonction.

Je vous propose de désigner :

Au titre des maires :

Monsieur le Maire de Bras d'Asse et Monsieur le Maire d'Aiglun.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

DELIBERATION N° 2014-13(FIN)

Date de convocation : 14 mai 2014

Nombre d'élus en exercice : 14

Présents : 10

Absents : 04

Votants : 09

Réception en Préfecture le :
Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la
présente délibération :

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille quatorze et le 27 mai, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présents :

Messieurs Claude BREMOND, Marcel CLEMENT, André LAURENS, René MASSETTE, Félix MOROSO, Pierre POURCIN, Michel REY, Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Messieurs Roland AUBERT, Jean BALLESTER, Gilbert SAUVAN, Michel ZORZAN.

Monsieur Pierre POURCIN a été désigné secrétaire de séance par le Président.

Objet : Rapport n°3 : Approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2013

Le Vice-Président ROUX expose :

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen, le compte administratif et le compte de gestion du Service Départemental d'Incendie et de Secours pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2013.

Les résultats du compte de gestion 2013 sont identiques à ceux du compte administratif 2013.

Vous trouverez, en annexe, le détail article par article du compte administratif 2013.

Les résultats sont arrêtés comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	CUMUL SECTIONS
Recettes			
Prévisions budgétaires totales (A)	13 507 717,93 €	16 940 147,93 €	30 447 865,86 €
Titres de recettes émis (B)	7 927 640,62 €	16 658 974,37 €	24 586 614,99 €
Réductions de titres ©	153 467,48 €	28 607,36 €	182 074,84 €
Recettes nettes (D = B - C)	7 774 173,14 €	16 630 367,01 €	24 404 540,15 €

Dépenses			
Autorisations budgétaires totales (E)	13 507 717,93 €	16 940 147,93 €	30 447 865,86 €
Mandats émis (F)	9 078 353,20 €	16 656 097,00 €	25 734 450,20 €
Réductions de mandats (G)	103 980,72 €	276 313,43 €	380 294,15 €
Dépenses nettes (H = F - G)	8 974 372,48 €	16 379 783,57 €	25 354 156,05 €

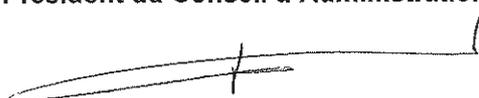
Résultat brut de l'exercice			
Excédent	0,00 €	250 583,44 €	0,00 €
Déficit	1 200 199,34 €	0,00 €	949 615,90 €

	Résultat 2012	Part investissement	Résultat 2013	Résultat clôture 2013
Investissement	1 222 690,27 €	0,00 €	-1 200 199,34 €	22 490,93 €
Fonctionnement	99 647,11 €	0,00 €	250 583,44 €	350 230,55 €
Total	1 322 337,38 €	0,00 €	-949 615,90 €	372 721,48 €

Je prie le Conseil d'Administration de bien vouloir en délibérer, donner quitus au Président pour cet exercice et l'autoriser à signer le compte de gestion 2013.

Après en avoir délibéré, le Président FIAERT ayant quitté la salle, le Conseil d'Administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'Administration



Claude FIAERT

REPUBLIQUE FRANCAISE

 Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

DELIBERATION N° 2014-14(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
 DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

Date de convocation : 14 mai 2014

Nombre d'élus en exercice : 14

Présents : 10

Absents : 04

Votants : 10

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

L'an deux mille quatorze et le 27 mai, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présents :

Messieurs Claude BREMOND, Marcel CLEMENT, André LAURENS, René MASSETTE, Félix MOROSO, Pierre POURCIN, Michel REY, Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Messieurs Roland AUBERT, Jean BALLESTER, Gilbert SAUVAN, Michel ZORZAN.

Monsieur Pierre POURCIN a été désigné secrétaire de séance par le Président.

Objet : Rapport n°4 : Affectation des résultats de l'exercice 2013

Le Vice-Président ROUX expose :

En application du plan comptable M61 et après le vote des comptes administratifs et de gestion, le Conseil d'Administration doit affecter le résultat.

Les résultats pris en compte sont les résultats de l'année cumulée avec les résultats antérieurs.

Les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement	Dépenses 2013	Recettes 2013	Solde 2013
Résultats propres de l'exercice 2013	16 379 783,57 €	16 630 367,01 €	250 583,44 €
Résultat antérieur à l'exercice 2013 (résultat 2012)	0,00 €	99 647,11 €	99 647,11 €
Prélèvement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Solde d'exécution global de l'exercice 2013			350 230,55 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2013	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat net de fonctionnement			350 230,55 €

Section d'investissement	Dépenses 2013	Recettes 2013	Solde 2013
Résultats propres de l'exercice 2013	8 974 372,48 €	7 774 173,14 €	-1 200 199,34 €
Résultat antérieur à l'exercice 2013 (résultat 2012)	0,00 €	1 222 690,27 €	1 222 690,27 €
Prélèvement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Solde d'exécution global de l'exercice 2013			22 490,93 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2013	2 089 384,00 €	2 066 894,00 €	-22 490,00 €
Résultat net d'investissement			0,93 €

Constatant que la section d'investissement fait apparaître :

* un solde d'exécution global de	22 490,93 €
* un solde de restes à réaliser de	- 22 490,00 €
* un résultat net s'élevant à	0,93 €

Le résultat de la section d'investissement soit **22 490,93 €** est repris en recette au compte 001.

Le résultat de la section de fonctionnement étant excédentaire, la somme de **350 230,55 €** est reportée, en recette, à l'article 002.

Ces sommes seront reprises au budget supplémentaire de l'exercice 2014 en y intégrant les reports de dépenses et recettes.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a adopté ce rapport à l'unanimité, le jour, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'Administration



Claude FIAERT

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

DELIBERATION N° 2014-15(FIN)

Date de convocation : 14 mai 2014

Nombre d'élus en exercice : 14

Présents : 10

Absents : 04

Votants : 10

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille quatorze et le 27 mai, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présents :

Messieurs Claude BREMOND, Marcel CLEMENT, André LAURENS, René MASSETTE, Félix MOROSO, Pierre POURCIN, Michel REY, Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Messieurs Roland AUBERT, Jean BALLESTER, Gilbert SAUVAN, Michel ZORZAN.

Monsieur Pierre POURCIN a été désigné secrétaire de séance par le Président.

**Objet : Révision de la délibération 2013-67 relative à la tarification
des prestations payantes réalisées par le SDIS des Alpes-de-Haute-Provence**

Le Vice-Président ROUX expose :

Il est nécessaire d'apporter certaines précisions sur les tarifs et missions que le S.D.I.S. facture au titre des prestations payantes qu'il réalise, actés par délibération 2013 – 67 du 10 décembre 2013.

Les modalités de calcul et d'augmentations restent identiques aux principes délibérés le 10 décembre dernier, à savoir :

- Base de calcul des prix horaires d'immobilisations ou de mise à disposition des véhicules basé sur le coût du carburant (référence INSEE 637901) entre le 1^{er} octobre N-1 et le 1^{er} octobre de l'exercice en cours pour l'année suivante.
- Pour les autres tarifs, calcul basé sur Indice des prix à la consommation (ensemble des ménages - Métropole + DOM - Identifiant : 639196)entre le 1^{er} octobre N-1 et le 1^{er} octobre de l'exercice en cours pour l'année suivante.

A l'issue du calcul, le chiffre est arrondi à l'entier supérieur.

En fonction de ces paramètres, je vous propose d'arrêter les tarifs comme suit avec application au 1^{er} juin 2014 :

Prestations	Coût en euros	Observations
<p>Prix horaire d'immobilisation des véhicules ou matériels :</p> <p>* type 1 (V.L. – V.L.H.R. - V.L.M. – Motocyclettes – M.P.P. – Groupe électrogène)</p> <p>* type 2 (V.S.A.B. – V.P.I. – V.T.U. – V.T.P. – C.C.F.léger – M.P.R. – Remorque désincarcération - Autres matériels)</p> <p>* type 3 (C.C.F.M. – V.S.R. - F.P.T. – D.A.T.T. – V.S.M.O. -V.P.C – V.C.D.O. -Véhicule kérozène – Embarcations - Equipe Montagne – Equipe plongée – Autres équipes spécialisées)</p>	<p>81,00 € / heure d'utilisation 7,00 € / heure d'immobilisation</p> <p>152,00 € / heure d'utilisation 24,00 € / heure d'immobilisation</p> <p>202,00 € / heure d'utilisation 35,00 € / heure d'immobilisation</p>	<p>Base minimum de facturation : une heure. Tranche par 30 minutes complètes ensuite (toute 1/2 heure commencée est due).</p> <p>Ne s'applique pas aux communes dans les conditions suivantes :</p> <p>* manifestation gratuite et organisée par la commune, * durée inférieure à 4 heures, * 1 seul engin d'incendie et de secours avec son équipage réglementaire.</p>
<p>* type 4 : (E.P.S. – E.P.A.- C.C.G.C.- C.C.F.S.- P.M.A. – C.E.V.A.R. – V.I.R.T.)</p>	<p>252,00 € / heure 40,00 € / heure d'immobilisation</p>	
<p>Hélicoptère bombardier d'eau</p>	<p>Coût de l'heure de vol (heure indiquée dans le marché pour l'immobilisation de l'appareil et l'utilisation de l'équipage hors période des 60 jours) x nombre d'heures + vacations des sapeurs-pompiers + éventuellement coût horaire du véhicule kérozène.</p>	
<p>Frais de personnels</p>	<p>Nombre de sapeurs-pompiers x nombre d'heures x taux de vacation en vigueur en fonction du jour et de l'heure.</p>	<p>Ne s'applique pas aux communes dans les conditions suivantes :</p> <p>*manifestation gratuite organisée par la commune, * durée inférieure à 4 heures, * 1 seul engin d'incendie et de secours avec son équipage réglementaire.</p>
<p>Frais de repas des personnels</p>	<p>19,00 € par sapeur-pompier</p>	<p>Missions opérationnelles</p>
<p>Destruction de nids de guêpes ou abeilles (lieux privés)</p>	<p>101,00 €</p>	<p>Le nid de frelons est considéré comme une intervention d'urgence. La destruction n'est pas facturée.</p>

Prestations	Coût en euros	Observations
Ouverture de portes (lorsque aucun danger n'est constaté), déblocage d'ascenseurs, reconnaissance consécutive à une sonnerie de téléalarme , dépose d'antenne, nettoyage de chaussée et déneigement de toiture	202,00 € (pour une heure), majoration de 50 % par heure supplémentaire.	Gratuité pour les collectivités territoriales qui cotisent au SDIS (pour leurs bâtiments publics)
Levée de doute sur détection incendie ou alarme anti intrusion	706,00 €	
Assèchement locaux privés	102,00 € par heure (forfait)	Toute heure commencée est due
Transport d'eau non potable	Frais réel des vacations + immobilisation des véhicules ou matériels roulants engagés + éventuellement frais de repas.	Eau transportée à la charge directe du bénéficiaire. Ne s'applique aux communes pour le remplissage de leurs réservoirs.
Pollution	Frais réel des vacations + immobilisation des véhicules ou matériels roulants engagés+ frais de produit absorbant + éventuellement frais de repas.	
Prestation de conduite des Véhicules Radio Médicalisé du S.M.U.R.	91,00 € x Nbre d'interventions	Dans l'attente d'une délibération commune aux six S.D.I.S. de P.A.C.A.
Prestation de mise à disposition de V.S.A.B. pour le compte des S.M.U.R.	252,00 € x Nbre d'interventions	Dans l'attente d'une délibération commune aux six S.D.I.S. de P.A.C.A
Carence des ambulanciers privés :	114,00 € x Nbre d'interventions	Montant déterminé par arrêté interministériel.
Mise à disposition d'un module PSY pour la C.U.M.P.	141 € / heure	Majoration de 50 % le dimanche et les jours fériés.
Accident de ski	252,00 € x Nbre d'interventions	Facturation à la Commune (Loi montagne)
Formation de secourisme (pour la durée du stage) :		
* P.S.C. 1. (10 heures):	773,00 €	
* FMA P.S.C. 1 (4 heures)	310,00 €	
* P.S.E. 1 – P.S.E 2. – M.N.P.S. P.A.E. 3 (40 heures):	4.860,00 €	
* FMA P.S.E. 1/ P.S.E. 2 (8 heures) :	972,00 €	
* D.A.E. (4 heures)	486,00 €	
* S.S.T. (16 heures)	1.714,00 €	
* Incendie (4 heures)	795,00 €	

Prestations	Coût en euros	Observations
Formation de secourisme pour les collectivités locales et partenaires institutionnels		
* P.S.C. 1. (10 heures):	530,00 €	
* F.M.A. P.S.C. 1 (4 heures)	212,00 €	
* D.A.E. (4 heures)	212,00 €	
* INCENDIE (4 heures)	500,00 €	
Autres formations :	857,00 € par journée	10 stagiaires par session
Mise à disposition salles d'instruction	202,00 € par journée	
Facturation de formation aux autres S.D.I.S. (frais pédagogiques, d'hébergement et repas compris)	252,00 € par journée	
Mise à disposition de véhicules, matériels et personnels pour exercices (P.O.I. – Autoroute – Chemins de fer- Installations classées)	Application des tarifs de frais d'immobilisation de véhicules et matériels + frais de vacations + éventuellement frais de repas.	
Réparation matériels de transmission	- Coût horaire de main d'œuvre : 510,00 € - Pièces : coût réel.	
Frais de gestion et d'entretien des pompes de carburant de la caserne Commandant Louis Guieu de DIGNE-LES-BAINS.	0,09 € le litre	
Frais de gestion des liaisons téléphoniques louées pour les E.R.P. de 1ère catégorie ou télé-alarma.	1 500,00 € par an et par liaison louée	
Mise à disposition d'un conseiller technique	162,00 € par heure	
Visite d'aptitude médicale pour personnels non sapeurs-pompiers	36,00 € la visite	

Comme indiqué dans ce rapport, la mise à disposition, pour une durée inférieure à deux heures, de moyens du S.D.I.S. au profit des communes pour la sécurité des feux d'artifice ne sera pas facturée. Il en sera de même pour la mise à disposition, pour une durée inférieure à quatre heures, d'un engin au profit du Conseil Général pour la sensibilisation des collégiens au risque routier.

Je prie le Conseil d'Administration de bien vouloir en délibérer et autoriser le Président à signer les différentes conventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'Administration


Claude FIAERT

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

DELIBERATION N° 2014-16(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

L'an deux mille quatorze et le 27 mai, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Date de convocation : 14 mai 2014

Nombre d'élus en exercice : 14

Présents : 10

Absents : 04

Votants : 10

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

Etaient présents :

Messieurs Claude BREMOND, Marcel CLEMENT, André LAURENS, René MASSETTE, Félix MOROSO, Pierre POURCIN, Michel REY, Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Messieurs Roland AUBERT, Jean BALLESTER, Gilbert SAUVAN, Michel ZORZAN.

Monsieur Pierre POURCIN a été désigné secrétaire de séance par le Président.

Objet : Indemnités horaires des membres du Service de Santé et de Secours Médical

Le Vice-Président ROUX expose :

Dans le cadre de l'utilisation de l'hélicoptère de la gendarmerie nationale et afin d'assurer sa médicalisation pour les missions de secours en montagne ou de secours à personne, le S.D.I.S. propose de mettre en place une garde casernée assurée par un médecin du service de santé et de secours médical au C.T.A / C.O.D.I.S pour la période du 1^{er} mai au 30 septembre ou en cas de nécessité.

Cette garde casernée, rémunérée à 75 % du taux de base d'officier pour la garde et sur la base de 250 % du taux de la vacation d'officier pour les interventions (indemnités non cumulables). L'impact financier pour cinq mois est de 15 000 euros.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2013 – 24 du 25 juin 2013.

Règles d'indemnisation des Sapeurs-Pompiers Volontaires

Nature de l'activité ou de l'action à indemniser	Modalités de l'indemnisation
<u>Activité de Formation-Stage :</u>	
Responsable pédagogique	8 IH maxi par jour au taux de 120 % du grade
Tous formateurs, moniteurs et conférenciers	8 IH maxi par jour au taux de 110 % du grade
Stagiaire	8 IH maxi par jour à 100 % du taux du grade
Aide moniteur / conducteur	8 IH maxi par jour à 100 % du taux du grade
Formation (responsable compagnie)	4 heures par mois à 50 % du taux du grade
<u>Activités de manœuvre – exercice :</u>	
Formation de maintien des acquis au sein des centres de secours	48 IH maxi par an à 100 % du taux du grade
Manœuvre ou exercice spécifique (départementale – groupement - compagnie – équipe spécialisée)	48 IH maxi par an à 100 % du taux du grade
<u>Missions à caractère opérationnel :</u>	
Toute mission opérationnelle (hors SSSM)	<p><u>Toutes missions sauf renforts extra-départementaux</u></p> <p>IH à 100 % du taux du grade majoré de 50% les dimanches et jours fériés et de 100% de 22 heures à 7 heures du matin (les 2 majorations sont non cumulables).</p> <p>Durée de l'intervention augmentée d'une demi-heure pour tenir compte du délai nécessaire au sapeur-pompier volontaire pour son retour sur son lieu de travail.</p> <p><u>Renforts extra-départementaux :</u></p> <p><u>Jusqu'à la 24° heure comprise :</u></p> <p style="padding-left: 40px;">IH à 100 % du taux du grade majoré de 50% les dimanches et jours fériés et de 100% de 22 heures à 7 heures du matin (les 2 majorations sont non cumulables).</p> <p><u>Après la 24° heure :</u></p> <p style="padding-left: 40px;">IH à 100 % du taux de base (sans majoration : application directives D.G.S.C.G.C. avec paiement sur la base de 16 heures / 24 heures.</p>
Toute mission opérationnelle : Service de Santé et de Secours Médical	IH à 250 % du taux du grade d'officier pour les médecins, pharmaciens et vétérinaires.

Nature de l'activité ou de l'action à indemniser	Modalités de l'indemnisation
<u>Gardes :</u>	
Gardes casernées :	IH à 50% du taux du grade par heure de garde (vacations payées pendant les interventions sans application de la majoration ½ heure)
Gardes CODIS / CTA :	IH à 100 % du taux du grade, par heure de garde sans majoration. Paiement 17 h 30 / 24 h pour les Chefs de salle Paiement 18 h 30 / 24 h pour les Opérateurs
Gardes équipe Montagne	IH à 75 % du taux du grade, par heure de garde sans majoration.
Gardes médicale hélicoptère	IH à 75% du taux du grade par heure de garde (vacations payées à 250 % pendant les interventions sans application de la majoration ½ heure)
Vacataires saisonniers :	IH à 75 % du taux du grade à raison de : 202 IH pour un mois. Indexé sur la valeur du SMIC au 1 ^{er} juillet, ou 50,5 IH par semaine, ou 10,1 IH par jour limité à 5 journées par semaine. (Pas de paiement d'indemnités opérationnelles pendant les horaires de vacataire).
<u>Astreintes :</u>	
Astreintes officier (ou faisant fonction) de garde de Secteur et officier de garde de Groupement ou Départemental	IH à 3% du taux du grade par heure d'astreinte
Astreintes Officiers Hygiène et Sécurité	IH à 3% du taux du grade par heure d'astreinte
Astreintes Médecins (DSM) et infirmiers (selon planning élaboré et tenu par le service SSSM)	IH à 3% du taux du grade d'officier par heure d'astreinte
Astreinte opérationnelle (C.I.S. – Départementale)	IH à 3% du taux du grade par heure d'astreinte pour : les nuits (19h00 à 7h00), les jours fériés (24 h), les samedis (24 h) et les dimanches (24h). (indemnités cumulées pendant les interventions)

Nature de l'activité ou de l'action à indemniser	Modalités de l'indemnisation
<p>Indemnités liées aux fonctions : (cumul non possible)</p> <p>Chef de groupement</p> <p>Chef de compagnie</p> <p>Chef de centre de secours</p> <p>Adjoint au chef de centre</p> <p>Médecin Chef S.P.V. ou médecin conseiller technique du S.D.I.S.</p>	<p>(N.B : les personnels qui assurent l'intérim sont payés au prorata du temps passé)</p> <p>20 IH à 75% du taux du grade par mois</p> <p>18 IH à 75 % du taux du grade par mois</p> <p>Officiers : 15 IH à 75 % du taux du grade par mois Sous-Officiers : 18,5 IH à 75 % du taux du grade par mois Caporaux : 21 IH à 75 % du taux du grade par mois Sapeurs : 22,5 IH à 75 % du taux du grade par mois</p> <p>Officiers : 6 IH à 75 % du taux du grade par mois Sous-Officiers : 7,5 IH à 75 % du taux du grade par mois Caporaux : 8,5 IH à 75 % du taux du grade par mois Sapeurs : 9,1 IH à 75 % du taux du grade par mois</p> <p>20 IH à 75% du taux d'officier par mois</p>
<p>Indemnisation pour diverses activités de service : non cumulable avec les indemnités de fonction</p> <p>Toute activité ou mission, commandée par la hiérarchie du SPV, au bénéfice du fonctionnement du service :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôle des points d'eau, - contrôle techniques de véhicules et matériels, - missions de la cellule communication hors interventions, - missions d'hygiène et sécurité - participation aux ateliers de la Commission de recrutement (sauf Chef de Groupement, Médecin Chef , Chef de Compagnie, Médecin de Groupement et Chef de Centre), 	<p>IH à 50 % du taux du grade sur la durée de la mission.</p>
<p>Indemnisation pour diverses activités de service du SSSM :</p> <p>Visite médicale faite par un Médecin de Sapeur-Pompier</p> <p>Visite médicale par un Infirmier de Sapeur-Pompier</p> <p>Pharmacien de Sapeur-Pompier Volontaire (gestion des médicaments et produits pharmaceutiques)</p>	<p>40 minutes à 250 % du taux officier par visite médicale 10 minutes à 250 % du taux officier par vaccination</p> <p>30 minutes à 100% du taux d'officier par visite médicale, vaccination ou prise de sang</p> <p>3 heures X 2,5 % du taux horaires d'officier pour 4 heures de présence.</p>

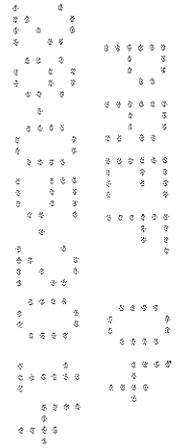
Nature de l'activité ou de l'action à indemniser	Modalités de l'indemnisation
<u>Indemnisation des Experts :</u>	IH à 100 % du taux officier sur la durée de la mission (opérationnelle ou appui technique)
<u>Indemnisation diverses :</u> Nettoyage locaux (C.I.S. ne disposant pas d'une prestation externalisée)	Forfait de 4 IH. par semaine à 50 % du taux du grade pour une personne pour une base de 2 heures de nettoyage

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'Administration



Claude FIAERT



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

DELIBERATION N° 2014-17(RAJ)

Date de convocation : 14 mai 2014

Nombre d'élus en exercice : 14

Présents : 10

Absents : 04

Votants : 10

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille quatorze et le 27 mai, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présents :

Messieurs Claude BREMOND, Marcel CLEMENT, André LAURENS, René MASSETTE, Félix MOROSO, Pierre POURCIN, Michel REY, Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Messieurs Roland AUBERT, Jean BALLESTER, Gilbert SAUVAN, Michel ZORZAN.

Monsieur Pierre POURCIN a été désigné secrétaire de séance par le Président.

Objet : Avenant n°2 au marché n°2012-57 relatif à la mise à niveau du Système d'information opérationnel pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute Provence (report de certains groupes de fonctionnalités des tranches 1 et 2 sur les tranches 5 et 6 créées)

Le Président FIAERT expose :

Le présent marché négocié concerne le changement du système d'alerte du SDIS des Alpes de Haute Provence passé auprès de la société SYSTEL pour un montant de 1.635.336,89 € HT.

Il se décompose en quatre tranches techniques :

- Tranche 1 : l'exploitation des voies radio
- Tranche 2 : la mise en œuvre du système téléphonique, le renouvellement des serveurs et postes opérationnels ainsi que l'équipement des centres de secours
- Tranche 3 : la mise en œuvre de l'architecture ANTARES
- Tranche 4 : la mise en œuvre d'un site de repli et le raccordement ANTARES.

Le marché est exécuté à 47 %.

Le présent avenant a pour objet de reporter certains groupes de fonctionnalités, pour des raisons inhérentes à l'organisation et à la nature de projet :

- Fonctionnalités GEOFLOTTE qui nécessitent le raccordement à l'INPT,
- Interface avec le SAMU nécessitant que les installations du SAMU soit en phase pour échanger les informations avec le SDIS,
- Statistiques et PCM qui nécessitent un minimum d'interventions.

Ces fonctionnalités issues de la tranche 1 seront reportées pour partie dans la tranche 4 ainsi que dans les tranches 5 et 6 nouvellement créées.

AVENANT N° 2

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute Provence
95, avenue Henri Jaubert – BP 9008
04990 DIGNE LES BAINS CEDEX 9

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SYSTEL – Systèmes et télécommunications S.A.
BP 31 – ZI de Belle Aire
17442 AYTRE CEDEX
Téléphone : 05.46.44.57.20 – Fax : 05.46.45.18.89
SIRET : 331 633 123 00020

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Mise à niveau du Système d'information opérationnel pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute Provence

- Référence du marché public : marché n°2012-57
- Date de la notification du marché public : 10 novembre 2012
- Durée d'exécution du marché public : . durée définie par tranches (voir Acte d'engagement)
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
 - Montant HT :1.635.336,90 € HT

Un million six cent trente-cinq mille trois cent trente-six euros et 90 centimes hors taxes.

D - Objet de l'avenant.**■ Modifications introduites par le présent avenant :**

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Pour des raisons inhérentes à l'organisation et à la nature du projet, il apparaît nécessaire de reporter la mise en œuvre de certains groupes de fonctionnalités.

- Les fonctionnalités GEOFLOTTE nécessitent le raccordement à l'INPT objet de la tranche 4 ; elles sont reportées en tranche 4 pour pouvoir être vérifiées.
- Les fonctionnalités d'interface avec le SAMU nécessitent que les installations du SAMU soit prêtes à échanger les informations avec le SDIS pour pouvoir être vérifiées, ce qui n'est pas le cas à ce jour. Une nouvelle **tranche n°5** est donc constituée pour la mise en œuvre des fonctionnalités correspondantes et les prestations associées.
- Les fonctionnalités statistiques nécessitent que les bases de données aient été remplies avec une quantité d'interventions réelles évaluée à plusieurs mois pour pouvoir être vérifiées. Une nouvelle **tranche n°6** est donc constituée pour la mise en œuvre des fonctionnalités correspondantes et les prestations associées.
- Les fonctionnalités de PCM nécessitent que le SDIS puisse mettre à disposition les véhicules concernés pour pouvoir les vérifier en conditions réelles. Ces fonctionnalités et les prestations associées sont reportées dans la **tranche n°6** nouvellement créée.
- Les fonctionnalités à développer doivent s'inscrire dans la gestion du changement organisé par le SDIS vis-à-vis de ses équipes. Ces fonctionnalités et les prestations associées sont reportées dans la **tranche n°6** nouvellement créée.

Le début d'exécution des nouvelles tranches 5 et 6 sera fixé par l'envoi d'un Ordre de Service au titulaire indépendamment pour chaque tranche. Les conditions fixées par le CCAP du marché s'appliqueront également aux nouvelles tranches 5 et 6, avec notamment pour chaque tranche :

- Une phase de mise en ordre de marche,
- Une période de Vérification d'Aptitude de 8 semaines
- Une période de Vérification de Service Régulier de 14 semaines

Le titulaire disposera d'un délai de déploiement jusqu'à la mise en ordre de marche de 9 semaines pour chacune des tranches 5 et 6.

L'avenant n'aura globalement aucun impact sur le montant total du marché. Seule la répartition financière à l'intérieur des tranches est modifiée.

Les prestations de la tranche 1 qui sont reportées et leurs impacts sur la répartition financière sont synthétisés dans le tableau suivant :

	TRANCHE 1	TRANCHE 4	TRANCHE 5	TRANCHE 6
Montant initial de la tranche après avenant n°1 (€ HT)	807 143,06 €	49 867,32 €	- €	- €
Fonctionnalités GEOFLOTTE	- 8 797,41 €	8 797,41 €		
Interface SAMU	- 24 437,24 €		24 437,24 €	
Fonctionnalités statistiques, PCM et développements	- 47 825,63 €			47 825,63 €
Montant des tranches après avenant n° 2 (€ HT)	726 082,78 €	58 664,73 €	24 437,24 €	47 825,63 €

L'application du présent avenant n'a pas de répercussion sur les délais des tranches 1 et 4.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

■ NON

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

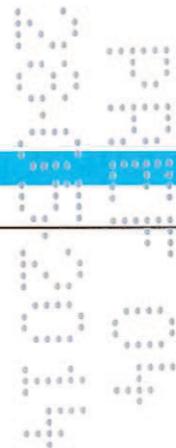
■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A , le

Signature du titulaire,



DELIBERATION N° 2014-18(RAJ)

Date de convocation : 14 mai 2014

Nombre d'élus en exercice : 14

Présents : 10

Absents : 04

Votants : 10

Réception en Préfecture le :
Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la
présente délibération :

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille quatorze et le 27 mai, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présents :

Messieurs Claude BREMOND, Marcel CLEMENT, André LAURENS, René MASSETTE, Félix MOROSO, Pierre POURCIN, Michel REY, Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Messieurs Roland AUBERT, Jean BALLESTER, Gilbert SAUVAN, Michel ZORZAN.

Monsieur Pierre POURCIN a été désigné secrétaire de séance par le Président.

Objet : Attribution de marchés publics :

Le Président FIAERT présente ce rapport :

La commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 27 mai 2014 pour procéder à l'attribution des marchés publics suivants :

Fourniture de repas et de petits déjeuners pour les besoins du SDIS des Alpes-de-Haute-Provence (appel d'offres ouvert à bons de commande sans minimum ni maximum – Durée : 1^{ère} période : de la notification du marché jusqu'au 31 octobre 2014 et reconductible trois fois pour une période d'un an)

Marché divisé en 37 lots :

La CAO propose d'attribuer les marchés aux prestataires et conditions suivants :

Lot n°01 - site de Digne les Bains / Direction / CTA CODIS / Manosque		
Entreprise retenue :		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1-	ALPHA REPAS SERVICE (04300)	Prix d'un repas 6.50€ Prix d'un petit déjeuner 1.00€

Lot n°03 - CIS Banon		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	ALPHA REPAS SERVICE (04300)	Prix d'un repas 6.50€ Prix d'un petit déjeuner 1.00€

Lot n°07 - CIS Céreste		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	ALPHA REPAS SERVICE (04300)	Prix d'un repas 6.50€ Prix d'un petit déjeuner 1.00€

Lot n°12 - CIS Forcalquier		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	ALPHA REPAS SERVICE (04300)	Prix d'un repas 6.50€ Prix d'un petit déjeuner 1.00€

Lot n°13 - CIS Gréoux les Bains		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	ALPHA REPAS SERVICE (04300)	Prix d'un repas 6.50€ Prix d'un petit déjeuner 1.00€

Lot n°18 - CIS Les Mées		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	ALPHA REPAS SERVICE (04300)	Prix d'un repas 6.50€ Prix d'un petit déjeuner 1.00€

Lot n°19 - CIS Malijai		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	ALPHA REPAS SERVICE (04300)	Prix d'un repas 6.50€ Prix d'un petit déjeuner 1.00€

Lot n°21 - CIS Moustiers Ste Marie		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	ALPHA REPAS SERVICE (04300)	Prix d'un repas 6.50€ Prix d'un petit déjeuner 1.00€

Lot n°23 - CIS Oraison		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	ALPHA REPAS SERVICE (04300)	Prix d'un repas 6.50€ Prix d'un petit déjeuner 1.00€

Lot n°24 - CIS Peyruis		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	ALPHA REPAS SERVICE (04300)	Prix d'un repas 6.50€ Prix d'un petit déjeuner 1.00€

Lot n°25 - CIS Puimoisson		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	ALPHA REPAS SERVICE (04300)	Prix d'un repas 6.50€ Prix d'un petit déjeuner 1.00€

Lot n°27 - CIS Reillanne		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	ALPHA REPAS SERVICE (04300)	Prix d'un repas 6.50€ Prix d'un petit déjeuner 1.00€

Lot n°28 - CIS Riez		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	ALPHA REPAS SERVICE (04300)	Prix d'un repas 6.50€ Prix d'un petit déjeuner 1.00€

Lot n°29 - CIS Ste Tulle		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	ALPHA REPAS SERVICE (04300)	Prix d'un repas 6.50€ Prix d'un petit déjeuner 1.00€

Lot n°33 - CIS St Etienne les Orgues		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	ALPHA REPAS SERVICE (04300)	Prix d'un repas 6.50€ Prix d'un petit déjeuner 1.00€

Lot n°34 - CIS St Martin de Bromes		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	ALPHA REPAS SERVICE (04300)	Prix d'un repas 6.50€ Prix d'un petit déjeuner 1.00€

Lot n°36 - CIS Valensole		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	ALPHA REPAS SERVICE (04300)	Prix d'un repas 6.50€ Prix d'un petit déjeuner 1.00€

Lot n°37 - CIS Volx		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	ALPHA REPAS SERVICE (04300)	Prix d'un repas 6.50€ Prix d'un petit déjeuner 1.00€

Les lots suivants ont été déclarés infructueux du fait d'absence d'offre.

- Lot n° 2 : CIS d'Allos
- Lot n° 4 : CIS Barcelonnette
- Lot n° 5 : CIS Bras d'Asse
- Lot n° 6 : CIS Castellane
- Lot n° 8 : CIS Château Arnoux
- Lot n° 9 : CIS Colmars les Alpes
- Lot n° 10 : CIS Entrevaux
- Lot n° 11 : CIS Esparron du Verdon
- Lot n° 14 : CIS La Bréole
- Lot n° 15 : CIS La Javie
- Lot n° 16 : CIS La Motte du Caire
- Lot n° 17 : CIS La Palud sur Verdon
- Lot n° 20 : CIS Mézel

Lot n° 22 : CIS Noyers sur Jabron
 Lot n° 26 : CIS Quinson
 Lot n° 30 : CIS Seyne les Alpes
 Lot n° 31 : CIS Sisteron
 Lot n° 32 : CIS St André les Alpes
 Lot n° 35 : CIS Thoard

Les lots suivants ont été relancés en procédure adaptée :

Lot n° 8 : CIS Château Arnoux
 Lot n° 22 : CIS Noyers sur Jabron
 Lot n° 31 : CIS Sisteron

La Commission d'Appel d'Offres a également rendu un avis favorable pour attribuer les marchés à procédure adaptée suivants :

Location longue durée avec option d'achat et entretien de deux véhicules légers avec aptitude tous chemins : Durée du marché : 36 mois pour 120 000 kilomètres

Lot unique	Entreprise attributaire	Montant attribué
Location de 2 véhicules légers avec aptitude tous chemins	Groupement solidaire SCAP Digne les Bains Avenue Colonel Noël 04000 Digne les Bains CREDIPAR 12 Avenue André Malraux 92300 LEVALLOIS PERRET	Montant du loyer trimestriel pour un véhicule : 1737,98 € HT Montant de la location pour deux véhicules sur 36 mois :

Fourniture d'oxygène médical conditionné et accessoires : marché à bons de commande d'une durée d'un an reconductible une fois avec maximum annuel de 80 000 € HT

Entreprise attributaire	Montant attribué
Air Liquide Santé France 290, Avenue Galilée Parc Cézanne II Bâtiment G 1 ^{er} étage 13799 Aix en Provence Cédex 3	80 000 € HT maximum pour 1 an

Travaux d'amélioration thermique et fonctionnelle au sein des locaux de la DDSIS et du CSP de Digne les Bains

Lot n°01 – Gros-oeuvre Maçonnerie - Démolitions - Revêtements sols durs et sols souples		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	GAMBA 12 ZAE Espace Bléone 04510 AIGLUN	Montant de l'offre après négociation: (67 322,77 € HT soit 80 787,32 € TTC)

Lot n°02 - Cloisons - doublages - faux plafonds		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	GAMBA 12 ZAE Espace Bléone 04510 AIGLUN	Montant de l'offre après négociation: (100 648,37 € HT soit 120 778,04 € TTC)

Lot n°03 - menuiseries intérieures bois

Classement	Soumissionnaire	Observations
1	MC MENUISERIE Quartier de la Tour 04000 DIGNE LES BAINS	Montant de l'offre après négociation: (15 708.00 € HT soit 18 849,60 € TTC)

Lot n°04 - Peinture

Classement	Soumissionnaire	Observations
1	SPINELLI Place de la République 05000 GAP	Montant de l'offre après négociation: (9 452.10 € HT soit 11 342,52 € TTC)

Lot n°05 - occultations

Classement	Soumissionnaire	Observations
1	MC MENUISERIE Quartier de la Tour 04000 DIGNE LES BAINS	Montant de l'offre après négociation: (39 619.00 € HT soit 47 542,80 € TTC)

Lot n°06 - ventilation plomberie sanitaire

Classement	Soumissionnaire	Observations
1	AILHAUD Michel ZAE Espace Bléone 3 Avenue Beau de Rochas 04510 AIGLUN	Montant de l'offre après négociation: (13 872.00 € HT soit 16 646,40 € TTC)

Lot n°07 - electricité courants forts

Classement	Soumissionnaire	Observations
1	PELESTOR 32 Bd Victor Hugo 04000 DIGNE LES BAINS	Montant de l'offre après négociation: (29 660 € HT soit 35 592,00 € TTC)

Restructuration du centre de secours de Château Arnoux

Lot n°01 - Démolition - gros oeuvre - VRD

Classement	Soumissionnaire	Observations
1	ASSE VERDON Le Village 04270 BRAS D'ASSE	Offre de base (188 556.89 € HT soit 226 268,27 € TTC)

Lot n°02 - charpente métallique - bardages - serrurerie

Classement	Soumissionnaire	Observations
1	SARL André ESCLAPEZ et FILS ZI Les Iscles 04140 SEYNE LES ALPES	Offre de base (48 991.50 € HT soit 58 789.80 € TTC)

Lot n°03 - étanchéité

Classement	Soumissionnaire	Observations
1	ASTEN 21 rue Gustave Eiffel 13010 MARSEILLE	Offre de base (24 979.70 € HT soit 29 975.64 € TTC)

Lot n°04 - menuiseries aluminium

Classement	Soumissionnaire	Observations
1	EMP 455 Avenue de la Roche Fourcade ZI St Mitre 13400 AUBAGNE	Offre de base (46 000.00 € HT soit 55 20000 € TTC)

Lot n°05 - portes de garage

Classement	Soumissionnaire	Observations
1	SARL André ESCLAPEZ et FILS ZI Les Iscles 04140 SEYNE LES ALPES	Offre de base (23 770.00 € HT soit 28 524.00 € TTC)

Lot n°06 - menuiserie bois

Classement	Soumissionnaire	Observations
1	GUERRA ZA des Etangs Rue de Courtine 13920 St Mitre les Remparts	Offre de base + Tranche conditionnelle N°4 (34 235.32 € HT soit 41 082.38 € TTC)

Lot n°07 - cloisons - doublages - faux plafonds

Classement	Soumissionnaire	Observations
1	SIRIUS Les Buissonnades 04700 Oraison	Offre de base (60 381.40 € HT soit 72 457.68 € TTC)

Lot n°08 - carrelages		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	SOMAREV ZA Les Bastides Blanches 04220 SAINTE TULLE	Offre de base (47 990.00 € HT soit 57 588.00 € TTC)

Lot n°09 - peinture		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	SPINELLI Place de la République 05000 GAP	Offre de base (26 731,95 € HT soit 32 078,34 € TTC)

Lot n°10 - plomberie - ventilation		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	AILLAUD ZA la justicell 05000 GAP	Offre de base + Tranche conditionnelle N°1-2-4 (46 783.00 € HT soit 56 139.60 € TTC)

Lot n°11 - électricité - courants forts - courants faibles		
Classement	Soumissionnaire	Observations
1	INEO 35 route de la justice 05000 GAP	Offre de base + Tranche conditionnelle N°1-2-3-5 (89 682.84 € HT soit 107 619.41 € TTC)

Je prie le Conseil d'Administration de bien vouloir en délibérer et autoriser le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ces marchés publics.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'Administration



Claude FIAERT

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

DELIBERATION N° 2014-19(OPS)

Date de convocation : 14 mai 2014

Nombre d'élus en exercice : 14

Présents : 10

Absents : 04

Votants : 10

Réception en Préfecture le :
Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la
présente délibération :

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille quatorze et le 27 mai, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présents :

Messieurs Claude BREMOND, Marcel CLEMENT, André LAURENS, René MASSETTE, Félix MOROSO, Pierre POURCIN, Michel REY, Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Messieurs Roland AUBERT, Jean BALLESTER, Gilbert SAUVAN, Michel ZORZAN.

Monsieur Pierre POURCIN a été désigné secrétaire de séance par le Président.

Objet : Convention d'utilisation du réseau radiotéléphonique de l'Association Réseau Radio d'Alerte du Secours en Montagne des Alpes-de-Haute-Provence (RRASMAHP)

Le Président FIAERT présente ce rapport :

Dans le cadre de l'activité opérationnelle liée aux secours en montagne et, conformément aux dispositions ORSEC secours en montagne, le SDIS 04 est amené à intervenir aux côtés des services de secours publics (PGHM et CRS) ou privés (secouristes pisteurs des stations de ski).

Dans ce contexte, il est essentiel de pouvoir faciliter l'organisation opérationnelle en optimisant les communications par l'utilisation de moyens de transmissions communs.

Le Réseau Radio d'Alerte du Secours en Montagne des Alpes-de-Haute-Provence (RRASMAHP) offre une couverture réseau adaptée aux services de secours ainsi qu'aux usagers au travers d'une infrastructure radioélectrique réservée couvrant une grande partie du secteur de l'Ubaye ainsi qu'une partie du Haut Verdon.

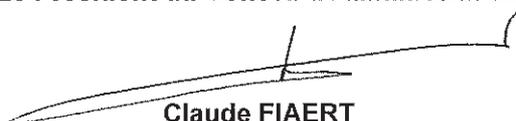
Il est proposé d'adhérer au Réseau Radio d'Alerte du Secours en Montagne des Alpes-de-Haute-Provence afin de pouvoir exploiter quatre postes émetteurs portatifs.

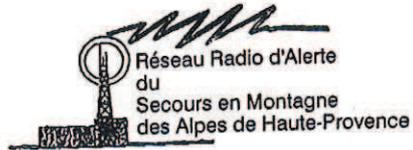
L'incidence financière de cette convention serait de l'ordre de 80 euros par an.

Je prie le Conseil d'Administration de bien vouloir en délibérer et, le cas échéant, autoriser le Président à signer la convention annexée au présent rapport ainsi que l'ensemble des documents y afférent.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'Administration


Claude FIAERT



Entre

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-de-Haute-Provence (SDIS 04), 95 avenue Henri Jaubert, CS 39008 à 04990 Digne-les-Bains Cedex, représenté par son Président du Conseil d'Administration, Monsieur Claude FIAERT,

Et

Le Réseau Radio d'Alerte du Secours en Montagne des Alpes-de-Haute-Provence (RRASMAHP), maison de la vallée, n°4 avenue des 3 frères Arnaud à 04400 Barcelonnette, représenté par son Président, Monsieur Maurice GARDONI,

Convient de formaliser l'utilisation du réseau radiotéléphonique de l'association RRASMAHP par le SDIS 04.

L'association RRASMAHP s'est donnée comme but, d'aider à assurer la sécurité des usagers de la montagne. Pour atteindre cet objectif, l'association s'est dotée d'une infrastructure radioélectrique réservée à la sécurité, à la transmission éventuelle d'avis de détresse et à la surveillance des massifs dans le département des Alpes-de-Haute-Provence.

Le PGHM 04 assure une veille permanente du réseau et la participation logistique aux missions de maintenance, conformément à la convention passée entre le PGHM 04 et le RRASMAHP.

L'association met à disposition du SDIS 04 la ressource radioélectrique de son réseau dans le but de :

- Faciliter le déclenchement de l'alerte en cas d'accident en montagne,
- faciliter les secours terrestres et aériens,
- optimiser sa capacité de coopération avec les autres acteurs publics du secours dans le cadre des dispositions ORSEC secours en montagne.

L'indicatif attribué aux postes VHF portatifs du SDIS 04 est «portatif 1 ou 2 ou 3, ... montagne » suivi du nom de l'unité.

L'acquisition, la programmation et la maintenance des postes VHF portatifs du SDIS 04 sont à la charge financière de celui-ci.

Le SDIS 04 reconnaît avoir été informé des autorisations d'écoute accordées par l'association au PGHM des Alpes Maritimes à Saint-Sauveur-sur-Tinée, au PGHM des Hautes-Alpes et au détachement de la CRS Alpes à Briançon.

Les conditions financières d'utilisation sont définies chaque année lors de l'assemblée générale ordinaire. Pour mémoire, la cotisation actuelle est de 20,00 euros par base et par poste VHF portatif.

Le RRASMAHP est constitué en 3 relais :

- Font Sancte implanté sur la commune de Saint-Paul sur Ubaye (04)
- Trou de l'Aigle implanté sur la commune d'Uvernet-Fours (04)
- Neillière implanté sur la commune de Méolans-Revel (04)
- Siguret qui sera implanté sur la commune de Meyronnes (04)

L'utilisation est consentie pour une durée de trois ans et dès lors qu'elle sera exécutoire. Cette autorisation peut être remise en cause par l'un des signataires après un préavis de 6 mois transmis par courrier en recommandé avec accusé de réception.

Fait à Digne-les-Bains, le :

**Le Président du Conseil d'Administration du
Service Départemental d'Incendie et de Secours
des Alpes de Haute-Provence**

Claude FIAERT

**Le Président de l'Association Réseau Radio
d'Alerte du Secours en Montagne des
Alpes-de-Haute-Provence**

Maurice GARDONI



DELIBERATION N° 2014-20(OPS)

Date de convocation : 14 mai 2014

Nombre d'élus en exercice : 14

Présents : 10

Absents : 04

Votants : 10

Réception en Préfecture le :
Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la
présente délibération :

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille quatorze et le 27 mai, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présents :

Messieurs Claude BREMOND, Marcel CLEMENT, André LAURENS, René MASSETTE, Félix MOROSO, Pierre POURCIN, Michel REY, Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Messieurs Roland AUBERT, Jean BALLESTER, Gilbert SAUVAN, Michel ZORZAN.

Monsieur Pierre POURCIN a été désigné secrétaire de séance par le Président.

**Objet : Convention de partenariat avec le Service des Traducteurs d'Urgence –
section Languedoc-Roussillon (STU-ALHU)**

Le Président FIAERT expose :

Depuis la mise en place du 112, numéro de téléphone d'urgence unique européen dont les appels aboutissent au CTA/CODIS, le SDIS des Alpes-de-Haute-Provence a conclu une convention de partenariat avec le Service des Traducteurs d'Urgence, section Languedoc-Roussillon.

Cette association, régie par la loi de 1901, met à disposition de ses adhérents plusieurs interprètes qui apportent leur concours aux personnels du CTA/CODIS en cas d'appels d'urgence de personnes étrangères ne maîtrisant pas le français, et ce afin de garantir une meilleure prise en charge de ces demandes.

Le recours aux services du STU concerne environ 85 demandes de secours par an, principalement en période estivale.

L'incidence financière est de 1 500 euros par an. Les crédits correspondants ont été inscrits au budget primitif. La convention serait conclue pour une période d'un an, reconductible tacitement deux fois par période identique.

Je prie le Conseil d'Administration de bien vouloir en délibérer, et le cas échéant autoriser le Président à signer cette convention ainsi que l'ensemble des documents y afférent.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'Administration



Claude FIAERT

PROJET

CONVENTION

Entre :

le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de haute Provence, représenté par Monsieur Claude FIAERT, Président du Conseil d'Administration,

et :

le Service des Traducteurs d'Urgence - Section Languedoc- Roussillon (STU-ALHU), représentée par Monsieur Bernard CHAPERON, Président,

il a été convenu ce qui suit :

Article 1 :

La présente convention a pour objet de définir les conditions générales de partenariat entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de haute Provence et le Service des Traducteurs d'Urgence - Section Languedoc- Roussillon (STU-ALHU), association régie par la Loi de 1901 relativement à la mise en place du numéro d'urgence : 112 européen.

Article 2 :

Le numéro de téléphone d'urgence unique européen est effectif dans le département des Alpes de haute Provence. Ce numéro a pour vocation d'être utilisé notamment par les touristes habitués dans leur pays à le composer dans le cadre d'appels d'urgence. Il ne se substitue pas au 18 au 15 ou au 17 mais se juxtapose à ceux-ci. Sur décision du Préfet des Alpes de Haute Provence, la réception du 112 s'effectue au CODIS 04.

Article 3 :

En prévision de l'augmentation d'appels étrangers susceptibles d'aboutir au CODIS 04, dans le cadre de la mise en place du 112 afin d'apporter une meilleure compréhension des demandes, les parties contractantes décident d'une coopération permanente pour la traduction des langues européennes.

Article 4 :

Lorsqu'un étranger ayant des connaissances insuffisantes de la langue française et se trouvant sur le territoire du département aura composé le numéro d'urgence "112", le CODIS 04 appellera les numéros permanents du STU-ALHU en vue d'une conférence téléphonique. L'intervenant du STU-ALHU prendra en charge la traduction orale de la demande de secours de façon immédiate. Dans certains cas et selon la langue du requérant, ce même intervenant donnera à l'opérateur du CTA le numéro de téléphone d'une personne compétente dans la langue en question ou, le cas échéant, indiquera un autre numéro d'appel.

Article 5 :

Le traducteur de permanence maîtrise au moins deux langues étrangères. Afin de compléter le nombre de langues, chaque équipe de permanence comporte deux intervenants qui se contacteront entre eux. L'objectif premier sera d'assurer un service immédiat pour les langues européennes courantes (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais) et une langue slave (le russe). Le temps de réponse à l'appel est fixé à 2mns. maximum.

Ce service sera assuré 24/24 heures au moyen de téléphones mobiles dont la liste est faxée directement au CODIS, deux fois par an (janvier et juillet).

Pour améliorer le service au vu des besoins évolutifs des étrangers transitant sur le département des alpes de haute Provence, S.T.U. fournit, en plus des langues européennes courantes, une liste d'interprètes en turc, roumain, arabe, bulgare, vietnamien, chinois... pour ces langues le service est bénévole, 24h/24, en contrepartie l'association n'est pas tenue à une réponse obligatoire systématique.

Article 6 :

Le STU. créera les structures nécessaires à ce service permanent et établira un planning permettant une liaison sans interruption. En cas de défaillance prévisible, le traducteur de permanence en avertira le CODIS sans délai.

Article 7 :

Le CODIS peut demander l'assistance d'un interprète ou d'un traducteur sur le plan opérationnel toutes les fois que cela sera jugé nécessaire. Pour obtenir un interprète par téléphone, l'officier responsable composera le numéro de portable indiqué sur la liste transmise au CODIS et correspondant à la langue demandée par l'appelant.

En cas de problème, il composera le numéro de permanence figurant sur cette même liste.

Article 8 :

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des alpes de Haute Provence contribuera financièrement à la mise en place de ce partenariat moyennant la somme de **1 500 €** correspondant à une moyenne de 7 appels mensuels, pour la période prévue par cette convention.

Ce montant pourra être révisé annuellement avec l'accord des deux parties. En cas de désaccord la présente convention pourra être dénoncée à tout moment par l'une ou l'autre partie, moyennant un préavis de trois mois, ou sans préavis si l'une des parties signataires faillit à ces obligations.

Article 09 :

La présente convention est conclue pour une période de un an. Elle pourra être reconduite tacitement, pour deux périodes identiques.

Fait à _____, le _____

le Président du STU

le Président du CASDIS

Bernard Chaperon

Claude FIAERT

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

COMMUNICATION N° 2014-03

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES COMMUNICATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

Date de convocation : 14 mai 2014

Nombre d'élus en exercice : 14

Présents : 10

Absents : 04

Votants : 10

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

L'an deux mille quatorze et le 27 mai, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présents :

Messieurs Claude BREMOND, Marcel CLEMENT, André LAURENS, René MASSETTE, Félix MOROSO, Pierre POURCIN, Michel REY, Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Messieurs Roland AUBERT, Jean BALLESTER, Gilbert SAUVAN, Michel ZORZAN.

Monsieur Pierre POURCIN a été désigné secrétaire de séance par le Président.

Objet : Communication relative à la signature d'une convention de prestations de services conclue entre l'ADMR, l'UDSP et le SDIS des Alpes-de-Haute-Provence

Le Président FIAERT expose :

Le SDIS, l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers et la Fédération ADMR des Alpes-de-Haute-Provence ont signé récemment une convention de prestations de service.

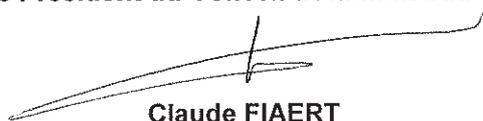
Cette convention permettra la mise en place d'un accompagnement de solidarité auprès des sapeurs-pompiers retraités et de leurs familles rencontrant des difficultés ponctuelles liées notamment au maintien à domicile.

Cet accompagnement dans le domaine de l'aide à domicile est confié par l'UDSP 04 à l'ADMR, sur tout le territoire du département des Alpes-de-Haute-Provence.

La charge financière de cet accompagnement est supportée par l'UDSP 04, la convention jointe à la présente communication précise les modalités pratiques d'intervention et les conditions d'exercice de ces missions.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a pris acte de cette communication, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'Administration



Claude FIAERT

Convention de prestations de service

Entre la Fédération ADMR des Alpes de Haute Provence, représentant les associations locales ADMR du département, sise 4 avenue Demontzey 04000 Digne les bains, représentée par Gérard de Meester, Président dument mandaté,

Et

L'Union Départementale des Sapeurs-pompiers des Alpes de Haute Provence, dénommée ci-après comme l'UDSP 04, sise au Centre de Secours, les Naves Sud – RN 96 04100 Manosque, représentée par son Président mandaté par délibération, Monsieur Arnaud Vallois.

Et

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute Provence, dénommé ci-après SDIS 04, représentée par le président du Conseil d'administration Claude Fiaert, sis 95 avenue Henri Jaubert 04990 Digne les bains Cedex 9

Préambule :

La présente convention a pour objet d'encadrer le recours aux services de l'ADMR pour la mise en place d'un accompagnement de solidarité auprès des retraités, des veuves ou des veufs, ainsi que des familles lors de la survenue de difficultés ponctuelles.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1

Objet de la convention

L'UDSP 04 et le SDIS 04 confient à l'ADMR une mission d'accompagnement dans le domaine de l'aide à domicile sur tout le territoire des Alpes de Haute Provence.

Article 2

Modalités pratiques d'intervention

Deux modalités d'intervention sont possibles :

- ✓ A l'issue d'une évaluation de la situation de la personne bénéficiaire, après étude du plan d'aide réglementaire du Conseil Général ou de tout autre plan d'aide réglementaire (caisses de retraite, mutuelles, assurance), il sera attribué en complément un nombre d'heures d'intervention de solidarité dont le plafond sera fixé par l'UDSP 04.

- ✓ L'UDSP 04 pourra également contribuer à régler le reste à charge de ses adhérents aidés par l'ADMR.

Les bénévoles de l'association locale ADMR participent au bon déroulement de cet acte de solidarité

Article 3

Conditions d'exercice de la mission

L'aide à domicile ou l'auxiliaire de vie peut intervenir pour le ménage, l'entretien du linge, la préparation des repas, les courses, l'aide au lever, au coucher, l'aide à l'habillage, l'aide aux déplacements, l'aide à la toilette ainsi qu'une aide aux démarches administratives..

Article 4

Responsabilité

L'ADMR a souscrit une assurance en responsabilité civile destinée à couvrir les dommages pouvant être éventuellement causés par ses employés dans l'exercice de leur mission. Les salariés sont tenus au secret professionnel.

Article 5

Conditions financières

Les prestations sont facturées selon un tarif horaire révisable annuellement par le Conseil d'administration de l'ADMR au 1^{er} avril de chaque année. Le tarif horaire APA appliqué pour l'année 2014 est de 20,60€.

Une proposition chiffrée est adressée à l'UDSP 04 avant le démarrage effectif de la mission, suite à l'évaluation.

Des ajustements ultérieurs sont possibles en fonction des nécessités repérées de part et d'autre.

Dans ce cas, l'UDSP 04 détermine avec l'ADMR le plan d'intervention modifié dont l'incidence financière est approuvée contractuellement.

Article 6

Facturation

La facturation est adressée mensuellement à l'UDSP 04, sous forme d'un titre de facturation accompagné d'un état détaillant le nombre d'heures effectuées.

Le paiement s'effectue auprès de l'association locale précisée sur la facture.

Article 7

Compétence juridictionnelle

Les trois parties déclarent élire domicile à leur siège respectif et s'en remettent au Tribunal compétent

Article 8

Durée et résiliation de la convention

La présente convention est conclue pour la durée de 1 an renouvelable.

Fait en deux exemplaires

A Digne, le

Arnaud Vallois

Claude Fiaert

Gérard de Meester

Président de l'UDSP 04

Président du CASDIS

Président de la fédération ADMR

